

Les cambrioleurs visiteront plus de 10,000 maisons à Montréal cet été

Isabelle Paré

PENDANT que les vacanciers se font dorser sur les plages de la côte américaine ou se reposent dans leurs chalets, la saison du cambriolage bat son plein dans plusieurs quartiers de Montréal.

Comme à chaque été, les vols par

effraction sont à la hausse au cours des mois de juin, juillet et août, particulièrement durant les vacances de la construction. L'an dernier, près de 10,000 résidences privées et commerces ont été la proie des voleurs au cours de ces trois seuls mois de la saison estivale. Une hausse de 4,2 % par rapport à l'année 1987.

Réticentes à livrer des chiffres sur l'état actuel des vols dans les rési-

dences privées et les logements, les autorités policières de la majorité des districts de la CUM concèdent qu'une « légère hausse » de vols par effraction a été notée au cours des dernières semaines.

Toutefois, dans certains secteurs précis, comme Côte-des-Neiges, on a observé jusqu'à 12 % plus de vols par effraction que pour la même période l'an dernier, affirment certains poli-

ciers.

Mais le départ des citoyens n'est pas la seule cause de la recrudescence de vols. La réduction des effectifs policiers a aussi à voir avec la vague de cambriolages. « Le nombre de policiers est réduit pendant cette période de l'année et la priorité va aux vols qualifiés. Il ne faut pas oublier que les policiers aussi prennent des vacances », explique le policier-

enquêteur Yvan Boyer du poste 31, qui couvre le quartier Côte-des-Neiges et une partie de Ville Mont-Royal.

Contrairement à ce qu'on pourrait croire, les voleurs ne font pas de discrimination. Tant les quartiers aisés que les quartiers populaires sont la proie des cambrioleurs, affirme-t-il. « C'est le montant du vol qui fluctue. Mais proportionnellement, les vic-

times moins fortunées en souffrent autant parce qu'elles possèdent déjà peu », dit M. Boyer.

Seuls les quartiers populaires où les résidents restent au bercail durant l'été échappent à cette ferveur estivale, aux dires d'un policier du poste 34, couvrant le secteur du Plateau Mont-Royal. « Il n'y a pas plus de vols durant l'été que pendant l'an-

Voir page 12: Cambrioleurs



Le leader du Parti socialiste japonais, Mme Takado Doi, savoure la victoire de son parti aux élections sénatoriales d'hier. À gauche, le secrétaire général du parti, Tsuruo Yamaguchi.

ÉLECTIONS AU JAPON Uno subit la défaite devant les socialistes

TOKYO (Reuter) — Le Parti libéral démocrate (PLD) au pouvoir au Japon a connu le plus grave revers de son histoire lors des élections sénatoriales d'hier et le premier ministre Sosuke Uno pourrait être contraint de démissionner.

Des vétérans du parti et de jeunes réformistes ont joint leurs voix pour demander à Uno d'assumer la responsabilité de cette défaite.

Selon des sources proches du PLD citées par l'agence Kyodo, Uno, impliqué dans une affaire de moeurs, pourrait annoncer sa démission dès aujourd'hui.

Ce matin, les premiers résultats et les projections attribuaient au PLD 32 des 126 sièges en compétition, con-

tre 42 au Parti socialiste, grand vainqueur du scrutin. Les socialistes avaient besoin de gagner 84 sièges pour contrôler le Sénat qui compte 252 sièges.

Takako Doi, présidente du Parti socialiste japonais (PSJ) s'est déclarée très émue par sa victoire. « Mais en même temps, nous avons conscience de nos responsabilités. Le résultat des élections est dû au sentiment des électeurs que le PLD nuira aux conditions de vie du peuple », a-t-elle ajouté.

La première action de son parti après les élections sera de déposer un projet de loi réclamant l'abolition de la taxe à la valeur ajoutée (TVA) introduite par le gouvernement en

avril dernier et très impopulaire, a-t-elle annoncé.

Le dépouillement était alors terminé dans toutes les circonscriptions sauf quatre, dont celle de Tokyo, où les résultats du scrutin étaient attendus à midi.

C'est la première fois, depuis sa création en 1955, que le PLD va perdre la majorité au Sénat. Pour la conserver, il lui fallait remporter 54 des sièges en jeu hier.

« Jamais dans le passé un premier ministre ayant perdu une élection n'est resté au pouvoir », a déclaré Raizo Matsuno, haut responsable du PLD, lors d'une interview télévisée. « Il est impossible qu'il reste. »

Voir page 12: Uno

Les employés de Steinberg en pourparlers avec la Caisse

Paul des Rivières

LES SYNDIQUÉS de Steinberg doivent rencontrer ces jours-ci les dirigeants de la Caisse de dépôt, afin d'en venir à une entente sur l'avenir des travailleurs et celui des magasins de la chaîne d'alimentation.

Les dirigeants de la Caisse, membre du groupe Caisse-Socanav qui veut acheter Steinberg, tenteront de faire la paix avec les syndiqués, en colère contre Socanav.

« Nous nous attendons à des rencontres avec la Caisse et avec

le bureau du premier ministre en début de semaine », a déclaré hier le président québécois du Syndicat des Travailleurs de l'alimentation et du commerce (TUAC), M. Michel Brunet.

M. Brunet attend des nouvelles de la Caisse de dépôt aujourd'hui, après une première conversation téléphonique jeudi dernier. « Et s'ils ont perdu notre numéro, nous le leur redonnerons », a ajouté M. Brunet.

Les dirigeants de la Caisse et Socanav, qui ont annoncé vendredi qu'ils déposeraient une offre publique d'achat de Steinberg, « ne sont pas indifférents à nos soucis », croit M. Brunet.

Pour cause. Le syndicat a prévenu que, s'il n'obtenait aucune garantie quant à son avenir, il ferait la vie dure à ses nouveaux patrons.

Cette évolution survient au moment où le conseil d'administration de Steinberg se réunit, aujourd'hui, pour se prononcer sur l'offre d'achat du groupe ontarien Oxdon-Loblaw. Les actionnaires majoritaires ayant déjà inscrit leur préférence pour l'offre de Socanav-Caisse, les syndiqués auront vraisemblablement dans quelques heures une nouvelle raison de penser que leur nouveau propriétaire sera le Socanav-Caisse.

Voir page 12: Les employés

Chantal Daigle attend toujours après 20 semaines de grossesse

d'après la Presse Canadienne

PENDANT que cinq juges de la Cour d'appel du Québec sont penchés sur le cas Chantal Daigle qui pourrait décider du sort de l'avortement au Canada, la jeune femme a attendu dans sa résidence à Chibougamau, protégée des journalistes par sa famille.

On ignore quand les magistrats, quatre hommes et une femme, rendront leur jugement qui pourrait casser l'injonction interdisant à la jeune femme de subir un avortement.

Mais pour la femme au centre de la controverse, qui en est à sa 21ème semaine de grossesse, la décision devient impérieuse.

La petite Chantal Daigle qui ne mesure que cinq pieds, a tenu le coup toute la semaine dernière devant une meute de journalistes et de caméras

de télévision mais elle vient tout juste de dépasser la limite fixée par la plupart des hôpitaux du Québec pour pratiquer un avortement.

Le temps s'enfuit pour d'autres possibilités. À New York, elle a jusqu'à sa 24e semaine de grossesse.

La jeune femme, qui travaillait comme secrétaire à Montréal avant de rompre avec son ami Jean-Guy Tremblay au début du mois, a déclaré qu'elle ne revenait pas sur sa décision de subir un avortement.

« Mais la loi est la loi », a-t-elle dit.

« C'est une décision très difficile à prendre que de défier le tribunal. Et puisque je ne veux pas aller en prison, je pourrais être forcée d'avoir l'enfant », a déclaré la jeune femme qui pourrait être accusée d'outrage au tribunal si elle défie l'injonction. Elle serait passible de deux ans de

prison et d'une amende de \$50,000.

« C'est un cas complexe et nous devons l'étudier », a déclaré le juge Yves Bernier à l'issue des plaidoiries en Cour d'appel.

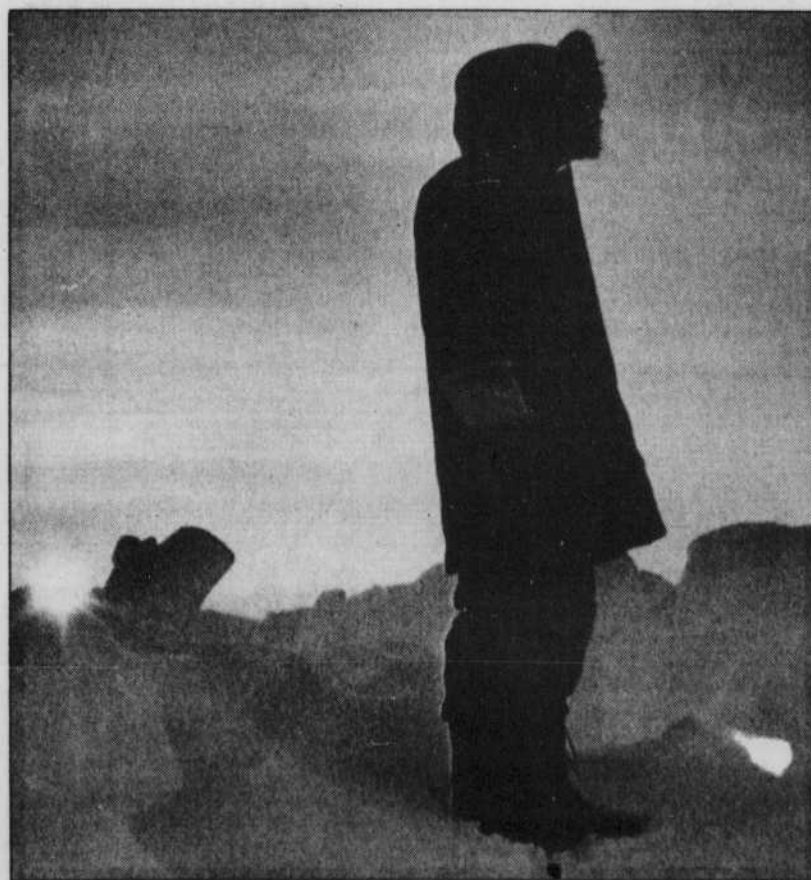
La cour doit en effet se prononcer sur une des questions les plus controversées et discutables au Canada où l'avortement repose dans un vide juridique depuis que la Cour suprême l'a décriminalisé l'an dernier.

Aucun projet de loi n'a été déposé depuis.

Les organisations pro-choix disent que sans loi, toute femme qui souhaite mettre fin à une grossesse peut faire comme bon lui semble.

La vie privée de trois Canadiennes a été étalée au grand jour ce mois-ci alors que des amoureux éconduits ont fait des démarches juridiques

Voir page 12: Chantal



Un leader des grévistes du bassin houiller de Kuznetsk, en Sibérie, s'est déclaré satisfait des concessions accordées par le gouvernement vendredi.

Les Inuit s'assemblent pour se donner une politique du «sommet du monde»

Françoise Côté
Collaboration spéciale

LE « PARLEMENT INUIT », assuré pour la première fois d'une participation soviétique de la Sibérie, entreprend aujourd'hui une importante session d'une semaine à Sisimiut, au Groenland, pour voter les principes d'une politique arctique pour les 130,000 Inuit des quatre pays qui occupent le « sommet du monde ».

En effet, la 5e assemblée générale de la Conférence Circumpolaire Inuit (CCI) sera dominée par la discussion d'un projet de politique arctique, comportant un volet international englobant à la fois les questions de sécurité et de défense ainsi que de protection de l'environnement, et des volets nationaux et régionaux concernant le développement économique, la culture inuit et les questions sociales.

Environ 200 représentants des Inuit du monde vivant en Alaska (É.-U. - 35,000 Inuit); les Territoires du Nord-Ouest, le Québec et le Labrador (Canada - 30,000 Inuit); le Groenland (Danemark - 60,000 Inuit) et la

Sibérie (URSS - 5,000 Inuit), participent à cette session. Tenue sous le thème de la « célébration de l'unité inuit », pour souligner la présence de la délégation Inuit soviétique de 18 personnes, cette assemblée générale verra en effet des retrouvailles historiques entre Inuit d'Alaska et de Sibérie qui sont apparentés, mais ont été empêchés de se visiter à cause de « la muraille de glace », dressée par l'URSS durant les décennies de la guerre froide.

Ce n'est qu'après le discours de Gorbatchev, le 7 octobre 1987 à Mourmansk, proposant une collaboration de l'URSS avec les autres pays arctiques, que le dégel s'est produit et que le CCI a vu aboutir ses 10 ans d'efforts pour obtenir la participation des Inuit de Sibérie. Ce fut dans un premier temps une invitation pour neuf Inuit canadiens, américains et groenlandais de la CCI pour une visite de deux semaines en Sibérie en août 1988. Il y eut également une rencontre à Moscou avec le président adjoint du Conseil des ministres soviétiques, M. Dmitriev Masliukov qui a donné l'assurance de la présence d'une délégation

soviétique à la session de Sisimiut.

Pour leur part, les Inuit canadiens seront représentés à Sisimiut par une cinquantaine de délégués de leurs six associations des Territoires du Nord-Ouest (TNO), du Québec et du Labrador. Enfin, il y aura une forte délégation du Groenland, hôte de l'assemblée générale, une seconde fois; la première fois, ce fut en 1980 à Nuuk, capitale du Groenland.

La 5e assemblée générale de Sisimiut sera présidée par la présidente de la CCI, une Canadienne originaire du Nord au Québec, Mme Mary Simon, qui présentera le projet de politique arctique contenu dans un document de quelque 150 pages. Ce document porte une dédicace à la mémoire d'un Inuk québécois, Mark R. Gordon, l'une des figures de proue de l'émancipation inuit dans le Nouveau Québec, décédé tragiquement en avril dernier.

Le projet de politique arctique touche à tous les aspects de la vie au sommet du monde. Il y a tous les problèmes environnementaux, y compris celui de la pollution transfrontalière.

Voir page 12: Inuit

AUJOURD'HUI

Les Expos balaient la série

Canonant 5 circuits, les Expos écrasent les Reds 12-4 et balaient la série de 4 matchs.
Page 9

LeMond gagne le Tour de France

Pour la deuxième fois de sa carrière, l'Américain Greg LeMond s'est imposé dans le Tour de France avec seulement 8 secondes d'avance sur le Français Laurent Fignon.
Page 8

Victoire de Calcavecchia

L'Américain Mark Calcavecchia a remporté l'Omnium de golf britannique après le 4e trou de la prolongation qui l'opposait aux Australiens Greg Norman et Wayne Grady.
Page 9

ANNUAIRE DES COTES INTERNATIONALES 1989

PEINTURE

25 000 ARTISTES

DESSIN

80 000 PRIX

PHOTO

2 356 pages - 150\$

Bordas



JEUX DE LA FRANCOPHONIE

Le Canada a déployé ses charmes

Guy Robillard
de la Presse canadienne

CASABLANCA — Le Canada, par l'entremise du ministre Jean Charest, a mené une opération charme et relations publiques tout à fait réussie à l'occasion des Jeux de la francophonie.

À sa sixième visite au Maroc en un peu plus d'un an, le ministre d'État à la Condition physique et au Sport amateur est resté sur place pendant 16 jours, soit toute la durée de ces premiers Jeux, en compagnie d'une imposante délégation du Canada, du Québec et du Nouveau-Brunswick, qui a ni plus ni moins écrasé la France.

Il semble d'ailleurs que ce pays ait regretté en cours de route de ne pas s'être manifesté davantage. Car l'intérêt canadien a été remarqué et a bien servi sa campagne de séduction entreprise en Afrique, parfois « en compétition » avec la France.

« Nous ressortons grand de cet événement », estime le ministre Charest, qui a profité de son long séjour pour rencontrer à plusieurs reprises ses homologues de différents pays africains.

« On sent une très grande sympathie pour le Canada », a constaté le ministre. Au Maroc même plus spécialement.

En effet, des articles élogieux ont été écrits dans les journaux et cette sympathie était presque palpable partout.

« Ces Jeux étaient surtout un fo-



Jean Charest

rum Nord-Sud, a analysé M. Charest, et a permis à la francophonie de se retrouver face à elle-même, elle qui ne se connaissait pas beaucoup, et le Canada a joué un rôle important. Beaucoup de premiers contacts entre pays ont eu lieu à partir du sport, a-t-il encore noté. Je pense notamment aux relations entre la Chine et les États-Unis qui ont été rétablies à partir de la ping pong diplomacy.

La présence canadienne avait déjà été très remarquée au niveau de l'organisation des Jeux, M. Cha-

rest ayant lui-même été le premier président de la CONFÉJES (Conférence des ministres de la Jeunesse et des Sports des pays d'expression française), dont le ministre Roland Beaulieu, du Nouveau-Brunswick, est actuellement un des vice-présidents.

Le ministre québécois Yvon Picotte est pour sa part vice-président du Comité international des Jeux de la francophonie. Il y a aussi André Tétreault, qui a été le principal metteur en scène de ces premiers Jeux, la ministre québécoise Lise Bacon, qui s'est pointée, de même que l'ambassadeur canadien Wilfrid Licari et les dirigeants de Bell Canada, qui étaient souvent dans les premières loges.

Même si le ministre n'aime pas s'étendre sur le sujet, il est évident que cet intérêt canadien n'est pas tout à fait désintéressé.

« On croit beaucoup à la dimension Nord-Sud, qui inclut des échanges économiques, et tant mieux si nous en retirons des retombées », s'est contenté de dire M. Charest. Rares, peut-être, une somme de moins de \$ 4 millions aura-t-elle été si bien investie.

L'homologue français du ministre canadien, Roger Bambuch, n'est resté au Maroc que quelques jours au début des Jeux et Alain Decaux, un autre politicien français, s'est pointé pour les cérémonies de clôture.

Déjà ici, on a commencé à dire que si les pays du Nord sont tellement préoccupés du développement

du Sud, la première chose à faire est de les aider financièrement et M. Tétreault a souligné que le Canada devait maintenant s'attendre à ce que des pays africains viennent cogner à sa porte pour réclamer de l'aide.

À ce sujet, M. Charest répond que le Canada consacre déjà \$ 500,000 à la formation des entraîneurs des pays membres de la CONFÉJES. Et selon lui, il est « difficile de justifier de l'aide dans le milieu sportif alors qu'il y a de plus gros problèmes ».

Dans son bilan, M. Charest insiste sur le fait que ces Jeux ont également « permis au Canada de se découvrir alors qu'il n'était pas toujours évident qu'on était capable de s'entendre. On en ressort grandi », a-t-il répété.

Même s'il ne s'est guère manifesté publiquement, le Québec est également assuré de sortir gagnant puisqu'il sera au centre de toutes les retombées en milieu francophone.

Côté entend diversifier l'économie de la région d'Asbestos

SHERBROOKE (PC) — Le député de Richmond-Wolfe aux Communes, M. Yvon Côté, estime que le gouvernement fédéral doit intervenir le plus rapidement possible en vue de favoriser la diversification de l'économie de la région d'Asbestos, à la suite de la décision de l'Agence américaine de protection de l'environnement (Environmental Protection Agency ou EPA) d'éliminer d'ici 1997 l'utilisation de l'amiante aux États-Unis.

« Il faut carrément une intervention dans Asbestos pour réaligner la structure économique locale », pense le député Côté.

L'annonce de la décision de l'EPA, au début du mois, de bannir l'utilisation de l'amiante, et la mise à pied de quelque 300 travailleurs de l'usine J.M. Asbestos, prévue au mois d'août, constituent un dur coup pour l'économie locale.

Le député juge cependant qu'il ne faut pas abandonner la lutte pour défendre la cause de l'amiante et se réjouit de la décision imminente de l'Institut de l'amiante du Canada et d'un regroupement d'entreprises tant canadiennes qu'américaines de contester devant les tribunaux la décision de l'EPA.

M. Côté estime cependant qu'il faut agir parallèlement — et le plus tôt possible — en vue de sauver l'économie de la région d'Asbestos.

« L'appel peut prendre de un à deux ans, alors on fait quoi avec l'économie locale ? » demande le député de Richmond-Wolfe.

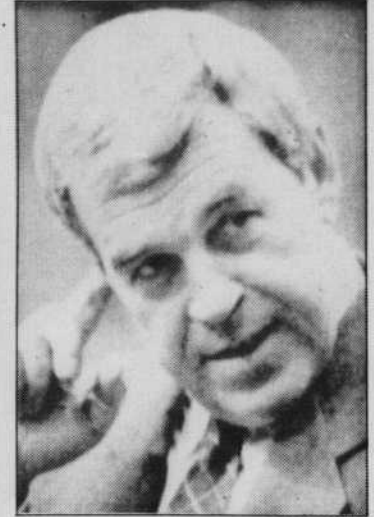
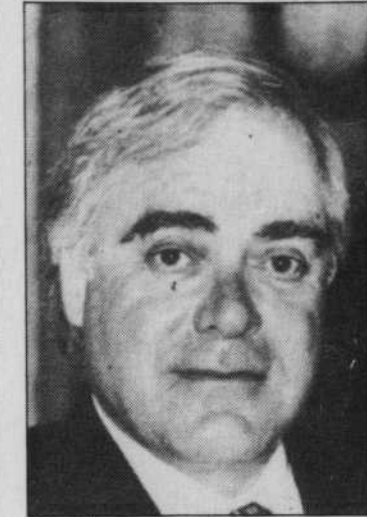
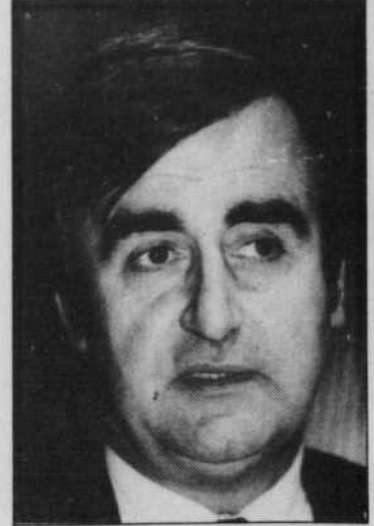
Il signale d'autre part que l'Institut de l'amiante du Canada et les entreprises productrices entendent défendre une utilisation sécuritaire de l'amiante lors d'une campagne de promotion qu'ils amorceront bientôt aux États-Unis.

M. Côté croit cependant qu'il faut « déborder les frontières américaines et canadiennes et aller dans les autres pays ».

Selon lui, le Canada doit amorcer une campagne de promotion de l'amiante à l'échelle internationale.

« Je me propose d'ailleurs de sensibiliser le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources, Jake Epp, à ce sujet », déclare M. Côté, qui va même jusqu'à souhaiter une tournée dans les pays européens et asiatiques qui utilisent actuellement ce minéral fibreux.

Des ministres occupés... même en vacances



Que font nos ministres en vacances ? S'il faut en croire la Presse canadienne, Brian Mulroney demeure littéralement pendu au bout du fil alors que son collègue Lucien Bouchard se met à la page en bouquinant. Et pendant que Marcel Masse titille l'ombre de l'Arctique, Benoît Bouchard préfère nager... en eaux troubles.

d'après la Presse canadienne

OTTAWA — LES MINISTRES en vacances ne sont jamais bien loin d'un téléphone, de leurs dossiers et de leurs envahissantes préoccupations politiques.

En cela, ils ne diffèrent aucunement du premier ministre Brian Mulroney, qui serait incapable de prendre des vacances en sachant qu'il ne pourra pas passer la majeure partie de ses journées à communiquer avec son entourage et ses proches.

Les vacances estivales de la famille Mulroney n'ont jamais rien de bien exotiques. Elles se passent en famille, au lac Harrington, dans une résidence secondaire du parc de la Gatineau attribuée aux premiers ministres canadiens, où, par choix personnel, vit la famille du Premier ministre pendant la majeure partie de l'année, plutôt que dans la résidence officielle du 24 Sussex.

M. Mulroney a déjà prévu une visite dans son comté de Charlevoix au cours de l'été et le reste du temps il le consacrerait à la préparation de l'assemblée générale du Parti conservateur, du 23 au 27 août dans la Capitale, à une réunion du comité ministériel de la planification et des priorités en août, à des apparitions politiques ici et là au pays et à une préparation minutieuse de la rentrée parlementaire prévue le 25 septembre.

Lucien Bouchard, ministre de l'Environnement, député de Lac-St-Jean, s'est loué une résidence d'été à St-Gédéon, sur le bord du lac, près de son bureau de comté. Dans son cas, comme dans celui des autres, le téléphone-conférence fonctionne à plein.

Fin juillet début août, Lucien Bouchard prendra aussi deux semaines pour visiter la famille de son épouse en Californie, après un court arrêt à Vancouver où il participera brièvement à des activités liées à son travail de ministre de l'Environnement.

Comme tous ses collègues,

pour vraiment se détendre, M. Bouchard profite généralement de ses moments de loisirs pour lire des romans, des biographies, un peu d'histoire et des essais. Il a aussi pris la résolution de mettre ses connaissances à jour en approfondissant certains grands dossiers sur l'environnement.

Pour sa part, Marcel Masse, ministre des Communications, passera une dizaine de jours dans l'Arctique à taquiner l'ombre. Il prendra la direction de Frobisher Bay dans la Terre de Baffin où, dit-on à son cabinet, il tentera de mettre à profit ses grands talents de pêcheur à la mouche.

Marcel Masse, grand lecteur devant l'Éternel, qu'on blâme souvent de trop faire étalage de sa vaste culture, poursuivra ses lectures de biographies, dont celle de Winston Churchill, et d'histoire, en n'oubliant jamais de garder un contact téléphonique avec son personnel politique.

Le ministre des Transports, Benoît Bouchard, n'aura pas beaucoup de temps pour de vraies vacances, même s'il en a vraiment besoin. Son ministère prépare, entre autres, l'ultime dossier sur l'avenir de Via Rail et les rapports sur la sécurité aérienne et l'aménagement de l'aéroport Pearson à Toronto et il devra être présent pour y inclure toutes les considérations politiques nécessaires.

Le député de Roberval prendra donc un jour sur trois au cours des prochaines semaines pour s'occuper de son ministère. Le reste du temps, il le passera dans sa résidence de la rue Mé-nard à Roberval.

Benoît Bouchard, qui se remet merveilleusement bien d'une délicate intervention chirurgicale à cœur ouvert, raffermira sa forme physique en jouant au golf, en faisant beaucoup de promenades et de natation, une dernière habitude déjà prise depuis quelque temps à Ottawa.

CINQ FOIS PLUS DE NOUVELLES

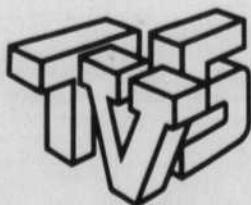


TORNGAT

Ce soir à 21h30

Sur notre planète, il existe encore des régions comme celle des monts Torngat dans la péninsule d'Ungava/Labrador. Pays de contrastes saisissants, dont les sautes d'humeur sont à la fois imprévisibles, dévastatrices et grandioses, la région des Torngat séduit les aventuriers. Un documentaire de la série "Les grands explorateurs", réalisé par Marc et Micheline Blais, produit par La Sterne et présenté en primeur sur TV5.

Les lundis soirs, commencez par TV5!



La télévision internationale qui parle français.



Résultats

Provincial Tirage du 89-07-21

NUMÉROS	LOTS
2786627	1 000 000 \$
786627	10 000 \$
86627	1 000 \$
6627	100 \$
627	25 \$
27	10 \$

Le billet donne droit à cinq tirages consécutifs.

laMini Tirage du 89-07-21

NUMÉROS	LOTS
587610	50 000 \$
87610	5 000 \$
7610	250 \$
610	25 \$
10	5 \$
58761	1 000 \$
5876	100 \$
587	10 \$

Quotidien Semaine du 89-07-17

	3	4
LUNDI	007	3937
MARDI	008	5952
MERCREDI	748	6404
JEUDI	296	0009
VENDREDI	159	7504
SAMEDI	696	1993



Tirage du 89-07-22

9 15 21 34 45 46

Vous pouvez miser jusqu'à 20 h le mercredi et le samedi

No complé-mentaire: 5

GAGNANTS	LOTS
6/6	0 2 238 693,50 \$
5/6 +	18 46 984,90 \$
5/6	327 1 977,70 \$
4/6	17 561 70,80 \$
3/6	305 825 10 \$

VENTES TOTALES: 17 851 388,00 \$
Prochain tirage: 89-07-26

PROCHAIN GROS LOT (APPROXIMATIF): 4 400 000,00 \$



Tirage du 89-07-22

3 19 22 26 27 39

Vous pouvez miser jusqu'à 20 h le samedi

No complé-mentaire: 23

GAGNANTS	LOTS
6/6	0 500 000,00 \$
5/6 +	2 21 935,50 \$
5/6	54 541,60 \$
4/6	2 886 45,60 \$
3/6	44 083 5 \$

VENTES TOTALES: 1 578 864,00 \$

MISE-TÔT
4 9 10 17
GAGNANTS LOT
200 250,00 \$

PROCHAIN GROS LOT (APPROXIMATIF): 580 000,00 \$

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.

L'éclatement de la famille, première cause de suicide chez les 15-29 ans

Leséques
de la Presse canadienne

LES JEUNES QUÉBÉCOIS de 15 à 29 ans ont de meilleures habitudes de vie que les adultes, mais sont plus nombreux à avoir un poids insuffisant et ont deux fois plus d'idées suicidaires que leurs aînés.

Voilà quelques traits du portrait des jeunes adultes québécois, tel que tracé par Santé-Québec, un organisme chargé d'étudier la santé mentale et physique des Québécois. L'organisme reçoit son mandat du ministère de la Santé et des Services sociaux, ainsi que des Départements de santé communautaire du Québec.

L'étude *Et la santé, ça va ?* pour l'ensemble de la population a déjà été publiée; Santé-Québec vient de publier des monographies plus approfondies pour des catégories de population qui présentent un intérêt certain.

La monographie des jeunes adultes québécois en vient sensiblement aux mêmes conclusions que plusieurs études précédentes au sujet de l'incidence des idées suicidaires chez les jeunes.

Quelque 253,000 jeunes Québécois de 15 à 29 ans auraient déjà songé sérieusement à se suicider au cours de leur vie, soit 16 % de l'ensemble de ce groupe d'âge. Chez les personnes de 30 ans et plus, le taux de présence des idées suicidaires au cours de la vie est de 8,6 %, soit presque deux fois moins.

Quelque 75,000 jeunes de 15 à 29 ans affirment avoir même tenté de passer à l'acte.

L'étude trace un lien entre le comportement suicidaire chez les jeunes et certains événements familiaux vécus avant l'âge de 12 ans. Ainsi, la séparation ou le divorce des parents, le décès d'un des parents, le placement en famille d'accueil seraient la cause d'idées suicidaires.

Aussi, « la proportion d'individus ayant eu des idées suicidaires progresse à mesure que le nombre d'événements vécus augmente », écrit-on dans le rapport. Ainsi, 43 % des jeunes de 15 à 24 ans qui ont vécu au moins deux de ces événements majeurs auraient eu des pensées suicidaires, comparativement à 29 % chez les 25 à 29 ans et à 17 % chez les 30 ans et plus.

La monographie sur les jeunes adultes confirme aussi que les bonnes habitudes se perdent réellement en vieillissant.

Les bonnes habitudes de vie sont définies comme: un som-

meil suffisant — 7 à 8 heures par jour —, un poids normal, une activité sportive pratiquée au moins une fois par semaine, une consommation modérée d'alcool et le fait de n'avoir jamais fumé de façon régulière.

C'est de 15 à 19 ans que ces habitudes de vie sont les plus saines, avec seulement 7 % à 8 % des jeunes qui adoptent de mauvaises habitudes.

Suivent ensuite les 20-24 ans, puis les 25-29 ans.

Après 30 ans, c'est 14 % des femmes et 21 % des hommes qui adoptent de mauvaises habitudes de vie.

L'image de l'adolescente obsédée par son poids, par son image corporelle se concrétise dans le rapport. Même avec un poids normal, elle veut perdre du poids. Et même avec un poids insuffisant, plusieurs veulent encore maigrir.

Les 15-29 ans, hommes ou femmes, sont plus nombreux que les adultes à avoir un poids insuffisant. Ils sont moins nombreux à accuser des livres en trop.

La manie de la minceur touche les jeunes filles plus que les garçons.

Même chez celles qui ont un poids normal, 57,5 % des jeunes filles de 15 à 19 ans et 53 % des jeunes femmes de 20 à 24 ans aimeraient perdre du poids. Dans ces catégories d'âge, il y a d'ailleurs deux fois plus de femmes que d'hommes qui souhaiteraient maigrir, même si leur poids est normal.

Fait étonnant, même chez celles les adolescentes dont le poids est jugé insuffisant, le désir de perdre du poids existe, dans des proportions 3 à 4 fois plus élevées que chez les femmes de 30 ans et plus.

L'anorexie n'existait pratiquement pas il y a 30 ans, quand la mode était aux rondeurs. Aujourd'hui, Santé-Québec parle d'une « explosion de cas » chez les adolescentes et jeunes femmes. Des études évaluent l'incidence à 1 cas d'anorexie pour 100 jeunes filles.

La consommation d'alcool est « très répandue » chez les adolescents et jeunes adultes. Quelque 90 % des jeunes de 20 à 24 ans consomment occasionnellement ou régulièrement de l'alcool. Les adolescentes consomment plus d'alcool que le reste de la population féminine.

Quant à la consommation de drogue, pour 85 % des jeunes, elle est limitée à une expérience de jeunesse, une phase exploratoire. Encore là, les adolescentes consomment plus de drogues que l'ensemble de la population féminine.

Les feux de forêt forcent l'évacuation de 18,500 résidents du Manitoba

WINNIPEG (PC) — On estime maintenant à plus de 18,500 le nombre de personnes qui ont dû être évacuées pour fuir les feux de forêt qui ont déjà ravagé quelque 800,000 hectares dans le nord du Manitoba, de la Saskatchewan, ainsi qu'une partie de l'Ontario.

La police a rapporté hier que deux des foyers d'incendie ont été allumés intentionnellement. Les autres ont surtout été causés par la foudre.

Environ 9,000 personnes ont été évacuées par hélicoptères et par avions. D'autres ont pu profiter de voitures de particuliers et des trains de Via Rail qui ont été mobilisés et déviés pour les transporter à Winnipeg. Les hôtels de la capitale du Manitoba ont affiché complets tout au long du week-end.

Au total, 14 villages et communautés autochtones ont été abandonnées.

Quoi que la météo annonce des températures plus fraîches pour aujourd'hui, hier, de forts vents secs et une chaleur torride n'ont fait qu'alimenter les 250 foyers d'incendie dont 70 sont toujours hors contrôle. On prévoit aussi de forts orages, mais les responsables craignent que la foudre contribue à allumer d'autres foyers.

En Saskatchewan, où la situation est un peu moins grave, les 1,200 habitants du village de Sandy Bay ne pourront réintégrer leurs demeures avant mardi. Au Manitoba surtout,



PHOTO PC

Des sapeurs-pompiers luttent contre un feu de forêt près de Cross Lake au Manitoba, l'un des 250 foyers d'incendie allumés dans cette province. Si la situation s'avère moins dramatique au Québec (67 feux sous contrôle), le ministère de l'Énergie et des Ressources n'en a pas moins interdit les feux à ciel ouvert.

plusieurs personnes ont dû être hospitalisées souffrant de difficultés respiratoires après avoir inhalé de la fumée.

Samedi, plusieurs maisons de la réserve indienne de Norway House,

située à 450 km au nord de Winnipeg ont été rasées par les flammes. Les 4,000 résidents sont au nombre des sinistrés. Le sergent Jim Stinson, de la Gendarmerie royale du Canada (GRC) a déclaré que de toute évi-

dence le feu s'était déclaré près d'une maison et qu'à ce moment il n'y avait aucun signe d'orage dans l'air.

À une cinquantaine de kilomètres de là, à Cross Lake, un autre incendie majeur a éclaté samedi et la police a des raisons de croire qu'il a été allumé par une main criminelle.

La ville minière de Thompson (15,000 habitants) a été elle aussi envahie par des milliers de sinistrés. Trois avions de transport Hercules des Forces armées canadiennes et un Boeing 737 ont aussi déposés des centaines de personnes et des tonnes de biens à Portage La Prairie, Gimli et Selkirk. Un porte-parole de la direction des opérations, Mark Tessier a fait savoir que la ville de Thompson réussissait à s'en tirer grâce aux centaines de bénévoles qui aident à loger, nourrir et habiller les sinistrés.

À Winnipeg, un centre de mesures d'urgence a été établi pour répondre aux centaines d'appels de personnes qui tentent de rejoindre leurs proches évacués.

Plus de 1,000 personnes luttent actuellement pour éteindre les feux. De l'équipement parvient chaque jour de plusieurs régions du Canada et des États-Unis. Quelque 45 hélicoptères et neuf bombardiers à eau participent aux opérations.

La plupart des routes du nord du Manitoba ont été fermées à cause de la fumée intense qui dérange aussi les décollages des avions.

RENOUVELLEMENT DES PROTÉINES

Des recherches sur les ours polaires pourraient venir en aide aux dialysés

d'après Canadian Press

UN BIOLOGISTE de Saskatoon affirme que ses recherches sur les ours polaires pourraient profiter aux personnes souffrant de maladies rénales et, dans un autre domaine, aider les astronautes à se rendre sur Mars.

Malcolm Ramsay, du département de biologie de l'Université de Saskatchewan, se penche sur l'aptitude peu commune des ours à recycler les protéines de leur organisme. Dans quelques jours, il se déplacera à Churchill, au Manitoba, pour y poursuivre ses travaux.

M. Ramsay estime que si les scientifiques arrivent à identifier avec précision les réactions chimiques qui permettent aux ours de renouveler ainsi leurs protéines, ils pourront mettre au point un traitement permettant à l'homme d'en faire autant.

La NASA s'est montrée très intéressée par cette recherche. L'agence spatiale américaine envisage d'envoyer une équipe d'astronautes sur Mars mais s'inquiète de la perte substantielle de la masse de protéines qui découle de l'apesanteur prolongée.

Les cosmonautes soviétiques ont maintes fois connu dans le passé une détérioration de leurs muscles; ils ont en outre eu de la difficulté à rester debout après un certain temps.

Mais les résultats des recherches pourraient être encore plus importants ici-bas, estime M. Ramsay, notamment auprès des personnes qui suivent des traitements de dialyse. M. Ramsay travaille avec un médecin de l'Université d'Illinois.

Chez les humains, les déchets créés par la dissolution des protéines forme l'urée, qui est évacuée du sang grâce aux reins. Si les reins ne remplissent plus leur rôle, le sang du patient doit être sans cesse purifié, grâce à la dialyse, traitement long et inconfortable.

La fréquence des traitements de dialyse pourrait être réduite si le patient pouvait recevoir un traitement permettant le renouvellement des déchets, comme le fait l'ours polaire, estime-t-il.

Le professeur Ramsay ne s'aventure pas à prédire le dénouement de ses travaux mais il a bon espoir de comprendre le processus beaucoup mieux à la fin de l'année.

M. Ramsay étudie l'ours polaire depuis 1983 mais ce n'est que l'année dernière que sa recherche s'est intensifiée. Les ours polaires ont des habitudes alimentaires particulières, ne se nourrissent que deux mois sur 12, lorsque les phoques rôdent dans les alentours.

Même si l'ours jeûne durant 10 mois, le volume de protéines dans son organisme reste inchangé.

Chez le mammifère, les déchets découlant de la dissolution des protéines utilisées sont transformés en acides qui à leur tour forment une nouvelle protéine, souligne M. Ramsay.

D'autres ours renouvellent leurs protéines pendant leur hibernation, mais l'ours polaire est le seul mammifère pouvant réussir cet exploit sans hibernation.

Au cours de la dernière année, M. Ramsay et son équipe ont endormi environ 100 ours, en leur injectant divers tranquillisants, et ont effectué des prises de sang et divers autres tests.

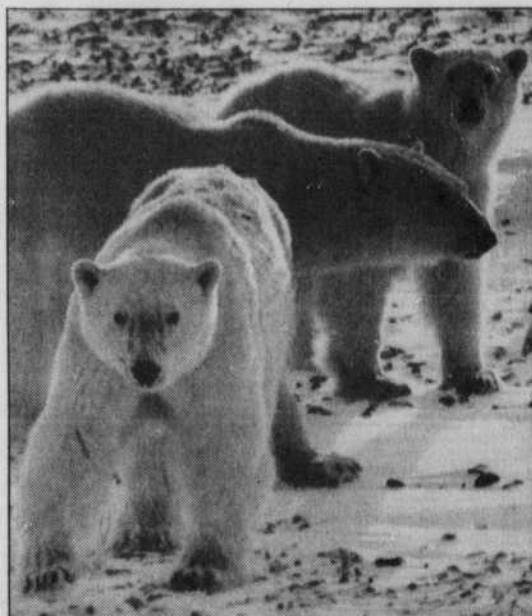


PHOTO PC

À l'Université de Saskatchewan, un biologiste tente de comprendre les mécanismes qui permettent aux ours polaires de recycler les protéines de leur organisme. Ses recherches pourraient conduire à diverses applications médicales.

HÉCATOMBE DE SIOUX CITY

Le bilan s'établit à 110 morts

SIOUX CITY, Iowa (AP) — Alors que les recherches de nouvelles victimes ont été arrêtées samedi à l'aéroport de Sioux City, un des blessés de l'accident du DC-10 survenu jeudi soir est décédé samedi, portant le nombre des morts à 110.

« Nous pouvons à présent affirmer que la recherche des victimes est terminée », a estimé Gary Brown, porte-parole des services d'urgence du comté de Woodbury.

Bien que tous les corps semblent avoir été retrouvés, les avis divergent toujours samedi sur le nombre total des personnes tuées lors de l'accident du vol 232 de United Airlines. La compagnie parlait alors de 110 morts, le Bureau national de la sécurité des transports (NTSB) avançant quant à lui le chiffre de 111.

Dans la soirée de samedi, le porte-parole du NTSB, Ted Lopatkiwicz, annonçait toutefois que son organisme se soumettait au bilan de United Airlines. « Cela ne signifie pas que nous sommes d'accord » mais « United fait autorité dans ce domaine », a-t-il ajouté.

La liste établie par l'Associated Press à partir des noms communiqués par la compagnie et par les familles, amis et employeurs des vic-

times portait le bilan des morts et des disparus à 111. Mais il s'est en suite avéré que deux passagers enregistrés sous le même nom, avec un prénom légèrement différent, ne faisaient qu'une seule et même personne.

Selon un médecin d'un hôpital où ont été transportés des rescapés, il est probable que plusieurs de ces personnes ne survivent pas à leurs blessures.

CARTES D'AFFAIRES

ROBIC, ROBIC & ASSOCIÉS

Fondée en 1892
Agents de brevets d'invention et de marques de commerce
1514, Docteur Penfield,
Montréal, Canada, H3G 1X5

Fax: (514) 934-1246
Tél.: 05-268656
Tél.: (514) 934-0272

La Commission Scolaire Catholique de Port au Port

est à la recherche de

CANDIDAT(E) POUR LE POSTE SUIVANT

Commençant au mois de septembre 1989

1) Professeur(e) de français langue première

École Secondaire Notre-Dame-du-Cap
Cap St. Georges, Terre-Neuve

QUALIFICATIONS:

Le/la candidat(e) pour ce poste doit être couramment bilingue.

Les candidat(e)s intéressé(e)s et qualifié(e)s sont prié(e)s de soumettre des demandes d'emploi détaillées avec des références à:

M. Andrew D. Butt, Surintendant
Port au Port R.C. School Board
P.O. Box 5200
Stephenville, NI A2N 3M5

RELAIS & CHATEAUX

L'ART DU BIEN RECEVOIR

Caractère, courtoisie, charme, confort, cuisine

CHARLEVOIX / CAP À L'AIGLE

LA PINSONNIÈRE: « RAFFINEMENT & GASTRONOMIE » sous un même toit: salles de réunions, chambres spacieuses, certaines avec bain tourbillon, foyer, lit à baldaquin. Piscine int., sauna, appareils d'exercice. Séminaires, colloques, conférences: pension complète 98,75\$ et plus par p.p. occ. d. Offrez un séjour récompense motivation à vos cadres et employés méritants. RÉS: (418) 665-4431, FAX (418) 665-7156.

ESTRIE / NORTH HATLEY

AUBERGE HATLEY: Plein air et gastronomie dans un décor d'outre-mer. Un relais pour les gourmets-gourmands, classé 4 fourchettes. Le charme d'une vieille demeure bourgeoise perchée sur une colline dominant le lac Massawippi, 24 chambres dont certaines avec foyer. Forfaits de week-end à partir de 200\$ p.p. occ. double. (819) 842-2451.

LAURENTIDES

LA SAPINIÈRE: Endroit désigné pour joindre plaisir et affaires. Situé au bord d'un lac à 1h de Mtl — 70 ch. — Table d'Hôte — Classé 4 fourchettes et 5 fleurs de lys — Sports de saison — Tennis — Pisc. ext. chauffée — Salle de conf. équip. audiovisuel complet. — FORFAITS DISPONIBLES — Mtl: 866-8262 — Ext. Mtl: 1-800-567-6635 — Val-David: (819) 322-2020 — FAX: (819) 322-6510.

HÔTEL L'EAU À LA BOUCHE: Ste-Adèle (Promotion '89). Un bouquet pour fleurir vos vacances. Confort, calme, détente et tout le service auquel vous vous attendez. 26 chambres luxueuses. Salons aménagés pour réunions. Le restaurant vous servira une fine cuisine du marché. Classé 4 fourchettes et 5 fleurs de lys. Demandez pour nos forfaits. Tél. sans frais de Mtl: 1-800-363-2582 ou 229-4151 ou 229-2991.

MONTÉRÉGIE / SAINT-MARC-SUR-RICHELIEU

HÔSTELLERIE LES TROIS TILLEULS: À St-Marc-sur-Richelieu. Une hostellerie paisible et confortable, dans une demeure d'un autre âge, sur le bord de la rivière Richelieu et où le personnel n'a qu'un seul désir: satisfaire. Lauréat national « Mérite de la Restauration ». 5 salles de réunions disponibles. Nous avons différents forfaits à vous proposer. 584-2231.

Si vous désirez annoncer dans cette section!

Contactez sans tarder Johanne Guilbeau
1-800-363-0305 — 514-842-9645

RELAIS D'AFFAIRES

ESTRIE



CHÉRIBOURG: Le plus gros Centre de Congrès en Estrie. Facilites pour réunions et congressistes de 10 à 1000 pers. (14 salles polyvalentes sur 200 acres de terrain). 85\$ par pers. en occ. dble incluant: 3 repas par jour, salle principale, équ. audio-visuels de base, 2 pauses-santé, taxes et service. Possibilités d'organisation d'activités à l'intérieur du complexe sportif ou activités individuelles. (bain 1/pisc./gym/...) * 115\$ en occupation simple
Contactez Dept. des Ventes au 1-800-567-6132 (au Québec seulement) ou 819-843-3308. C.P. 337, Magog J1X 3W9.

AUBERGE DE JOUVENCE: Pour vos réunions d'une ou de quelques journées, nous pouvons accueillir votre groupe de 4 à 130 personnes dans un décor enchanteur qui saura rendre votre réunion des plus productives. A partir de 60\$ p.pers. par jour, incluant l'hébergement, trois repas, pause-santé, salle de réunion, tableau de conférence. A quinze minutes de Magog, Route 220, Orford. Bonsecours JOE 1H0 — (514) 532-3134

LAURENTIDES

Auberge St-Denis

(514) 227-4766
(MTL) 497-5602
FAX: 227-8504



23 chambres
(18 avec foyer)
cuisine française
Forfait: "Réunion d'Affaires" \$130.00 /pers./jour (occupation simple)

St-Sauveur des Monts
61, rue St-Denis, Québec, J0R 1R0

Membre international de «Romantik Hotels»



Situé à 1 heure de Mtl, en bordure d'un lac, complexe hôtelier, salles de conférence, pour groupe, forfait à compter de 95 \$ (3 repas) chambres luxueuses avec salon et foyer. Fine cuisine. Piscine intérieure, sauna, tourbillon, tennis ext. Informations: (Mtl) 875-9042 ext.: 1-800-567-6707 ou 819-327-3330.

LAC BEAUPORT

NOUVEAU CHÂTEAU LAC BEAUPORT

À quinze minutes du Vieux Québec, le Nouveau Château Lac Beauport vous offre des forfaits complets d'affaires à prix compétitifs. L'endroit idéal pour vos congrès, réunions, séminaires, etc. et même des vacances. Plusieurs salles de conférences entièrement équipées pouvant accueillir de 6 à 400 personnes. Possibilité de pratiquer presque tous les sports. Forfaits complets disponibles à partir de 99\$, par pers. par jour, occ. simple. 154, Chemin Le Tour du Lac, Lac Beauport 1-418 849-1811, 1-800 463-2692

Quand le soleil se fâche

Catherine Vincent
Le Monde

DES AURORES polaires en Floride et en Italie, le Québec paralysé plusieurs heures durant par une gigantesque panne de courant, les responsables des programmes spatiaux sur le qui-vive : tout cela par la faute du soleil qui, en mars dernier, avait un rendez-vous inopiné avec la Terre.

En l'espace de quelques jours, plusieurs éruptions records ont provoqué l'éjection de la surface solaire, à quelque 150 millions de kilomètres de notre planète, d'une fantastique bouffée de particules et de rayons X. De mémoire d'astronome, on n'avait pas vu cela depuis... 1868, au tout début des observations systématiques de l'astre solaire.

Trois mois après, voilà qu'il récidive. Aux premiers jours de l'été, tous les chercheurs rivaux à leur lunette d'observation ont pu le constater : le soleil est actuellement couvert d'une trentaine de « taches », d'une superficie moyenne largement supérieure à celle de la terre, qui témoignent d'une nouvelle augmentation de son activité.

Et ce n'est qu'un début ! La montée en puissance du phénomène devrait en effet se poursuivre jusqu'au début de l'année prochaine au moins. Et l'on prévoit déjà que ce maximum d'activité, que l'on observe périodiquement selon un cycle de 11 ans, figurera parmi les plus importants du siècle.

Ces fameuses taches solaires apparaissent en sombre à la surface du soleil, du fait de leur moindre rayonnement. Répertoire des taches, le quatrième millénaire avant notre ère par les astronomes chinois, elles ont cependant semé pendant longtemps la perplexité — voire alimenté la polémique — dans le milieu scientifique.

En l'an 807, une grande tache fut ainsi pendant plusieurs jours visible en Europe, que de nombreux observateurs identifièrent comme la planète Mercure. En 1609, Kepler lui-même les attribuait encore à des corps inconnus, venus s'interposer entre la Terre et le Soleil.

Il fallut attendre la décennie suivante pour que Fabricius, puis Galilée affirmèrent pour la première fois

que les taches faisaient corps avec le soleil, puisque celui-ci les entraînait avec lui lorsqu'il tournait sur son axe.

Et encore cette hypothèse allait-elle à l'encontre de l'opinion de la majeure partie des savants de l'époque, qui préféraient voir dans ces étranges plaques sombres des planètes se déplaçant autour du Soleil ou encore des nuages flottant dans l'atmosphère solaire.

Si l'observation et le comptage des taches se font quotidiennement depuis le milieu du 18^e siècle, il fallut attendre beaucoup plus longtemps encore avant que la physique solaire ne livrât ses premiers secrets.

« On sait aujourd'hui que les taches solaires correspondent à des boucles de champ magnétique, qui bloquent par endroits le transfert d'énergie à la surface du soleil et forment ainsi des régions plus froides (3,900° C au lieu des 5,500° C de l'atmosphère normale) », précise Pierre Lantos, responsable du Centre de prévision des éruptions solaires à l'observatoire de Meudon (Hauts-de-Seine).

Créés à l'intérieur de l'astre par les mouvements de la matière, ces champs magnétiques « sortent » ainsi de temps à autre à la surface du soleil, avec une montée en puissance de l'ordre de quatre ans et une diminution d'activité de l'ordre de sept ans.

Les taches, qui commencent à apparaître dans les hautes latitudes, migrent à mesure qu'elles se multiplient vers les « zones royales » — autrement dit les zones équatoriales, au niveau desquelles se produisent la majeure partie des éruptions solaires.

Quant à comprendre la raison de ces colères périodiques, c'est une autre affaire. Ordinateurs et satellites aidant, les spécialistes établissent à présent des modèles de circulation des courants d'énergie existant à l'intérieur du Soleil, afin de décrypter — entre autres — les mécanismes complexes de formation des taches et des éruptions. Mais tous affichent, pour le moment, une très grande prudence théorique.

Au royaume du soleil, l'ensemble des règles établies sont en effet susceptibles d'être bouleversées à tout moment par des nouvelles observations, tant les phénomènes mis en jeu restent, pour la plupart, encore inaccessibles à notre connaissance.

Il n'est pas sûr que l'on conviendrait d'écouter les astronomes évoquer les éruptions solaires, ces accès d'humeur durant lesquels, comme en mars dernier, notre astre du jour expulse dans le cosmos quantité de rayons X, ondes électromagnétiques et protons.

« Selon la théorie la plus couramment admise aujourd'hui, les éruptions se déclenchent au niveau des taches solaires lorsque les champs magnétiques, ayant atteint une topologie extrêmement complexe, se recombinent entre eux pour se simplifier », résume Pierre Lantos. Une explication aux allures de puzzle qui en dit long sur la complexité des mécanismes en jeu.

Quels sont les facteurs déclenchants de ces éruptions ? Pourquoi certaines d'entre elles, comme ce fut le cas en mars dernier, se produisent-elles à très haute latitude ?

Comment prévoir leur importance, en taille comme en durée ?

Autant de questions encore sans réponses, que le cycle d'une exceptionnelle intensité qui s'apprête à atteindre son maximum devrait contribuer à éclaircir en fournissant aux chercheurs un matériel d'étude inégalé depuis plus de 30 ans.

Période privilégiée pour étudier les arcanes de l'astre solaire, les multiples éruptions qui l'on attend dans les prochains mois devraient également se révéler riches en informations quant à l'influence qu'elles peuvent avoir sur l'environnement terrestre.

Lorsque le vent solaire, qui, en temps normal, souffle continuellement à la surface du Soleil, se transforme en tempête, trois types d'émissions — rayonnement électromagnétique X et ultraviolet, particules accélérées et ondes de choc — s'échappent en effet de l'héliosphère. En direction, entre autres, de la terre, sur laquelle ces flux d'énergie exercent des effets plus ou moins néfastes.

« Lors d'une éruption importante, notre environnement subit ainsi trois contrechocs successifs », explique Pierre Lantos.

Premier acte : la perturbation des communications hertziennes à longue distance. Dès l'arrivée dans l'ionosphère (la couche supérieure de l'atmosphère terrestre) des rayons X et ultraviolets voyageant à la vitesse de la lumière, elle apparaît huit minutes après son émission de la surface solaire.

Deuxième acte : l'arrivée dans la banlieue terrestre, dans les heures suivant l'éruption, d'un flux de particules accélérées. Composées notamment de protons, ces dernières, si elles ne présentent aucun danger pour ceux qui gardent les pieds sur la terre, constituent en revanche un risque d'irradiation important pour les engins spatiaux et leurs éventuels occupants.

Enfin, troisième et dernier acte : formées d'un nuage d'ions et d'électrons, les ondes de choc, qui voyagent à la vitesse de 1,000 km/seconde, parviennent à la terre trois jours après le début de l'éruption. Responsables des orages géomagnétiques, ce sont ces retardataires qui font descendre les aurores polaires jusqu'à des latitudes parfois très basses. Quand elles ne provoquent pas, par effet de champ induit dans les lignes à haute tension, les gigantesques pannes de courant qu'ont connues par exemple New York en 1972 et le Québec, il y a quelques mois.

Seule certitude rassurante : pour les vacanciers comme pour les autres Terriens, les méfaits du soleil ne seront ni plus ni moins tragiques cet été que les années précédentes.

« Tous les rayonnements émis lors des éruptions solaires sont intégralement absorbés par les hautes couches de l'atmosphère », certifie Pierre Lantos. Aucun risque particulier, donc, de brûlures. À moins de scruter sans protection les taches du Soleil.

Si ces dernières sont parfois si visibles à l'œil nu, leur observation directe reste en effet formellement déconseillée, à moins, et de façon très brève, de se protéger au préalable par d'épais verres filtrants.

Méfais de l'ozone

BERNE (AP) — L'ozone qui se forme dans les hautes couches de l'atmosphère est nocif à haute dose aussi bien pour l'homme et les animaux que pour les plantes.

Ce gaz bleu et odorant pénètre dans les plantes par les pores des feuilles qui s'ouvrent durant la journée, empruntant ainsi le même chemin que le dioxyde de carbone que les végétaux absorbent pour se nourrir.

Les plantes pourvues de pores nombreux sont sensibles à l'ozone. La valeur limite que les plantes peuvent supporter sans dommage se situe à peu près au même niveau que la limite fixée dans l'ordonnance fédérale suisse sur la protection de l'air. Pour mémoire, cette limite fédérale a été dépassée une quarantaine de fois sur le Plateau suisse en 1987.

Rendement moindre, diminution de la résistance vis-à-vis d'autres polluants, du froid, de la sécheresse figurent parmi les dommages les plus importants mais le plus souvent invisibles provoqués par l'ozone.

MUSIQUE CLASSIQUE

CE SOIR, LUNDI 24 JUILLET

LA PETITE MUSIQUE DE NUIT DE

CIEL MF

PRÉSENTE A 22:00

- suite tchèque op. 39 (Dvorák)
 - symphonie concertante en mi bémol, K.364/320d (Mozart)
- DEMAIN SOIR, 22:00
- quatuor à cordes no. 2 en la majeur (Arriaga)
 - sonates en trois parties nos. 4-5-6-7 et pavane (Purcell)

ciel 98.5

RENSEIGNEMENTS: 527-8321

AVIS PUBLICS

Canada, Province de Québec, DISTRICT DE ST-HYACINTHE, COUR MUNICIPALE DE BELLOEIL, No. C889B-04240, VILLE DE BELLOEIL, partie demanderesse, VS GUY MITCHELL, partie défenderesse. Le 4 août 1989 à 10h00 au 137 Principale, St-Basile, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de GUY MITCHELL, saisis en cette cause, consistant en: 1 automobile Camaro Blanche et rouge et accs, 1 téléviseur couleur Solid State et acc, 1 téléviseur Pulsar et acc. Conditions: ARGENT COMPTANT et/ou CHEQUE VISE. Information: MAURICE GAUCHER, huissier, 634-461-340 GAUCHER & GAUCHER HUISSIERS, 14 rue Davis, St-Basile, Qc, J3V 1C8 Montréal, le 21 juillet 1989.

Hydro-Québec

APPEL D'OFFRES

CTB-94912.A pour 14 h heure locale le mardi 15 août 1989

Poste Laurentides Québec

TRAVAUX DE GÉNIE CIVIL ET INSTALLATION ÉLECTRIQUE CONNEXE (ADDITION 1989)

Admissibilité : Principale place d'affaires au Québec

Garantie de soumission : 50 000 \$

Prix du document : 25 \$

Les conditions de chacun des appels d'offres sont précisées dans un document qui peut être consulté ou obtenu du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h à l'endroit suivant:

HYDRO-QUÉBEC GROUPE ÉQUIPEMENT Direction Approvisionnement et Services Achat et Contrats 855, rue Ste-Catherine est 3^e étage Montréal (Québec) H2L 4P5

Pour renseignements : (514) 289-5903

Le montant de 25 \$ est NON REMBOURSABLE et doit être payé sous forme de chèque ou de mandat à l'ordre d'Hydro-Québec.

La garantie de soumission devra être sous forme de chèque visé ou de cautionnement fourni par une compagnie d'assurance.

Seules les personnes physiques ou morales qui ont obtenu le document d'appel d'offres directement du bureau mentionné plus haut sont admises à soumissionner.

L'intéressé à soumissionner doit fournir son numéro de téléphone, de télex et/ou de télécopie (fax) lors de sa demande de document d'appel d'offres.

Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter toute soumission.

Le chef de service, Achats et Contrats Jean-Yves Bureau

GESTION MELROSE INC. AVIS est par les présentes donné que la compagnie GESTION MELROSE INC. demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution. MONTREAL, ce 19^e jour de juillet 1989 POULIOT, MERCURE Procureurs de la compagnie.

COUR SUPÉRIEURE PRÉSENT PROTONOTAIRE ADJOINT LA BATONNIER HENRI GRONDIS, Requêteur c. NATWEST INTERNATIONAL TRUST CORPORATION (BAHAMAS) LTÉE, et CANADA SYSTEMS GROUP, Intimés

INVESTO-PLAN LTÉE, et DREYFUS CANADA INC., et JEAN H. PICARD, Mis-en-cause

ASSIGNATION ORDRE est donné à JEAN H. PICARD de comparaître au greffe de cette cour situé au 1 Notre-Dame est, Montréal dit district, salle 1.100 dans les trente (30) jours de la publication du présent avis dans le journal LE DEVOIR.

Une copie d'une requête pour jugement déclaratoire a été remise au greffe à l'intention de JEAN H. PICARD.

Lieu: MONTREAL Date: 17 juillet 1989 DOMINIQUE DIBERNARDO, P.A.

Ville de Montréal

Ville de Montréal

SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS APPELS D'OFFRES

Des soumissions seront reçues, avant l'heure de midi aux dates ci-après énoncées, au Bureau du greffier de la Ville de Montréal, 275, rue Notre-Dame Est, bureau 15, Montréal H2Y 1C6, pour:

SOUMISSION(S)	DATE D'OUVERTURE
7540 Fourniture et installation d'un système d'éclairage et de feux orange — Résidentiel groupe II — 1989	2 août
7541 Fourniture et remplacement de luminaires sur la rue Ontario, de la rue Dextéry à Pie IX.	2 août 1989
7543 Construction de pavage de trottoirs, de conduits souterrains pour éclairage (Groupe-39, rue Paul-Comtois, rue Germaine-Guérin, rue René-Baust, rue Elzéar-Soucy, Robertine-Barry).	2 août 1989
7544 Réaménagement des voies de services du boulevard Métropolitain	2 août 1989
7545 Construction de pavage de trottoirs, de conduits souterrains pour éclairage, construction d'un égout combiné d'une conduite d'eau secondaire (Groupe 40 rue David-Lewis, rue Finchley).	2 août 1989
7546 Construction de pavage de bordures, de conduits souterrains pour éclairage (Groupe 41 Boulevard Industriel, rue Projetée P. 35)	2 août 1989

SOUMISSION(S) 7540 et 7541 Module voirie et circulation, Section éclairage et signalisation, au 700, rue Saint-Antoine Est, bureau 2.320, contre un dépôt non remboursable de 55,00 \$, en argent comptant ou chèque visé à l'ordre du Directeur des finances de la Ville de Montréal.

Information: 872-5779.

SOUMISSIONS 7543 à 7546 Module voirie et circulation, Division ingénierie municipale, au 700, rue Saint-Antoine Est, bureau 1.440, contre un dépôt non remboursable de 35,00 \$ (soumission simple) ou de 55,00 \$ (soumission groupe) en argent comptant ou chèque visé à l'ordre du directeur du Service des finances de la Ville de Montréal.

Information: 872-3280.

Un chèque visé ou un cautionnement devra accompagner les soumissions suivantes:

NUMÉRO	MONTANT
7540	75 000,00 \$
7541	20 000,00 \$

Pour être considérée, toute soumission devra être présentée sur les formulaires spécialement préparés à cette fin dans une enveloppe clairement identifiée fournie par la Ville à cet effet.

Les soumissions reçues seront ouvertes publiquement, dans le hall d'honneur de l'Hôtel-de-Ville, immédiatement après l'expiration du délai pour leur présentation.

La Ville de Montréal ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues et n'assume aucune obligation de quel que nature que ce soit envers le ou les soumissionnaires.

Hôtel de Ville, Montréal, le 21 juillet 1989

Le greffier de la Ville LÉON LABERGE

Loi sur le changement de nom et d'autres qualités de l'état civil, L.R.Q. c. C-10 et amendements.

AVIS LEGAL Avis est donné que CRISTIAN MUSTAFA, étudiant, résident et domicilié au 248, rue Corot p. 206, à l'île Des Soeurs, district de Montréal, s'adressera au Ministère de la Justice pour obtenir un certificat changeant son nom de Mustafa en celui de CRISTIAN TAPCEANU

Verdun, ce 7 juillet 1989 Laroche, Bibeau & Fautoux Procureurs de la requérante.

COUR DU QUÉBEC

PRÉSENT PROTONOTAIRE ADJOINT VILLE DE MONTREAL, Partie demanderesse c. A. PERRONE ENTREPRISES INC., LES ENTREPRISES LEMBA INC., Partie défenderesse

ASSIGNATION ORDRE est donné à A. PERRONE ENTREPRISES INC. de comparaître au greffe de cette cour situé au 1 Notre-Dame est, Montréal dit district, salle 1.100 dans les trente (30) jours de la publication du présent avis dans le journal LE DEVOIR.

Une copie d'un bref d'assignation amendé et déclaration a été remise au greffe à l'intention de A. PERRONE ENTREPRISES INC.

Lieu: MONTREAL Date: 17 juillet 1989 Laroche, Bibeau & Fautoux Procureurs de la requérante.

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE LONGUEUIL, No. 505-43-00053-896

ORDONNANCE DE SIGNIFICATION PAR AVIS PUBLIC, Art. 138 c.p.c.

A. M. MICHEL LÉCLERC, adresse inconnue.

Considérant la demande formulée par requête en date du 21 juillet 1989, la Cour ordonne à MICHEL LÉCLERC, de comparaître au greffe de l'Adoption, Cour du Québec, Chambre de la Jeunesse, Ch. 1.101, 1111 Boul. Jacques-Cartier est, Longueuil, dans un délai de trente (30) jours, à compter de la publication de la présente ordonnance, pour recevoir copie d'une requête pour ordonnance de placement pour fin d'adoption concernant l'enfant Marie Patricia Mélanie Mc MAHON, née à Montréal, le 31 décembre 1979 et laissée à son intention au Greffe dudit Tribunal.

À défaut par l'intimé de ce faire, la Cour pourra procéder dans l'instance sans autre avis.

Hélène Desjarlais, Greffier-adjoint.

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE MONTREAL, No. 500-12-181021-896

COUR SUPÉRIEURE

PRÉSENT LE PROTONOTAIRE-ADJOINT MONICA MARIA CAMEJO, Partie demanderesse c. CLAUDIO MOISES PEREZ-ACOSTA, Partie défenderesse

ASSIGNATION ORDRE est donné à CLAUDIO MOISES PEREZ-ACOSTA de comparaître au greffe de cette cour situé au 1, Notre-Dame à Montréal, Province de Québec, salle 1.100 dans les trente (30) jours de la publication du présent avis dans le journal LE DEVOIR.

Une copie de la déclaration de divorce, affidavit, déclaration de l'avocat et avis au défendeur a été remise au greffe à l'intention de CLAUDIO MOISES PEREZ-ACOSTA.

Lieu: Montréal Date: 20 juillet 1989 DOMINIQUE DIBERNARDO, P.A.

MES HOLMSTED & ASS., Avocats 2100 Drummond, Montréal, H3G 1X1.

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE TERREBONNE, No. 700-02-002033-899

COUR DU QUÉBEC

(Chambre civile) MUNICIPALITÉ DE PRÉVOST, Partie demanderesse c. LOUISE CARON, Partie défenderesse

ORDONNANCE PAR ORDRE DE LA COUR Le défendeur, LOUISE CARON, est, par les présentes, requis de comparaître, dans un délai de trente (30) jours de cette publication, personnellement ou par l'entremise de ses procureurs.

Une copie du bref d'assignation et de la déclaration a été laissée au greffe de la Cour du Québec, chambre civile du district de Terrebonne, à son intention.

De plus, prenez avis qu'à défaut par vous de signifier ou déposer votre comparution ou contestation dans lesdits délais, la demanderesse procédera à obtenir contre vous un jugement conforme aux conclusions qu'il sollicite.

VEUILLEZ AGIR EN CONSÉQUENCE. ST-JÉRÔME, ce 5 juillet 1989 ROLLAND ÉTHER GREFFIER DE LA COUR DU QUÉBEC, chambre civile

Mes ROCHON, PRÉVOST, AUCLAIR, FORTIN & D'AOUT ATT: Me André Morin 85, rue de Marigny Ouest Suite 5.18 ST-JÉRÔME (Québec) J7Y 3R8 (514) 436-8244

recruteurs de la demanderesse.

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE TERREBONNE, No. 700-02-001907-899

COUR DU QUÉBEC

(Chambre civile) MUNICIPALITÉ DE PRÉVOST, Partie demanderesse c. CHARLES MINTZ, Partie défenderesse

ORDONNANCE PAR ORDRE DE LA COUR Le défendeur CHARLES MINTZ, est, par les présentes, requis de comparaître, dans un délai de trente (30) jours de cette publication, personnellement ou par l'entremise de ses procureurs.

Une copie du bref d'assignation et de la déclaration a été laissée au greffe de la Cour du Québec, chambre civile, du district de Terrebonne, à son intention.

De plus, prenez avis qu'à défaut par vous de signifier ou déposer votre comparution ou contestation dans lesdits délais, la demanderesse procédera à obtenir contre vous un jugement conforme aux conclusions qu'il sollicite.

VEUILLEZ AGIR EN CONSÉQUENCE. ST-JÉRÔME, ce 28 juin 1989 ROLLAND ÉTHER GREFFIER DE LA COUR DU QUÉBEC, chambre civile

Mes ROCHON, PRÉVOST, AUCLAIR, FORTIN & D'AOUT ATT: Me André Morin 85, rue de Marigny Ouest Suite 5.18 ST-JÉRÔME (Québec) J7Y 3R8 (514) 436-8244

recruteurs de la demanderesse.

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE TERREBONNE, No. 700-02-001907-899

COUR DU QUÉBEC

(Chambre civile) MUNICIPALITÉ DE PRÉVOST, Partie demanderesse c. CHARLES MINTZ, Partie défenderesse

ORDONNANCE PAR ORDRE DE LA COUR Le défendeur CHARLES MINTZ, est, par les présentes, requis de comparaître, dans un délai de trente (30) jours de cette publication, personnellement ou par l'entremise de ses procureurs.

Une copie du bref d'assignation et de la déclaration a été laissée au greffe de la Cour du Québec, chambre civile, du district de Terrebonne, à son intention.

De plus, prenez avis qu'à défaut par vous de signifier ou déposer votre comparution ou contestation dans lesdits délais, la demanderesse procédera à obtenir contre vous un jugement conforme aux conclusions qu'il sollicite.

VEUILLEZ AGIR EN CONSÉQUENCE. ST-JÉRÔME, ce 28 juin 1989 ROLLAND ÉTHER GREFFIER DE LA COUR DU QUÉBEC, chambre civile

Mes ROCHON, PRÉVOST, AUCLAIR, FORTIN & D'AOUT ATT: Me André Morin 85, rue de Marigny Ouest Suite 5.18 ST-JÉRÔME (Québec) J7Y 3R8 (514) 436-8244

recruteurs de la demanderesse.

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE TERREBONNE, No. 700-02-001907-899

COUR DU QUÉBEC

(Chambre civile) MUNICIPALITÉ DE PRÉVOST, Partie demanderesse c. CHARLES MINTZ, Partie défenderesse

ORDONNANCE PAR ORDRE DE LA COUR Le défendeur CHARLES MINTZ, est, par les présentes, requis de comparaître, dans un délai de trente (30) jours de cette publication, personnellement ou par l'entremise de ses procureurs.

Une copie du bref d'assignation et de la déclaration a été laissée au greffe de la Cour du Québec, chambre civile, du district de Terrebonne, à son intention.

De plus, prenez avis qu'à défaut par vous de signifier ou déposer votre comparution ou contestation dans lesdits délais, la demanderesse procédera à obtenir contre vous un jugement conforme aux conclusions qu'il sollicite.

VEUILLEZ AGIR EN CONSÉQUENCE. ST-JÉRÔME, ce 28 juin 1989 ROLLAND ÉTHER GREFFIER DE LA COUR DU QUÉBEC, chambre civile

Mes ROCHON, PRÉVOST, AUCLAIR, FORTIN & D'AOUT ATT: Me André Morin 85, rue de Marigny Ouest Suite 5.18 ST-JÉRÔME (Québec) J7Y 3R8 (514) 436-8244

recruteurs de la demanderesse.

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE TERREBONNE, No. 700-02-001907-899

COUR DU QUÉBEC

(Chambre civile) MUNICIPALITÉ DE PRÉVOST, Partie demanderesse c. CHARLES MINTZ, Partie défenderesse

ORDONNANCE PAR ORDRE DE LA COUR Le défendeur CHARLES MINTZ, est, par les présentes, requis de comparaître, dans un délai de trente (30) jours de cette publication, personnellement ou par l'entremise de ses procureurs.

Une copie du bref d'assignation et de la déclaration a été laissée au greffe de la Cour du Québec, chambre civile, du district de Terrebonne, à son intention.

De plus, prenez avis qu'à défaut par vous de signifier ou déposer votre comparution ou contestation dans lesdits délais, la demanderesse procédera à obtenir contre vous un jugement conforme aux conclusions qu'il sollicite.

VEUILLEZ AGIR EN CONSÉQUENCE. ST-JÉRÔME, ce 28 juin 1989 ROLLAND ÉTHER GREFFIER DE LA COUR DU QUÉBEC, chambre civile

Mes ROCHON, PRÉVOST, AUCLAIR, FORTIN & D'AOUT ATT: Me André Morin 85, rue de Marigny Ouest Suite 5.18 ST-JÉRÔME (Québec) J7Y 3R8 (514) 436-8244

recruteurs de la

Un Don Giovanni de grande qualité

Don Giovanni

Opéra de Mozart présenté au Centre national des arts d'Ottawa. Distribution: Victor Braun (Don Giovanni), Claude Corbeil (Leporello), Don Garard (Commendatore), Edith Wiens (Donna Anna), Vinson Cole (Don Ottavio), Judith Forst (Donna Elvira), Phillip Ens (Masetto), Tracy Dahl (Zerlina), l'Orchestre du Centre national des arts, dir. Gabriel Chmura; mise en scène, Bernard Uzan, décors et costumes, Robert Prevost. Autres représentations les 25, 27 et 29 juillet.

Carol Bergeron

APRÈS le succès remporté par la présentation des *Nozze di Figaro*, l'été dernier, l'Orchestre du centre national des arts d'Ottawa reprend, cette année, un autre chef-d'œuvre de Mozart, son *Don Giovanni*, également composé à partir d'un livret de Lorenzo da Ponte. Cette fois-ci, cependant, la production fait partie des événements qui marqueront la 20^e saison de l'orchestre.

Les décors et costumes de Robert Prevost ont été conçus à l'origine pour le *Don Giovanni* qu'avait monté Festival Canada, en 1973, pour cette même scène du Centre national des arts d'Ottawa. On se rappellera en outre que l'Opéra de Montréal les utilisa en 1988; mais là s'arrête la comparaison car le reste des deux productions n'a rien en commun si ce n'est, coïncidence fortuite, que la mise en scène d'Ottawa a été confiée au nouveau directeur général et directeur artistique de l'Opéra de Montréal.

Bernard Uzan a imaginé son personnage principal comme un séducteur infatigable vivant essentiellement des plaisirs éphémères du présent, un épicurien parfois même trivial. Bien sûr, nous le montre-t-il, pendant l'*Ouverture* marquée par un destin tragique: ayant perdu, tout jeune encore une mère qu'il adorait, Giovanni la cherchera toute sa vie notamment à travers les « mille et trois » Espagnoles qu'il a séduites. C'est cela que l'on suppose car le livret ne fait pas mention de ces détails.

Quant aux personnages féminins de Donna Anna et de Donna Elvira, elles apparaissent comme des êtres totalement impuissants qui ne méritent pas mieux que ce qui leur arrive. Elles cherchent éperdument l'amour auprès d'un homme qui ne sait donner rien d'autre que la séduction.

Or, la musique des grands *Airs* que Mozart a confiés à ces deux femmes me porte à croire qu'elles ne sont pas aveuglément sottes car le désespoir les habite. Il y a au moins là, quelque chose de tragique qui devrait se percevoir dans leur profil théâtral et qui devrait rejaillir sur tout le reste.

Pour avoir poussé son *Don Giovanni* avec un peu trop d'énergie du côté du divertissement, Uzan n'en a pas moins réussi une belle réalisation scénique: toujours vivante, toujours intéressante dans son déroulement.

La distribution ne comprend que des chanteurs canadiens, à l'exception de l'Américain Vinson Cole. Une



Tracy Dahl (Zerlina) et Phillip Ens (Masetto) dans *Don Giovanni* au Centre national des arts d'Ottawa.

distribution très homogène par la qualité des voix et par l'excellence du jeu des interprètes. Gabriel Chmura dirige le tout avec finesse et autorité.

Tous étaient en grande forme jeudi dernier et seulement quelques décalages entre le plateau et l'orchestre pouvaient rappeler qu'il s'a-

gissait d'une première. Victor Braun et Claude Corbeil forment un spectaculaire duo *Don Giovanni*/Leporello. Plus intérieure, la Donna de Edith Wiens contraste avec l'exhubérance un peu excessive de la Donna Elvira de Judith Forst. Phillip Ens et surtout Tracy Dahl sont très à l'aise dans Masetto et Zerlina.

D'une inégale excellence

Le Prince Igor

Un opéra d'Alexandre Borodine. Avec l'Orchestre du Festival international de Lanaudière et le Choeur multi-voix de Montréal dirigé par Semyon Vekstein. Distribution: Yuri Mazourok (Igor), Eva Zsellar (Laroslavlina), Guy Bélanger (Vladimir), Joseph Rouleau (Galitzki et Kontchak), Sonia Racine, Robert Robitaille, Grégoire Legendre, Michael Gray, Maria Pospescu et Chantal Lambert. Samedi 22 juillet, à l'Amphithéâtre de Lanaudière. Cette version concert sera diffusée sur les ondes MF de Radio-Canada, le 29 juillet à 13 h 30.

Carol Bergeron

PREMIÈRE réalisation d'envergure destinée au nouvel amphithéâtre du Festival International de Lanaudière, la version concert du *Prince Igor*, de Borodine, attirait, samedi soir, environ 2.000 personnes, soit de quoi remplir la salle couverte, laissant la partie extérieure pratiquement dégarnie.

Même si l'*Opéra* porte la signature de Borodine, on se souviendra que celui-ci mourut avant de l'avoir achevé. Ce sont Rimsky-Korsakov et Glazounov qui se chargèrent de le terminer. Glazounov composa tout le 3^e acte et reconstitua l'*Ouverture* qu'il avait entendue jouer par Borodine. Rimsky orchestra le tout et compléta certains détails des autres actes.

Même les *Danses Polovtsiennes*, d'abord créées en version concert (en 1879) huit ans avant la mort du compositeur, portent la trace de la collaboration. Au dire de Rimsky, il aurait participé avec Liadov et Borodine à l'orchestration de cette célèbre sime page pour chœur et orchestre.

Conçu par Borodine lui-même, le livret de cet *Opéra épique* s'appuie sur le *Dit de l'armée d'Igor*, une chanson de geste du Moyen Âge russe qui raconte essentiellement une histoire de réconciliation entre deux peuples ennemis, et plus précisément entre l'armée russe du Prince Igor et l'armée mongole du Khan Kontchak.

Puisqu'en l'occurrence il n'était pas question de mise en scène, l'interprétation globale reposait donc sur le chef d'orchestre. Toutefois, avec ses chœurs, ses solis-

tes, sa riche orchestration, sa verve mélodique et surtout la qualité de son écriture harmonique, cette partition russe ne fait pas de cadeaux.

Si, par le choix des chanteurs aussi bien que dans la préparation des chœurs et de l'orchestre, on a pu constater que dans l'ensemble Semyon Vekstein a fort habilement mené à terme une tâche redoutable, il n'en demeure pas moins que tout n'était pas de la même excellence. Ainsi, pourrait-on lui reprocher son parti pris de pousser les tempos rapides à des vitesses excessives. Cela rend tout simplement vulgaires, et non frénétiques, certains épisodes des *Danses Polovtsiennes*, par exemple.

Autour de l'extraordinaire baryton ukrainien Yuri Mazourok et de l'excellent soprano roumain Eva Zsellar, gravitait, avec Joseph Rouleau en tête, une distribution de chanteurs québécois. Le pari était donc de conjuguer le style impeccable des deux premiers aux louables efforts des autres. Mais pour ces derniers, cela représentait une rare occasion d'explorer un répertoire encore mal connu. Une occasion aussi d'apprendre à ne pas confondre, comme l'a fait le ténor Guy Bélanger, les manières russes et italiennes de chanter.

Ici cependant, il faut quand même nuancer, car un Joseph Rouleau connaît sans doute fort bien le répertoire russe pour la voix de basse, puisqu'il a interprété en Russie même — et avec succès — un rôle important comme celui de Boris Godounov. Mais aujourd'hui, il ne possède hélas plus les moyens vocaux qui lui permettraient d'exceller. Au-delà d'une certaine puissance, il ne lui reste plus qu'un trop large vibrato qui rend la justesse des notes à peu près impossible. Et puis, il faut bien l'admettre, cette emphatique persistance qu'il met à gesticuler au concert comme à la scène ne convient pas du tout.

À mon avis, il fallait admirer au plus haut degré la prestation de Yuri Mazourok: quel timbre formidablement beau et puissant, quelle expression convaincante et quelle élégance du style. Il fallait entendre avec quel art accompli il a rendu son grand *Air* du second acte.

Alicia de Larrocha au dernier Mozart Plus



Alicia de Larrocha

Marie Laurier

LA CÉLÈBRE pianiste espagnole Alicia de Larrocha sera la soliste invitée à la dernière double soirée de l'Orchestre symphonique de Montréal (OSM) dans le cadre de la série *Mozart Plus*. Dirigés par Charles Dutoit, les deux concerts ont lieu mardi et mercredi, soit les 24 et 25 juillet à la basilique Notre-Dame.

Mme de Larrocha interprétera le *Concerto pour piano no 23* en la majeur K. 488, de Mozart et les impressions symphoniques pour piano et orchestre de Falla, *Nuits dans les jardins d'Espagne*.

Adultée par tous les publics, Alicia de Larrocha est reconnue comme l'une des plus grandes artistes classiques au monde et sa longue carrière en témoigne.

Née à Barcelone, la jeune Alicia manifeste un remarquable talent musical dès sa tendre en-

fance. À six ans, en 1929, elle se produit en concert et Artur Rubinstein, ami de son professeur, lui prédit une brillante carrière. Elle poursuivra des études avancées en piano avec de grands maîtres, notamment Franck Marshall qui a donné son nom à une académie de musique à Barcelone que Mme de Larrocha préside actuellement.

Lauréate de plusieurs grands prix de musique, l'invitée de l'OSM qu'elle fréquente depuis 1975, continue d'être une des artistes les plus en demande dans les grandes capitales du monde.

Au double concert de cette semaine, outre les pièces de résistance du Mozart et de Manuel de Falla interprétées par Mme de Larrocha, l'OSM a inscrit à son programme la *Symphonie* dite « Haffner » de Mozart et la *Suite no 2 Daphnis et Chloé* de Maurice Ravel, une oeuvre majeure du répertoire discographique de l'OSM.

Le concert à la basilique commence à 19 h 30 précises.

Les Grands Explorateurs quittent le Théâtre Arlequin

Pierre Roberge

de la Presse canadienne

APRÈS 10 ans au théâtre Arlequin, les ciné-conférences *Les Grands Explorateurs* iront prendre l'affiche d'autres salles métropolitaines durant la saison 1989-90.

Le Tritorium du cégep du Vieux-Montréal, le théâtre Outremont et la salle du cégep Édouard-Montpetit, à Longueuil, s'inscrivent au menu de l'Université populaire, l'organisme qui présente la série *Les Grands Explorateurs*.

Monde interdit d'Asie, tourné en Birmanie et en Chine par Patrick Bernard, ouvrira la saison, avec une première le 6 septembre au Tritorium; le début des représentations à l'Outremont est pour le 2 octobre, a précisé Andrée Lapointe, directrice de la programmation.

Dans le cas de l'Outremont (dans la municipalité de ce nom), il s'agira des premiers films à y être projetés depuis les fermetures et vente du cinéma de répertoire, il y a deux ans et demi.

« C'est une variante bien particulière, ce n'est pas du cinéma au sens où on l'entend d'habitude, soulignait Mme Lapointe. Il y a toujours quelque chose de scène, avec un micro. »

Le cinéaste présente son film, d'abord dans un résumé d'une dizaine de minutes. Puis avec la bande sonore en trame de fond, il ajoute des

explications durant le cours de la projection.

Les amphithéâtres des cégeps de Laval et Montréal-Nord, en région métropolitaine, restent à l'horaire des *Grands Explorateurs* qui prévoient sept ciné-conférences en 1989-90, dont une sur Haïti, une autre sur le Texas et celle de Yves Mahuzier (fils d'Albert) intitulée *Japon des neiges*.

Cette année encore, le réseau des *Grands Explorateurs* s'étend au Grand Théâtre, de Québec, ainsi qu'à

des salles de Sainte-Foy (Albert-Rousseau), Trois-Rivières (Antonio-Thompson), Sherbrooke (Maurice O'Bready). Une douzaine d'autres peuvent s'y joindre, de façon intermittente, dit Mme Lapointe.

Les Grands Explorateurs ont maintenant vendu 38.000 abonnements de la saison à venir, pour l'ensemble des salles, précise la responsable.

À Montréal, le billet d'adulte régulier est porté à \$ 8 en semaine, \$ 8,50 la fin de semaine, une hausse de 50

cents depuis l'an dernier; les places par abonnement, pour étudiants et groupes sont à l'avenant.

Quant à l'Arlequin, situé dans l'est du centre-ville, il doit être rebaptisé car le nom appartient à l'Université populaire (ou Martin International UP, la compagnie de Serge Martin).

L'Olympia est le nouveau nom retenu, a indiqué Alain Senior, porteparole du propriétaire de l'immeuble. Il sera loué à diverses productions, à commencer par la comédie *Broue* en septembre.

Aussi à l'automne, Radio-Québec y tiendra sa partie du concours international d'orthographe, la Fondation Lucie-Bruneau le téléphone de la sclérose en plaques; le chanteur Gerry Boulet et le comique Daniel Lemire sont également censés s'y produire.

Honneur à une collaboratrice du chanoine Lionel Groulx

JULIETTE LALONDE-RÉMIL-LARD vient de recevoir la croix de Vermeil de l'Ordre du mérite et dévouement français pour les nombreux services rendus depuis 50 ans en tant qu'ex-secrétaire particulière du chanoine Lionel

Groulx et secrétaire de l'Institut de la *Revue d'histoire de l'Amérique française* ainsi que directrice du Centre de recherche Lionel-Groulx et de la fondation du même nom.

Maurane rafle l'Octave féminin

PARIS (AFP) — La chanteuse belge Maurane, qui s'est révélée cette saison au public parisien à travers sa prestation dans la comédie musicale *Starmania*, vient d'obtenir deux récompenses: l'Octave féminin décerné par Radio-France Internationale dans le cadre des 5^e Francophiles de la Rochelle (France) et le Prix du festival d'été international de Québec.

Ces deux trophées distinguent des artistes francophones pour leur travail en faveur de la défense et de l'illustration de la francophonie. Maurane, qui a été remarquée cette saison à Paris dans le rôle de la « serveuse automate » dans *Starmania*, a obtenu un succès critique lors de son passage à l'Olympia de Paris.

Sa chanson *Toutes les mamas* passe régulièrement en radio en France.

C'est le ministre français de la francophonie, Alain Decaux, qui a remis la distinction à Maurane. La précédente lauréate avait été la franco-allemande Patricia Kass.

Celle-ci a été attribuée à l'issue d'un « référendum planétaire » organisé de mars à mai par RFI auprès de ses 80 millions d'auditeurs. Il y avait 12 candidats en lice, représentant un large éventail de la chanson francophone, de Princess Erika pour le Cameroun à Kassav pour les

Antilles, en passant par le Québécois Michel Rivard ou Pascal Auberson pour la Suisse.

L'Octave masculin est allé au français Florent Pagny, qui succède à son compatriote Maxime Lefortier.

Rectificatif

UN TITRE ERRONÉ laissait entendre dans l'édition de vendredi dernier — chronique de cinéma de Marcel Jean — qu'un seul film québécois serait lancé en 1990.

Il fallait lire, bien sûr, qu'un seul premier long métrage serait produit en 1990, comparativement à 17 en 1971.

Il s'agit du premier long métrage du jeune cinéaste Richard Roy, *Moody Beach*, dont le tournage débutera le 1^{er} août, près de Jacksonville en Floride.

Le film devrait prendre l'affiche au printemps 1990.

Nos excuses à l'industrie cinématographique québécoise, ébranlée dans ses fondements par cette fausse annonce, et à nos lecteurs.

Décès de la scénariste Gloria Demers

GLORIA DEMERS, de l'Office national du film (ONF), est décédée mercredi dernier à 48 ans.

Ecrivaine de fictions, elle avait commencé sa carrière dans le cinéma, en 1972, comme assistante au montage avant de devenir monteuse sonore.

Elle était surtout connue pour son apport au studio D de l'ONF; la section des films de femmes pour laquelle elle avait écrit plus de 30 scénarios de films.

Son projet le plus important avait été l'écriture et la narration du documentaire *Behind the Veil: Nuns* (1985) réalisé par Margaret Wescott qui traitait du rôle historique des femmes dans la religion.

Récemment, elle avait écrit un commentaire pour Berverly Shaffer's, *To A Safer Place*, qui racontait l'histoire d'une victime d'un inceste. Le dernier film auquel elle avait participé, *The Bus*, n'est pas encore terminé.

LA TÉLÉ CE SOIR

* Coupable sous les drapeaux.

Dans une prestigieuse académie militaire américaine, un cadet accusé d'avoir violé et tué un camarade tente de se défendre avec l'aide de son père. R-Q. 19 h 30.

* *Escape To Freedom*. Drame social américain. À la fin des années 70, un juge américain doit présider à Berlin le procès d'un pirate de l'air est-allemand. ABC 21 h.

* *Torgat*. Documentaire de la série des *Grands Explorateurs* sur les monts Torgat dans la péninsule d'Ungava-Labrador: la route des icebergs, le village fantôme de Hebron, la mine oubliée de Ramah, etc. TV5 21 h 30.

* *Un flic sur le toit*. Drame policier suédois. Un policier déséquilibré juché sur un toit tire dans la rue ses collègues qui circulent. R-Q. 22 h.

MOZART *plus*



25/26 juillet
19h30

DERNIERS CONCERTS DE L'ÉTÉ

Charles Dutoit, chef
Alicia de Larrocha, piano

MOZART *Symphonie no 35, K 385, «Haffner»*

MOZART *Concerto pour piano no 23, K 488*

FALLA *Nuits dans les jardins d'Espagne*

RAVEL *Daphnis et Chloé, suite no 2*

Commanditaire du festival



POWER CORPORATION DU CANADA

ORCHESTRE SYMPHONIQUE DE MONTRÉAL

25^e, 16^e et 8^e
Ticketron (+ 25), Place des Arts (+ 15)
Sièges réservés

Basilique Notre-Dame

CULTURE ET SOCIÉTÉ

CINÉMA

ASTRE I: (327-5001) — *Batman* 1 h 15, 4 h, 7 h, 9 h 45
ASTRE II: — *UHF* 1 h 15, 3 h 15, 5 h 15, 7 h 15, 9 h 15
ASTRE III: — *Karate Kid 3* 1 h 15, 3 h 30, 5 h 45, 8 h, 10 h 15
ASTRE IV: — *Week-end at Bernie's* 1 h, 3 h, 5 h, 7 h, 9 h
BERRI I: (288-2115) — *Batman* 1 h, 4 h, 7 h, 9 h 30
BERRI II: — *S.O.S. fantômes 2* 12 h 45, 3 h, 5 h 15, 7 h 30, 9 h 45
BERRI III: *Karate Kid 3* 12 h 30, 2 h 45, 5 h, 7 h 15, 9 h 30
BERRI IV: — *Les Lavigneurs démentagent* 1 h, 5 h, 9 h
BERRI V: — *Fierro, l'été des secrets* 1 h 30, 3 h 30, 5 h 30, 7 h 15, 9 h 30, 11 h 30, 1 h 30, 3 h 30, 5 h 30 — *Les aventures du Baron Munchausen* 9 h 30
BONAVENTURE I: (861-2725) — *Shag* sem. 7 h 30, 9 h 30
BONAVENTURE II: — *Great Balls of Fire* sem. 7 h 05, 9 h 20
BROSSARD I: (465-5906) — *Jésus de Montréal* 2 h, 4 h 30, 9 h 45
BROSSARD II: *S.O.S. fantômes 2* 5 h, 7 h 15, 9 h 20 — *Fierro, l'été des secrets* 1 h, 3 h, 5 h
BROSSARD III: *Batman* 1 h 15, 4 h, 7 h, 9 h 30
CARREFOUR LAVAL 1: (688-3684) — *K-9* sem. 7 h 30, 9 h 30
CARREFOUR LAVAL 2: *S.O.S. fantômes 2* sem. 7 h 10, 9 h 35
CARREFOUR LAVAL 3: *Jésus de Montréal* sem. 7 h 10, 9 h 35
CARREFOUR LAVAL 4: *Ghostbusters 2* sem. 7 h 15, 9 h 30
CARREFOUR LAVAL 5: *Week-end at Bernie's* sem. 7 h 05, 9 h 15
CARREFOUR LAVAL 6: *When Harry Met Sally* sem. 7 h 30, 9 h 40
CINÉMA ÉGYPTIEN 1: 1455 Peel, Mtl. — *Ghostbusters 2* 12 h 30, 2 h 45, 5 h, 7 h 15, 9 h 30
CINÉMA ÉGYPTIEN 2: Mtl. — *Jésus de Montréal* 2 h, 5 h 10, 7 h 20, 9 h 30
CINÉMA ÉGYPTIEN 3: Mtl. — *UHF* 1 h, 3 h, 5 h, 7 h, 9 h
CINÉMA JEAN-TALON: Mtl. — *Licence to Kill* sem. 7 h, 9 h 40
CINÉMA OMEGA 1: — *Chérie, j'ai réduit les enfants* 1 h, 3 h 10, 5 h 10, 7 h 20, 9 h 30
CINÉMA OMEGA 2: — *Peter Pan* 1 h, 2 h 45, 4 h 30, 7 h — *Société des poètes disparus* 9 h
CINÉMA DE PARIS: 896 Ste-Catherine O. (866-3636) — *Sweet Lorraine* tous les soirs 19 h 15, 21 h 15
CINÉMA PARALLÈLE: 3682 boul. St-Laurent, Mtl. (843-6001) — Relâche jusqu'au 2 août
CINÉMA PONT-CLAIRE 1: 6361 Trans-Canada — *Ghostbusters 2* 1 h 30, 4 h, 7 h, 9 h 30
CINÉMA PONT-CLAIRE 2: *Shag* 12 h 45, 2 h 50, 5 h, 7 h 30, 9 h 40
CINÉMA PONT-CLAIRE 3: *UHF* 1 h 15, 3 h 15, 5 h 15, 7 h 20, 9 h 25
CINÉMA PONT-CLAIRE 4: *When Harry Met Sally* 1 h, 3 h, 5 h, 7 h, 9 h 05
CINÉMA PONT-CLAIRE 5: *Week-end at Bernie's* 12 h 50, 2 h 55, 5 h, 7 h 05, 9 h 10
CINÉMA PONT-CLAIRE 6: *Karate Kid 3* 12 h 30, 2 h 45, 5 h, 7 h 15, 9 h 30
CINÉMA THÉÂTRE QUÉBÉCOISE: (842-9768) —

CINÉMA V: 1: 5560 Sherbrooke O. (489-5559) — *Licence to Kill* 6 h 50, 9 h 35
CINÉMA V-2: *Dead Poets Society* 6 h 55, 9 h 40
CINÉPLEX I: (849-3456) — *Camille Claudel* 1 h 30, 4 h 45, 8 h 15
CINÉPLEX II: — *See no Evil Hear no Evil* 1 h 10, 3 h 15, 5 h 20, 7 h 25, 9 h 30
CINÉPLEX III: — *K-9* 1 h 05, 3 h 15, 5 h 30, 7 h 45, 9 h 45
CINÉPLEX IV: — *Field of Dreams* 1 h, 3 h 10, 5 h 20, 7 h 30, 9 h 40
CINÉPLEX V: — *Bagdad Café* 1 h 30, 3 h 30, 5 h 30, 7 h 30, 9 h 30
CINÉPLEX VI: — *La petite voleuse* 1 h, 3 h 15, 5 h 30, 7 h 40, 9 h 50
CINÉPLEX VII: — *Karate Kid 3* 2 h, 4 h 20, 7 h, 9 h 20
CINÉPLEX VIII: — *Batman* 1 h 15, 4 h 15, 7 h, 9 h 30
CINÉPLEX IX: — *Outside Chance of Maximilian* 1 h 05, 3 h 05, 5 h 05, 7 h 05, 9 h 05
COMPLEXE DES JARDINS I: (288-3141) — *Mort d'un commis voyageur* 1 h, 4 h, 7 h, 9 h 45
COMPLEXE DES JARDINS II: — *Batman* 1 h 10, 3 h 50, 7 h, 9 h 40
COMPLEXE DES JARDINS III: — *La Soule* 1 h, 3 h, 5 h, 7 h 10, 9 h 10
COMPLEXE DES JARDINS IV: — *Scandale* tous les jours 12 h 45, 2 h 50, 5 h 05, 7 h 20, 9 h 35
COMPLEXE GUY-FAYREAU / O.N.F.: 200

SUR SCÈNE

L'AIR DU TEMPS: 194 ouest St-Paul, Montréal (842-2003) — Jazz du mer, au dim. de 22h 15 à 02h 30 — Jack Kochan Trio, du 26 au 30 juillet
BAR 2080: 2080 rue Clark, Montréal (265-0007) — Eric Harding, piano, le 25 juillet à 21h 30 — Steve Amurault, piano, le 26 juillet à 21h 30 — Janis Steprans, sax, le 27 juillet à 21h 30
BAR LES BEAUX ESPRITS: 2073 St-Denis, Montréal (844-0882) — Billy Charcoal, les 24-25-26 juillet à 22h 45
BAR LES JOYEUX NAUFRAGES: 161 est Ontario, Montréal (843-3808) — Jazz les mardis à 22h
BIDDLE'S JAZZ AND RIBS: 2060 rue Aylmer, Montréal (842-8656) — Le Quatuor de Johnny Scott et Geoffrey Lapp, en permanence, lun. 19h à 24h, mar. 20h à 01h, mer. au ven. 17h à 22h — Le Trio de Charlie Biddle, en permanence du mer. au sam. à compter de 22h — Billy Georgette, pianiste/ chanteur, sam. de 17h à 19h
LE BIJOU: Complexe Pointe-Claire — Comedy Tent Road Show, les mer. à 20h 30, le 26 juillet Ron Vaudry
BISTRO D'AUTREFOIS: 1229 St-Hubert, Montréal (842-2808) — Spectacles du mer. au sam.
CAFÉ CAMPUS: 3315 chemin Reine-Marie, Montréal (735-1259) — Tous les lundis, soirée reggae
CAFÉ THÉLÈME: 311 est Ontario, Montréal (345-7932) — Jazz les ven. et sam. à 21h 30
LA CAGE AUX SPORTS: 6321 Trans-Canada, Pointe-Claire (694-4915) — Ateliers d'art, gratuit pour les enfants, les jeu. ven. sam. dim. 17h 30 à 20h 30
LA CAGE AUX SPORTS: 5830 boul. Taschereau, Brossard (676-4404) — Ateliers d'art gratuits pour les enfants les jeu. ven. sam. dim. 17h 30 à 20h 30
LA CAGE AUX SPORTS: Carrefour Angrignon, 7077 Newman, LaSalle (363-1403) — Ateliers d'art, gratuits pour les enfants, les jeu. ven. sam. dim. 17h 30 à 20h 30
LA CAGE AUX SPORTS: 1800 chemin Côte Vertu, St-Laurent (745-4322) — Atelier d'art gratuit pour les enfants, du jeu. au dim. de 17h 30 à 20h 30
LA CAGE AUX SPORTS: Hôtel Relax, 2900 boul. Le Carrefour, Laval (688-8244) — Atelier d'art gratuit pour les enfants, du jeu. au dim. de 17h 30 à 20h 30
CHATEAU MONTCALM: 255 chemin Fussey, St-Donat (819-424-1531) — L'Ensemble instrumental Wiener Tante, Soirée Viennoise, œuvres de Strauss et Lehar, du 29 juin au 12 août, jeu. au sam. à 20h 30
CLUB G.M.: 22 rue St-Paul, Vieux Montréal (861-8143) — Live Jazz du lun. au ven. de 17h à 21h — Happy hours de 17h à 21h
CLUB MILES: 1200 Bishop (861-4656) — Tous les soirs l'Ensemble Elder Léger, à 17h 30
LA DILIGENCE: 7385 boul. Décarie, Montréal (777-1) — Théâtre Candlelight « Eubie » comédie musicale avec Michelle Sweeney, Phillip Cole, Geraldine Hunt, Don Jordan, du mar. au dim., diner 18h 30,

ouest Loup, Dorchester, Mtl. (263-8229) — Relâche jusqu'au 1er août
CONSERVATOIRE D'ART CINÉMATOGRAPHIQUE: (848-3876) — *The 39 Steps* 20 h 30
CRÉMAZIE: (388-4210) — *Batman* sem. 7 h, 9 h 30
DAUPHIN I: (721-6060) — *Jésus de Montréal* 2 h, 5 h 10, 7 h 20, 9 h 30
DAUPHIN II: *Liaisons dangereuses* sem. 7 h 30, 9 h 45
CINÉMA DÉCARIE 1: (341-3190) — *When Harry Met Sally* sem. 7 h, 9 h
CINÉMA DÉCARIE 2: *Shag* sem. 7 h 10, 9 h 10
DORVAL I: (631-8586) — *Indiana Jones & the Last Crusade* 1 h, 4 h, 6 h 50, 9 h 35
DORVAL II: *Lethal Weapon 2* 1 h 15, 4 h, 6 h 45, 9 h 30
DORVAL III: *Honey I've Shrank the Kids* 1 h, 3 h 10, 5 h 20, 7 h 30, 9 h 40
DORVAL IV: — *Peter Pan* 12 h, 1 h 40, 5 h 45 — *Dead Poets Society* 3 h 15, 7 h 20, 9 h 45
DU PARC 1: (844-9470) — *Licence to Kill* sem. 6 h 45, 9 h 30
DU PARC 2: — *Lethal Weapon 2* 7 h, 9 h 25
DU PARC 3: — *Dead Poets Society* 7 h 05, 9 h 30
DU PLATEAU 1: (521-7870) — *Indiana Jones et la dernière croisade* 1 h, 4 h, 6 h 15, 7 h, 9 h 30
DU PLATEAU 2: — *Peter Pan* 1 h, 2 h 40, 4 h 20, 6 h, 7 h 40, 9 h 10
FAIRVIEW I: (697-8095) — *Licence to Kill* 1 h, 3 h 50, 6 h 35, 9 h 25
FAIRVIEW II: — *Peter Pan* 12 h, 1 h 45, 6 h — *Batman* 3 h 30, 7 h 35, 10 h,

FAUBOURG STE-CATHERINE 1: (932-2230) — *Harry Met Sally* 1 h 30, 3 h 30, 5 h 30, 7 h 30, 9 h 30
FAUBOURG STE-CATHERINE 2: — *Week-end at Bernie's* 1 h, 3 h 05, 5 h 10, 7 h 20, 9 h 30
FAUBOURG STE-CATHERINE 3: — *Do the Right Thing* 2 h, 4 h 30, 7 h 10, 9 h 40
FAUBOURG STE-CATHERINE 4: — *Karate Kid 3* 12 h 45, 3 h, 5 h 10, 7 h 30, 9 h 45
GOETHE-INSTITUT MONTRÉAL: (499-0159) —
GREENFIELD I: (671-6129) — *Indiana Jones et la dernière croisade* 1 h, 4 h, 6 h 50, 9 h 35
GREENFIELD 2: — *Permis de tuer* 12 h 30, 3 h 30, 6 h 30, 9 h 30
GREENFIELD 3: — *Peter Pan* 12 h, 1 h 40, 6 h — *Batman* 3 h 20, 7 h 30, 9 h 55
IMAX: Vieux-Port de Montréal — *Vertige* lun. au dim. 10 h 30, 11 h 30, 13 h 30, 14 h 30, 15 h 30, 16 h 30, 17 h 30, 19 h 30, 20 h 30, 21 h 30 — *Speed* lun. au dim. 12 h 30, 18 h 30
IMPERIAL: (288-7102) — *Indiana Jones & the Last Crusade* 12 h 20, 3 h 20, 6 h 20, 9 h 20
LAVAL I: (688-7776) — *Indiana Jones et la dernière croisade* 1 h, 4 h, 7 h, 9 h 30
LAVAL II: — *Permis de tuer* 1 h 05, 3 h 50, 6 h, 9 h 20
LAVAL III: — *Chérie, j'ai réduit les enfants* 12 h 40, 2 h 50, 5 h, 7 h, 9 h 10
LAVAL IV: — *Peter Pan* 12 h 10, 1 h 30, 5 h 45 — *Batman* 3 h 15, 7 h 15, 9 h 45
LAVAL V: — *Lethal Weapon 2* 12 h 10, 2 h 30, 4 h 50, 7 h 10, 9 h 30
LAVAL 2000 1: (687-5207) — *Batman* 1 h 10, 4 h, 7 h, 9 h 30
LAVAL 2000 2: *Karate Kid 3* 1 h 30, 4 h 10, 7

h 05, 9 h 35
LOEW'S I: (861-7437) — *Licence to Kill* 12 h 40, 3 h 35, 6 h 30, 9 h 20
LOEW'S II: — *Batman* 1 h 15, 4 h, 6 h 45, 9 h 30, 9 h 30
LOEW'S III: — *Dead Poets Society* 1 h, 3 h 45, 6 h 30, 9 h 15
LOEW'S IV: — *Star Trek V the Final Frontier* 12 h 15, 2 h 35, 4 h 55, 7 h 15, 9 h 35 mer. 12 h 15, 2 h 35, 4 h 55, 9 h 35
LOEW'S V: — *Batman* 12 h 15, 3 h, 5 h 45, 8 h 30
QUIMETOSCOPE: (525-8600) — Salle 1: *Dandin* 19 h — *Petite Vera* 21 h 15 — salle 2: *La mort de Mario Ricci* 19 h 30 — *Full Metal Jacket* 21 h 30 — Salle 3: *Jacques et novembre* 19 h 15 — *Psaume rouge* 21 h
PALACE I: (866-6991) — *Batman* 12 h, 3 h, 6 h, 9 h
PALACE II: — *Lethal Weapon 2* 1 h 30, 4 h 10, 6 h 50, 9 h 30
PALACE III: — *Lethal Weapon 2* 12 h 30, 3 h 10, 5 h 50, 8 h 30
PALACE IV: — *Honey I Shrank the Kids* 1 h 15, 3 h 30, 5 h 50, 8 h 10
PALACE V: — *Peter Pan* 12 h, 1 h 50, 3 h 40, 5 h 30, 7 h 20, 9 h 10
PALACE VI: — *Honey I Shrank the Kids* 12 h 15, 2 h 30, 4 h 50, 7 h 10, 9 h 30
PARADIS I: (354-3110) — *Batman* 1 h 15, 4 h, 7 h, 9 h 45
PARADIS II: — *Karate Kid 3* 1 h, 3 h 20, 5 h 40, 8 h, 10 h 15
PARADIS III: — *S.O.S. fantômes 2* 1 h, 3 h 05, 5 h 10 — *K-9* 7 h 15, 9 h 20
PARISIEN I: (866-3856) — *Indiana Jones et la dernière croisade* 1 h, 4 h, 6 h 55, 9 h 35
PARISIEN II: — *Vent de galène* 12 h 15, 2 h 30, 4 h 45, 7 h 10, 9 h 10, jeu. 12 h 15, 2 h

30, 4 h 45, 9 h 30
PARISIEN III: — *Peter Pan* 12 h, 1 h 40, 5 h 45 — *Société des poètes disparus* 3 h 15, 7 h 20, 9 h 45
PARISIEN IV: — *Permis de tuer* 12 h 30, 3 h 30, 6 h 30, 9 h 25
PARISIEN V: — *Chérie, j'ai réduit les enfants* 12 h 30, 2 h 45, 5 h, 7 h 15, 9 h 35
PLACE ALEXIS NIHON I: (935-4246) — *UHF* 1 h 15, 3 h 15, 5 h 15, 7 h 15, 9 h 15
PLACE ALEXIS NIHON II: — *Shag* 1 h 05, 3 h 05, 5 h 05, 7 h 10, 9 h 20
PLACE ALEXIS NIHON III: — *Ghostbusters 2* 2 h, 4 h 45, 7 h 05, 9 h 25
PLACE DU CANADA: — *Scandal* sem. 7 h, 9 h, 7 h, 9 h 30
PLACE LONGUEUIL 1: (679-7451) — *Karate Kid 3* 12 h 30, 2 h 40, 5 h, 7 h 15, 9 h 30
PLACE LONGUEUIL 2: — *Batman* 1 h 15, 4 h, 7 h, 9 h 30
LE RIALTO: 5723 ave du Parc, Mtl. (274-3550) — *Scandal* 7 h 15 — *Camille Claudel* 9 h 30
UNIVERSITÉ: Mtl. (849-0041) — *Licence to Kill* sem. 6 h 15, 9 h 15
VERSAILES I: (353-7880) — *Indiana Jones et la dernière croisade* 1 h, 4 h, 6 h 50, 9 h 35
VERSAILES II: — *Batman* 1 h, 3 h 45, 6 h 30, 9 h 15
VERSAILES III: — *Chérie, j'ai réduit les enfants* 12 h 30, 2 h 35, 4 h 40, 6 h 50, 9 h 10
VERSAILES IV: — *Peter Pan* 12 h, 1 h 40, 5 h 45 — *Société des poètes disparus* 3 h 15, 7 h 20, 9 h 45
VERSAILES V: — *Permis de tuer* 1 h, 3 h 50, 6 h 40, 9 h 30
VERSAILES VI: — *Lethal Weapon 2* 1 h 15, 4 h, 6 h 45, 9 h 30

FAMOUS PLAYERS
«L'événement cinématographique de l'été»
Francine Laurendeau — *Le Devoir*
VENT DE GALÈNE
1793
LES FILMS ANTRAL
12:15-2:30-4:45
LE PARISIEN
7:10-9:10
JEU 12:15-2:30
4:45-9:30

TELEVISION

2 CBFT	12.00 Première édition	12.30 Ferland Nadeau en vacances	17.00 Papier glacé
12.15 Côte jardin	13.00 En toute amitié	17.30 Terreur en bouche	
13.15 Dallas	14.00 C'est déjà demain	17.40 Lire — Mes mains ont la parole — Récréa 2	
14.15 Cinéma	14.30 Les joyeux naufrages	18.05 Le petit journal	
	15.00 Québec à la carte		
	15.30 Paul et les jumeaux		
	16.00 Barbecue		
	16.30 Flash Vancelle		
15.00 Les schtroumpfs	17.00 Double défi	17.00 Beau et chaud	
17.00 D'une série à l'autre	17.30 Fais-moi un dessin	17.30 Pincchio	
18.00 Montréal ce soir		18.00 Passe-Partout	
6 CBMT	12.00 Lingo	17.00 RADIO-QUÉBEC	
12.00 Middy	12.30 Pulse	17.30 Beau et chaud	
13.00 All my children	13.00 Lifetime	17.00 Le club des 100 watts	
14.00 Coronation Street	14.00 Another World	18.00 Passe-Partout	
15.00 Talkabout	15.00 General Hospital		
16.00 Guiding Light	15.00 Oprah Winfrey Show		
17.00 Generations	16.00 Family Ties		
17.00 The Edison Twins	17.30 The Cosby Show		
17.00 Video Hits	18.00 Pulse		
17.30 Kate and Allie			
18.00 Newswatch			
10 CFTM	12.00 Lingo	15.30 TV 5	
12.00 Double défi	12.30 Pulse	14.50 Bonne journée	
	13.00 Lifetime	15.00 L'info-5	
	14.00 Another World	15.30 L'œil en coulisses	
	15.00 Oprah Winfrey Show	16.30 Récréation	
	16.00 Family Ties		
	17.30 The Cosby Show		
	18.00 Pulse		

LE DEVOIR

Renseignements.....(514) 844-3361

Administration.....(514) 844-3361

Rédaction.....(514) 842-9628

Annonces classées.....(514) 286-1200

Publicité.....(514) 842-9645
numéro sans frais.....1-800-363-0305

Abonnements
Les numéros de téléphone suivants sont valables pour le service de livraison par camelot. Pour les abonnements postaux, contactez le (514) 844-7457

Montréal.....(514) 332-3891 ou (514) 844-5738
Québec.....(418) 845-2080
Extérieur — Indicateur 514.....1-800-361-6059
Indicateur 418.....1-800-463-4747
Indicateur 819.....1-800-361-5699
Indicateur 613.....1-800-361-5695

LES BUREAUX DU DEVOIR SONT OUVERTS DU LUNDI AU VENDREDI DE 9H00 À 16H30

La télévision du lundi soir en un clin d'oeil												
	18h00	18h30	19h00	19h30	20h00	20h30	21h00	21h30	22h00	22h30	23h00	23h30
2 CBFT (R.C.) Montréal	Ce soir	Côté jardin	Les insolences d'une caméra	La loi de Los Angeles	Concert au parc	Le Téléjournal	Le Point/Météo/Sports	Lord Mountbatten, le dernier vice-roi				
3 WCAX (CBS) Burlington	News (1 h.)		CBS News	Hollywood Squares	Kate & Allie	Heartland	Murphy Brown	Designing Women	Newhart	Doctor, Doctor	News	The Pat Sajak Show
5 WPTZ (NBC) Plattsburgh	News (1 h.)		Jeopardy	USA Today	ALF	The Hogan Family	Movie: <i>Scandal in a Small Town</i> — Am. 88	Avec Raquel Welch et Christa Denton			News	The Tonight Show
6 CBMT (CBC) Montréal	Newsweek (1 h.)		Benson and Hedges...	Danger Bay	The Wonder Years	Degrassi Junior High	Designing Women	Newhart	The National	22h 20: The Journal	News	Newhart
10 CFTM (TVA) Montréal	Ici Montréal	Mimémo	Québec à la carte	Les Brillant	Les héritiers du rêve		Sous le signe du faucon		Ferland - Nadeau en vacances		Nouvelles TVA météo/sports	23h45/C'est déjà demain (reprise de 14 h)
12 CFCF (CTV) Montréal	Pulse (1 h.)		Entertainment tonight	Live It Up	MacGyver		Murphy Brown	The Robert Guillaume...	Jake and the Fatman		News	Pulse
15 TV5 (Télévisions Francophones)	Le petit journal	Des chiffres et des lettres	Journal télévisé de TF1	L'info - 5	Sept sur sept		La chance aux chansons	Torngat (spécial)			Jeunes virtuoses	Journal télévisé de TF1 internationale
17 CIVM (R.-Q.) Montréal	Passe-partout	5 pour 1	Biondi & Cie	Coupable sous les drapeaux (1re/4)		La route des vacances	Beau et chaud		Cinéma: <i>Un flic sur le toit</i> — Suéd. 1976	Avec Carl Gustaf Lindstedt		23h55/La route des vacances
20 Musique Plus	Musique vidéo VJ: Claude Rajotte		Rock Velours VJ: Sonia Benezra	Musique vidéo VJ: Sonia Benezra			Rock en bulle: K.D. Lang	Musique vidéo / VJ: Sonia Benezra				
22 WVNY (ABC) Burlington	News	ABC News	Wheel of Fortune	A Current Affair	MacGyver		Movie (première): <i>Escape to Freedom</i> — É.-U. 1987	Avec Martin Sheen et Heinz Honig			News	Nightline
24 CICO (TVO) Ontario	Polka Dot Door	... Elephant Show	Profiles of Nature	Automania	The Triumph of the West		Repercussions: A Celebration of African...		Science and Culture in the Western Tradition			Question Period-Provincial
25 Much Music	19 h: Rockflash Wrap		Muchwest	Musimovie: <i>Woodstock</i>					Eurythmics Spotlight	Test Pattern		
33 VERMONT ETY (PBS)	The MacNeil-Lehrer Newshour	The Nightly Business...	Vermont Report	National Geographic	American Masters: Aretha Franklin: The...				The Minneapolis Sound		Movie: <i>The Postman Always Rings Twice</i> — Am. 46 Avec J. Garfield et L. Turner	
35 QUATRE SAISONS Montréal	La roue chanceuse	Garden-party		Cinéma: <i>Que les gros salaires lèvent le doigt</i> — Fr. 82 avec Daniel Auteuil et J. Poiret			Le grand journal		Garden-party		Sports plus	Patrouille de nuit

MONTRÉAL HERDOMADAIRE

[illegible]

Les plus fortes variations hebdomadaires pour les actions ordinaires*

■ 15 plus fortes hausses ■				■ 15 plus fortes baisses ■			
Titre	Var. (%)	Prix du 14-07	Prix du 21-07	Titre	Var. (%)	Prix du 14-07	Prix du 21-07
Louven (Soc. Minière)	63.97	4.65	7.50	Société Asbestos	22.58	7.75	6.00
Ress. St-Genève	46.91	2.11	3.10	Sceptre Resources Wt	13.04	2.30	2.00
CMP 1988 Oil & Gas							
Development	44.44	9.00	13.00	Falconbridge Wt	12.94	4.25	3.70
Louven Pr SrA FI C Cv	32.91	3.95	5.25	Colortech CI A NV	11.76	2.55	2.25
Freewest Resources	20.00	2.50	3.00	Exploration Orex	10.44	3.35	3.00
Golden Star Resources	19.14	2.35	2.80	Woodward's	9.26	5.125	4.65
AUR Resources	17.56	9.25	10.875	Silcorp CI B	8.27	16.625	15.25
Golden Knight							
Resources	16.92	8.125	9.50	Innopac	6.97	10.75	10.00
Inverness Petroleum	14.11	4.25	4.85	Metro-Richelieu	6.74	4.45	4.15
Cambior Wt	12.70	2.44	2.75	Loewen, Ondaatje,			
				McCutcheon	6.66	5.625	5.25
Sico	12.26	13.25	14.875	Artopex International	5.68	4.40	4.15
Campbell Soup	11.36	22.00	24.50	Lasmo Canada	5.55	2.70	2.55
Northwest Sports							
Enterprises	11.11	9.00	10.00	AMCA International	5.49	4.55	4.30
Etac Sales	10.93	8.00	8.875	Socanav CI A SV	4.76	5.25	5.00
Goldex Mines	10.47	2.10	2.32	Sportscene Restaur.	4.76	3.15	3.00

* Par pourcentage. Les titres inférieurs à \$ 2.00 ne sont pas considérés.

Source: Bourse de Montréal.

Les plus fortes variations hebdomadaires pour les titres RÉA*

■ 15 plus fortes hausses ■				■ 15 plus fortes baisses ■			
Titre	Var. (%)	Prix du 14-07	Prix du 21-07	Titre	Var. (%)	Prix du 14-07	Prix du 21-07
Louvem (Société min.)	63.97	4.65	7.625	Méto-Richelieu	6.74	4.45	4.15
Louvem Pr SrA FI C Cv	32.91	3.95	5.25	Artopex International	5.68	4.40	4.15
AUR Resources	17.56	9.25	10.875	Socanav CI A SV	4.76	5.25	5.00
Cambior Wt	12.70	2.44	2.75	Sportscene Restaur.	4.76	3.15	3.00
Sico	12.26	13.25	14.875	Groupe DMR	4.61	3.25	3.10
Goldex Mines	10.47	2.10	2.32	Groupe Bocenor BF	4.44	2.25	2.15
Espalau	9.43	2.65	2.90	BCE Mobile Communications	4.23	32.50	31.125
Astral, Bellevue,				FCA International	4.00	9.375	9.00
Pathé CI A NV	9.27	12.125	13.25	Informatrix 2000	4.00	2.50	2.40
McNeil, Mantha	9.09	2.20	2.40				
Astral, Bellevue,				Simard-Beaudry	3.79	3.95	3.80
Pathé CI B SV	8.00	12.50	13.50				
Lessard, Beaucage,				Explor. Muscocho	3.70	2.70	2.60
Lemieux	7.89	1.90	2.05				
Auberge des Gouverneurs	5.68	4.40	4.65	Uni-Select	3.63	6.875	6.625
Les Boutiques							
San Francisco	5.12	3.90	4.10	Dumagami Mines	3.57	14.00	13.50
Hartco Enterprises	5.00	7.50	7.875	Bonaire	3.36	2.38	2.30
Industries Cover	5.00	2.00	2.10	Algo Group CI A	3.26	4.60	4.40

* Par pourcentage. Les titres inférieurs à \$ 2.00 ne sont pas considérés.

Source: *Bourse de Montréal*.

Cette semaine à la bourse

ASSEMBLÉES GÉNÉRALES

Nom de la compagnie	date	heure	lieu
Les Magasins Le Château	25-07	11 h 00	Montréal
J.A.G. (Les Mines)	26-07	11 h 00	Montréal
Unigesco	26-07	11 h 00	Montréal
Comterm	28-07	14 h 00	Montréal
Mazarin (Soc. Explor. Min.)	28-07	14 h 00	Québec
Madeleine (Les Mines)	28-07	16 h 00	Montréal

EXPIRATION DE BONS DE SOUSCRIPTION

Falconbridge
Symbole: FL.WT
Valeurs: actions ordinaires.
Base de souscription: 1 bon plus \$ 23.95 pour 1 action.
Date d'expiration: le 27 juillet 1989.

OFFRE PUBLIQUE D'ACHAT

Glenayre Electronics
Modalités : Trans Canada Glass offre d'acheter jusqu'à 3,300,000 actions ordinaires de Glenayre. Trans Canada Glass offre \$8 comptant et une action ordinaire pour chaque action de Glenayre. L'offre se termine le 31 juillet 1989. Il est à noter qu'il y a près de 6,000,000 d'actions ordinaires de Glenayre en circulation et donc qu'il existe une possibilité de prorata.

B.A.T. Industries PLC

Modalités : Hoylake Investments, une filiale de Anglo Group PLC, a l'intention d'acquies B.A.T. L'offre se fera sur la base suivante :

- Pour chaque tranche de 100 actions ordinaires 25p de B.A.T.
- 425 livres sterling de notes garanties senior 1992 de Hoylake.
- \$ 418.20 US (égal à 255 livres sterling) de notes subordonnées 1993 de Hoylake; et
- 170 livres sterling de titres d'emprunt échangeables 1999 de Hoylake, lesquels seront échangeables immédiatement en 38.7 actions ordinaires de 10p de Anglo.

NOUVELLE INSCRIPTION

Nom de la compagnie	Symbole
International Countour Tech.	ICY.UN
Goldstake Explorations	GXP
Edper Enterprises	EDP.A
Minera Rayrock	MRN
Falvo	FAL
CMP 1988 Oil & Gas Development	CMH.UN

CHANGEMENT DE NOM

Computalog Gearhart devient **Computalog**
Les renseignements contenus aux présentes proviennent de sources que nous croyons dignes de foi mais nous ne pouvons garantir leur exactitude. Ce document, étant un bulletin d'information, pourrait être incomplet.
Le 21 juillet 1989

Ces données sont fournies par

		32 den sem										52 den sem									
Volume		Ha	Min	Bas	Clôt.	Var.	Ha	Var.	Bas	Clôt.	Var.	Ha	Var.	Bas	Clôt.	Var.	Ha	Var.	Bas	Clôt.	Var.
June	20070	12	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15
July	15000	12	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15
Aug	12000	12	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15
Sept	10000	12	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15
Oct	8000	12	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15
Nov	6000	12	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15
Dec	4000	12	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15
Jan	2000	12	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15
Feb	1000	12	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15
Mar	500	12	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15
Apr	200	12	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15
May	100	12	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15
June	50	12	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15
July	25	12	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15
Aug	12	12	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15
Sept	6	12	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15
Oct	3	12	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15
Nov	1	12	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15
Dec	0	12	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15
Jan	0	12	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15
Feb	0	12	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15
Mar	0	12	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15
Apr	0	12	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15
May	0	12	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15
June	0	12	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15
July	0	12	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15
Aug	0	12	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15
Sept	0	12	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15
Oct	0	12	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15
Nov	0	12	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15
Dec	0	12	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15
Jan	0	12	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15
Feb	0	12	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15
Mar	0	12	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15
Apr	0	12	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15
May	0	12	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15
June	0	12	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15
July	0	12	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15
Aug	0	12	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15
Sept	0	12	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15
Oct	0	12	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15
Nov	0	12	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15
Dec	0	12	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15
Jan	0	12	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15
Feb	0	12	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15
Mar	0	12	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15
Apr	0	12	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15
May	0	12	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15
June	0	12	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15
July	0	12	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15
Aug	0	12	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15
Sept	0	12	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15
Oct	0	12	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15
Nov	0	12	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15
Dec	0	12	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15
Jan	0	12	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15
Feb	0	12	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15
Mar	0	12	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15
Apr	0	12	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15
May	0	12	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15
June	0	12	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15
July	0	12	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15
Aug	0	12	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15
Sept	0	12	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15
Oct	0	12	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15
Nov	0	12	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15
Dec	0	12	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15
Jan	0	12	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15
Feb	0	12	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15
Mar	0	12	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15
Apr	0	12	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15
May	0	12	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15
June	0	12	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15
July	0	12	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15
Aug	0	12	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15
Sept	0	12	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15
Oct	0	12	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15
Nov	0	12	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15

Coup d'oeil hebdomadaire sur le Marché

Indice de la Bourse de Montréal	1974.76	+ 27.70
------------------------------------	---------	---------

Indice TSE-300	3901.36	+ 52.16
----------------	---------	---------

Indice Dow-Jones	2607.36	+ 52.54
Dr		

Dollar canadien (USc)	84.20	+ .29
-----------------------	-------	-------

taux d'escompte	12.32 %	+ .02
-----------------	---------	-------

Inflation	5.4 %	(Jul)
-----------	-------	-------

Prenez la vie à deux

**Prenez la vie à deux
poumons,**



SPORTS

TOUR DE FRANCE

LeMond l'emporte par 8 secondes

PARIS (AP) — Pour huit petites secondes, Laurent Fignon a tout perdu. Une troisième victoire dans le Tour de France, le moral et beaucoup de considération.

Après plus de 87 heures de course et 3.250 kilomètres parcourus, la plus infime des marges jamais enregistrée dans un Tour a permis à l'Américain Greg LeMond de remporter sa deuxième Grande Boucle après un véritable tour de force.

Catogan blond au vent et rage au ventre, Fignon, en s'élançant hier après-midi pour les 25 derniers kilomètres du 76e Tour de France, savait que ce contre-la-montre Versailles-Paris serait difficile. Il ne pensait pas qu'il lui serait fatal.

Avec 50 secondes d'avance sur LeMond, le Parisien croyait disposer d'une marge suffisante dans un exercice de style favorable au blondinet Californien.

Son tableau de marge de deux secondes perdues au kilomètre s'est avéré insuffisant.

« Ce matin je pensais ne pas pouvoir prendre le départ, tellement j'avais mal », a expliqué Fignon, enlaidi sur les pavés des Champs-Élysées. Une blessure cachée à l'entre-jambe que le récent vainqueur du Giro subissait depuis deux jours sans broncher.

« J'étais très inquiet depuis hier (samedi) a commenté Cyrille Guimard, le directeur sportif des Super-U. Depuis deux jours Laurent souffrait d'une inflammation de la périmé. Il a bien marché, mais n'a jamais pu se mettre en position. L'entraînement hier matin, il ne pouvait pas s'as-

seoir ».

Casque profilé, roue lenticulaire à l'arrière et guidon de triathlète, LeMond avait mis tous les atouts dans son jeu pour fendre l'air au départ de l'Avenue de Paris à Versailles. Sans jamais se dé-sunir, il allait très vite creuser l'écart sur Fignon, dernier concurrent du contre-la-montre, parti deux minutes après lui.

Au 10e kilomètre, le champion du monde 1986 avait déjà repris 19.37 secondes au Français. Et 21 au 12e. L'asphalte des bords de Seine défilait à 60 km-h sous ses roues.

« Je ne voulais pas connaître les écarts, car on perd ainsi sa concentration, expliquait, radieux, l'Américain. J'étais parti très vite dans le premier kilomètre, quitte à "exploser". J'avais tout à gagner, et m'étais dit que la victoire était possible ».

Le Canadien Steve Bauer, 14e de l'étape à 1:31 de LeMond, a bouclé le Tour en 15e position à 31.16 de l'Américain.

Plusieurs fois en danseuse, tant pour relancer que pour moins souffrir de son inflammation, Fignon a enduré un calvaire physique et mental. Dans sa tête revenaient les images de l'Alpe d'Huez et de Villard de Lans, et des efforts terribles consentis pour accumuler les secondes devant suffire au salut.

L'ultime virage au cordeau pris par LeMond sous l'Arc de triomphe, et la dernière descente des Champs-Élysées emballée le nez dans le guidon scellaient l'issue du Tour. Avec en point de mire grossissant le cuisant noir de Pedro Delgado,

parti pourtant deux minutes avant lui, LeMond sentait soudain l'exploit palpable. Comme la foule, immense, d'où montait un grondement sourd.

Premier du contre-la-montre avec le deuxième Thierry Marie relégué à 33 secondes, l'Américain n'a pas fait de détail pour enlever le Tour et sa troisième victoire d'étape. Fignon, épuisé, renversé dans le caniveau de la plus prestigieuse avenue du monde, vivait intérieurement une immense déception.

Delgado, troisième du classement général, mais relégué à 3.34 minutes de l'Américain, s'inclinait lui aussi devant la supériorité de l'Américain. Les 2.40 minutes perdues bêtement lors du prologue par le vainqueur 1988 n'auront pas inversé le cours des événements.

Fou depuis le départ, ce 76e Tour de France a vécu une apothéose digne de sa démesure.

Chez les dames, la championne olympique néerlandaise Monique Knol a remporté, hier matin, la 11e et dernière étape du Tour de France féminin disputée sur un circuit de six kilomètres tracé dans les rues de Paris, à parcourir 10 fois, pour totaliser quatre succès d'étape, mais c'est la Française Jeannie Longo qui est la grande bénéficiaire de l'épreuve.

Lauréate de cinq étapes, la championne du monde, qui a inscrit pour la troisième fois son nom au palmarès de l'épreuve en six éditions, s'est adjugée également le classement de la Montagne et a terminé à la deuxième place du classement par points qui est revenu à l'Américaine Susan Elias.



PHOTO AP

La lutte est terminée et les deux grands rivaux des derniers jours, le Français Laurent Fignon (à gauche) et l'Américain Greg LeMond, sont montés sur le podium. LeMond, qui a remporté la dernière étape Versailles-Paris, s'est imposé avec une avance de 8 secondes seulement sur Fignon, le plus petit écart enregistré depuis la création du Tour de France.

LES ANNONCES CLASSEES

286-1200

- INDEX DES GROUPEMENTS DES RUBRIQUES**
- 100-199 Immobilier — Résidentiel
 - 200-299 Immobilier — Commercial
 - 300-399 Marchandises diverses
 - 400-499 Offres d'emploi
 - 500-599 Services
 - 600-699 Véhicules automobiles
 - 900-999 Avis

101 Propriétés à vendre

AU BORD DU FLEUVE
Site enchanteur, Lanoraie. Maison 5 1/2 meublée, terrain 115 X 80. 1-836-1251.

HUDSON Canadienne en bois rond, foyer, 3 chambres à coucher, plus boudoir, planchers cerisier, terrain 31,000 pi.ca., patio en c. \$224,000. 458-3345.

105 Propriétés à louer

A SILLERY 4 c.c., foyer, garage, près de l'école. Possibilité meubler ou non. \$1,200/mois. 418-831-1175

BOUCHERVILLE
Maison luxueuse, \$1,300/mois. Libre. 655-4002, 641-2237.

113 Propriétés à vendre

GREENFIELD PARK
« Condo », 684, 688 Victoria, (option d'achat), 4 1/2, entrée lav./réf., tapis mur à mur, près Mail Champlain, service de conciergerie. 672-8724.

113 Propriétés à vendre

MONTREAL-NORD Coin de rue. Quadruplex, 2 X 3 1/2, 1 X 6 1/2, 1 X 4 1/2, garage. Revenu \$20,400. Prix demandé: \$180,000. Pas d'agents. 328-8148

121 Condos à louer

CHOMEDEY Promenade des îles. Rue des Cagoux. Condo 4 1/2 neuf. 383-5598 — 687-0848

122 Condos à vendre

CENTRE-VILLE A côté métro Lionel-Groulx. Luxueux 5 1/2, 1085 p.c. avec foyer, \$115,000. négociable. 932-9083.

137 Maisons de campagne à louer

RÉGION DE QUÉBEC
MAISON historique à l'île d'Orléans nouvellement restaurée, située au bord du fleuve, avec accès à une grande propriété, vue sur Québec, foyer en pierre, meublé. Chambre à aire ouverte. \$1,000/mois, location au mois. Pour informations: 1-418-692-2054.

LES ANNONCES CLASSÉES DU DEVOIR

Du lundi au vendredi de 8h30 à 16h00

Pour modifier, annuler ou placer votre annonce, téléphonez avant 14h30 pour l'édition du lendemain.

Pour placer votre annonce par la poste: C.P. 6033, succ. Place d'Armes, Mtl, H2Y 3S6

NOUS ACCEPTONS
VISA
PAR TÉLÉPHONE
286-1200

122 Condos à vendre

MAGOG
Aubaine, prix réduit, construction de béton 1988, superficie 1237 pi.ca., 2 chambres, garage int., vue sur Lac Memphrémagog, plage privée, tennis et piscine. Demandez Denis, jour: 819-821-2265.

141 Maisons de campagne à vendre

11 PIÈCES. GRENVILLE Face rivière Outaouais, 50 min de Mtl. Éléante maison victorienne, entièrement rénovée, 1 1/2 acre privé, grande électricité avec atelier, \$107,000. (819) 242-7043.

ST-IGNACE (BERTHIER)

Bungalow, 4 1/2 pièces, \$32,500. Occupation immédiate. 1-836-2049.

STE-ADELE, 3 chambres, 2 s/bains,

17,000 pi.ca. terrain. A louer \$800, à vendre \$110,000. 497-4320.

145 Terres, fermes à vendre

RÉGION DE QUÉBEC Rive-Sud, 5 min. des ponts. 140 arpents, maison, baux. Propriétaire. \$170,000. 1-418-694-1523 — 1-418-831-8904

ST-JOACHIM DE SHEFFORD

Petite ferme pour gentleman farmer, 75 acres, résidence avec 4 chambres, baux, écuries, étable, 1h de Montréal, \$100,000. Vente privée, 676-4522 ou 1-539-1646.

149 Terrains à vendre

LAC MEMPHRÉMAGOG
Magnifiques terrains avec accès ou sur le lac Memphrémagog.

PRIX VARIANT DE \$75,000 À \$250,000.

Demandez Denis, jour: (819) 821-2265, Soir et fin de sem.: (819) 843-8266.

VUE TOTALE FLEUVE

SECTEUR CAP ROUGE
4 terrains boisés \$150,000 chacun Jacques Bourassa 1-800-567-7581

160 App. et log. à louer

AU MOIS
Métro Sauvé, 1 1/2, 2 1/2, meublés, redécors, tout compris. 387-1629.

BELANGER - COIN LOUIS-HÉMOND

3 1/2, non-chauffé, non-meublé. 721-4667 — 593-9937

BERRI (métro) Sabbatique, Mi-août.

Professionnel. Meublé, équipé, décoré, victorien, 7 1/2, \$1,100. nég. 945-5623.

CHAMPLAIN

Près Radio-Canada. Très beaux 3 1/2, 4 1/2, 6 1/2, rénovés, \$425 à \$850. Poêle/ frigo, lav./séch. Site très agréable. Jour: 271-1399, soir: 663-8854.

FULLUM, MESSIER ET PARTHENAIS

1 1/2, 2 1/2, 3 1/2, 4 1/2. Chauffage et eau chaude fournis. 3,600 Fullum, app. 10. 524-2557.

IDEAL PROFESSIONNELS, Boul. St-Joseph,

bureau 2,100 pi.ca., rez-de-chaussée professionnel. 287-7167.

JEAN-TALON 6292-82, 3 1/2, 4 1/2, 5 1/2,

entrée lav./séch. Mois gratuit. 252-8478, 252-9848, 721-2317.

METRO FRONTENAC, rue Hogan, 3 1/2,

non-meublé, entrée lav./séch. Libre. 471-4828.

METRO MONK

4 1/2, haut duplex, \$440. Après 18h. 766-0586.

MEUBLES Superbes appartements et

maisons. Tout inclus. De 3 à 12 mois. TROC-VACANCES — 288-1194.

160 App. et log. à louer

METRO PRÉFONTAINE
2620, 2630 St-Germain. Logements chauffés, remis à neuf. 1 1/2: \$290. 2 1/2: \$330. Également 4 1/2: \$474. Poêle, réfrigérateur fournis. Jour: 271-1399 ou 523-2131

163 App. et log. demandés

SECT. RESIDENTIEL de préférence Célibataire, près de la retraite, recherche log./app. 3 1/2, dans haut duplex/triplex. Mi-août. 737-2385 après 17h.

171 Hôtel à louer

WEST-ISLAND Condo 4 1/2, tout fourni, disponible. Style hôtel, 3 mois et plus. (Nous sommes en vacances du 8 au 24 juil.) 636-9960, 325-3067.

251 Bureaux à louer

ANJOUI Place Champlain, bureaux de 650 pi.ca. air climatisé, libre immédiatement. \$425. 355-1331.

BUREAUX À LOUER, 2 mois gratuits,

5800 Boul. Lévesque, Mtl-Nord, 800 pi.ca., \$11.00 pi.ca., tout compris. Pour médecin ou autres professionnels, dans immeuble médical, 289-9572, 739-3620.

BUREAUX à louer différentes gran-

deurs, meublés ou non, \$200 à \$600 par mois, service de secrétaire et réceptionniste inclus. Libres immédiatement. 272-0073.

METRO LAURIER/MT-ROYAL, bureau

de profess. dans domicile, r.d.c., 1,200 pi.ca. approx., possibilité d'achat, 274-7835.

MTL-NORD, Pascal/Boul. Rolland,

dans petit centre d'achats, idéal commerce ou bureau, 325-0166, 387-0920.

PONT-VIAU Centre Professionnel.

Tout y a été pensé pour bureau de médecin ou dentiste. Jean-Jacques Brière: 667-3333, Trust Général Ctr.

RÉGION DE QUÉBEC, pour profess., 2

bur. neufs, 1,000 p.c. au dessus d'une pharmacie, prix nég. 1-418-661-3797.

VIEUX-MONTREAL Rénovation uni-

que, a.c., clé en main, prêt stat. métro, 1,000 à 2,600 pi.ca. \$45-1435.

259 Espaces commerciaux à louer

1799, SAUVÉ EST
700 pi.ca. Disponible immédiatement. 384-8299

A LOUER, local commercial à Dorion,

888 pi.ca., très bien situé. Stéphane. 457-5551, 455-4181.

268 Espaces industriels à louer

RIVIERE-DES-PRAIRES
Local industriel, 2,100 pi.ca., 550 volts, bureau, toilette, \$1,020/mois, libre le 15 août. 494-3763, 351-8581.

275 Locaux à louer

2345 FLEURY EST
Local à louer, 750 pi.ca., même surface en 1/2. 383-5423 jour, 636-9920 soir.

DUVERNOY-LAVAL, Boul. St-Martin

Est, 485 pi.ca., pour magasin ou boutique. Libre imm. 664-1245.

283 Commerces à vendre

HOTEL-JOLIETTE
Hotel, chambres, bar-salon, bon chiffre d'affaires, prix \$300,000, nég. 1-759-8443.

INVESTISSEZ

Compagnie à vendre. Service d'entretien général, excellente clientèle. \$92,000 annuel, excellent équipement. \$65,000 nég. Personne sérieuse. M. Gendron: 1-224-7646.

RESTAURANT-TERRASSE St-Léonard

150 places, tout équipé, prêt à ouvrir. Faites une offre! 442-3255.

287 Commerces à louer

CHICOUTIMI Discothèque tout équipée, super son, l.b. chiffre d'affaires, pos. d'achat. 418-543-8957/0273.

160 App. et log. à louer

160 App. et log. à louer

160 App. et log. à louer

407 Offres d'emploi

407 Offres d'emploi

407 Offres d'emploi

407 Offres d'emploi

407 Offres d'emploi

407 Offres d'emploi

407 Offres d'emploi

407 Offres d'emploi

407 Offres d'emploi

407 Offres d'emploi

407 Offres d'emploi

407 Offres d'emploi

407 Offres d'emploi

407 Offres d'emploi

407 Offres d'emploi

407 Offres d'emploi

407 Offres d'emploi

407 Offres d'emploi

407 Offres d'emploi

407 Offres d'emploi

407 Offres d'emploi

407 Offres d'emploi

407 Offres d'emploi

407 Offres d'emploi

407 Offres d'emploi

407 Offres d'emploi

407 Offres d'emploi

407 Offres d'emploi

407 Offres d'emploi

407 Offres d'emploi

407 Offres d'emploi

407 Offres d'emploi

407 Offres d'emploi

407 Offres d'emploi

407 Offres d'emploi

407 Offres d'emploi

407 Offres d'emploi

407 Offres d'emploi

407 Offres d'emploi

407 Offres d'emploi

407 Offres d'emploi

407 Offres d'emploi

407 Offres d'emploi

407 Offres d'emploi

407 Offres d'emploi

407 Offres d'emploi

407 Offres d'emploi

407 Offres d'emploi

407 Offres d'emploi

407 Offres d'emploi

407 Offres d'emploi

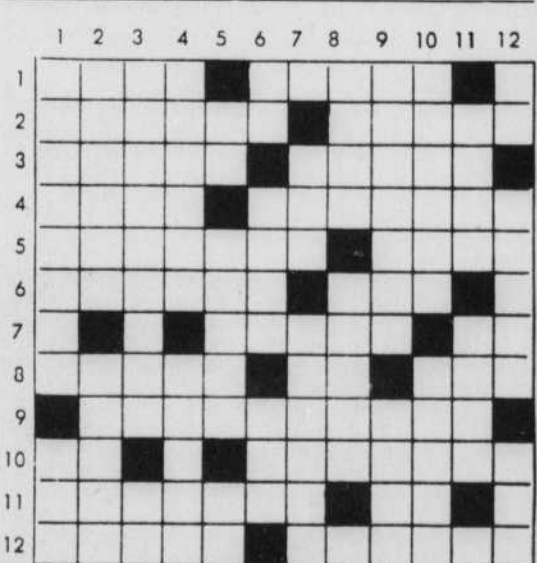
407 Offres d'emploi

407 Offres d'emploi

407 Offres d'emploi

407 Offres d'emploi

LES MOTS CROISÉS



Horizontalement

- 1—Monceau. — Masse allongée de minéral dans la terre.
 - 2—Petit bois. — Perturbation atmosphérique.
 - 3—Particule d'un élément chimique. — Coalsa.
 - 4—Fleuve de Laponie. — Doctrine condamnée par l'Eglise.
 - 5—Fragment de tuile cassée. — Lambin.
 - 6—Doigt du pied. — Poisson appelé aussi saint-pierre.
 - 7—Evêque de Carthage (mort vers 355), il créa un schisme. — Cadum.
 - 8—Visite de surveillance. — Américain.
 - 9—Fente dans un mur pour tirer sur les assaillants.
 - 10—Plomb. — Arbre fruitier.
 - 11—Se succède à tour de rôle. — Tante.
 - 12—Petit groupe animé par une idéologie doctrinaire. — Espèce de singe.
- Verticalement**
- 1—On y prépare les animaux destinés à la consommation. — Enjambée.
 - 2—Moulin. — Poisson voisin du saumon.

Solution de samedi
1. LEOPARDE
2. OPHIDIEN
3. BOULE
4. BOULE
5. BOULE
6. BOULE
7. BOULE
8. BOULE
9. BOULE
10. BOULE
11. BOULE
12. BOULE

407 Offres d'emploi

407 Offres d'emploi

407 Offres d'emploi

407 Offres d'emploi

407 Offres d'emploi

407 Offres d'emploi

407 Offres d'emploi

407 Offres d'emploi

407 Offres d'emploi

407 Offres d'emploi

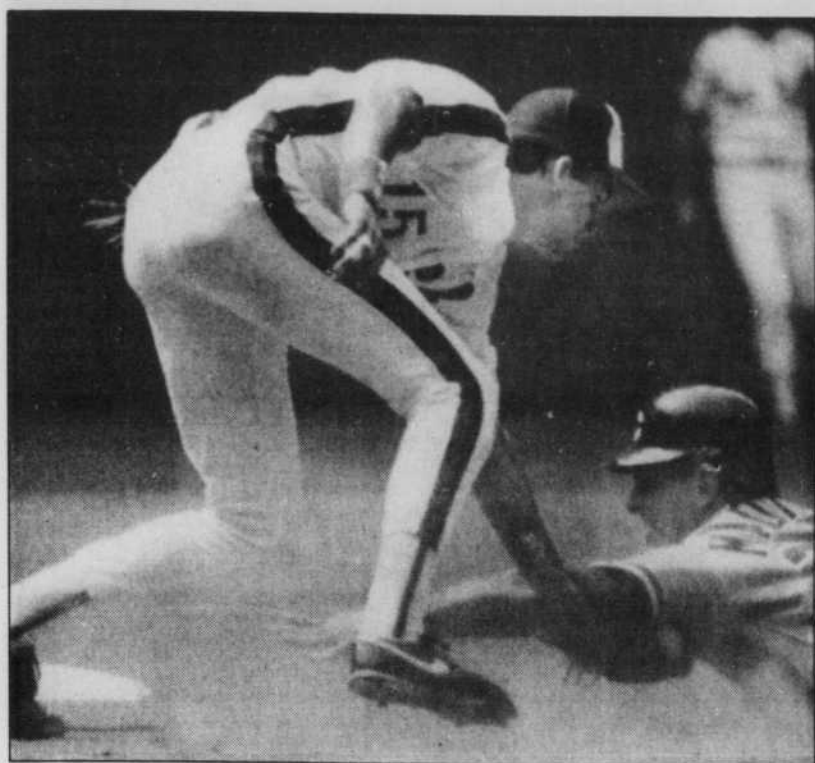
407 Offres d'emploi

407 Offres d'emploi

407 Offres d'emploi

407 Offres d'emploi

407 Offres d'emploi



Jeff Huson, la jeune recrue des Expos, avait retiré Scotti Madison au deuxième coussin, mais il a échappé la balle sur l'impact et a été débité d'une erreur.

Richard Milo
de la Presse Canadienne

LA PROMOTION d'hier consistait à donner des porte-clés et les Expos ont joué comme s'ils avaient la clé en mains. Ils ont claqué cinq circuits pour écraser les Reds de Cincinnati 12-4.

Devant 33,217 personnes, ils ont réalisé leur premier balayage de quatre matches en deux ans — depuis août 1987. Ils ont infligé aux Reds une huitième défaite de suite.

Mike Fitzgerald a claqué ses 3e et 4e circuits, et il a produit cinq points, un sommet personnel. Son deuxième a couronné la poussée-clé de cinq points, à la cinquième.

C'est la deuxième fois cette saison qu'il claque deux circuits dans un match. Il l'avait fait contre les Phillies, le 10 avril.

« C'est une erreur quand je frappe un circuit. En fait, quand je vise la

Les Expos massacrent les Reds

Une pluie de 17 coups sûrs, dont 5 circuits

clôture, je ne fais pas mieux qu'un ballon ou un roulant (au troisième but) », a-t-il dit, modeste.

« Sur mon deuxième, j'ai été surpris. Je ne pensais jamais que la balle était assez haute pour franchir la clôture ».

« En cinq ans, je n'ai frappé que deux circuits au champ centre ».

Andres Galarraga, son 15e, Tim Wallach et Hubie Brooks ont claqué les autres circuits des Expos qui en ont réussi huit en deux matches.

La balle frappée par Galarraga est tombée par-dessus la clôture du champ centre, à 442 pieds du marbre.

« C'est mon plus long au Stade olympique, mais celui que j'avais frappé à Houston (au troisième balcon) était encore plus loin », a-t-il dit.

Bob Sebra a acquiescé : « Je ne me suis pas retourné pour voir où la balle allait tomber. Quand j'ai vu sa réaction, j'ai compris. Elle était tellement haute que j'ai pensé qu'elle allait rebondir... sur la lune ».

Avec un tel barrage, Dennis Martinez (11-1) a remporté sa 10e victoire d'affilée même s'il n'a pas bien lancé. En cinq longues manches, il a donné huit coups sûrs, deux circuits à Ken Griffey mais trois points seulement.

À la cinquième, Buck Rodgers lui a rendu visite avant d'affronter Jeff Reed.

Le compte était de 5-3. Les buts étaient remplis, après deux retraits.

« J'avais le choix de laisser Martinez contre Reed ou de faire appel à Zane Smith contre Eric Davis (comme frappeur suppléant). Reed a connu du succès contre nous mais j'aimais mieux ce duel-là que l'autre ».

Danny Jackson (6-11), un gaucher

qui avait remporté 23 victoires l'an dernier, a écopé du revers, mais il n'a pas été le pire. En un tiers de manche, Sebra a donné quatre points et le retentissant coup de Galarraga.

Damaso Garcia a obtenu quatre des 17 coups sûrs des Expos. Ils ont conservé leur avance de trois parties sur les Mets qui ont battu les Braves 7-2. Ils ont également deux défaites de moins dans la colonne des défaites.

La clé, c'est de ne pas perdre.

Cinq points ont été marqués à la première manche.

Un circuit de deux points du vétéran Griffey a donné l'avance aux Reds, mais les Expos ont aussitôt répliqué en marquant trois fois à leur tour au bâton.

Otis Nixon a réussi un simple et Rex Hudler a obtenu un but sur balles. Galarraga a été atteint par un lancer pour la neuvième fois, un sommet dans le circuit.

Nixon a marqué le premier point quand Brooks s'est commis dans un double-jeu 4-6-3 et Wallach a suivi avec son septième circuit pour soulever la foule.

Avec un compte de deux balles et deux prises, 'Eli' a expédié l'offrande de Danny Jackson par-dessus la clôture du champ centre gauche pour porter le compte 3-2.

À la troisième, Griffey a claqué son deuxième circuit du match pour créer l'égalité mais Fitzgerald a claqué son troisième circuit pour redonner l'avance aux Expos, 5-3, à la quatrième.

Garcia a réussi un simple après un retrait et Fitzgerald a canoné l'offrande de Jackson par-dessus la clôture de gauche avec un compte de

deux balles et une prise.

À la cinquième, Galarraga a claqué son coup de canon pour porter le compte 7-3.

Face à Sebra, il a propulsé la balle par-dessus la clôture du champ centre après un but sur balles à Tim Raines, utilisé à la place de Hudler.

Hier				Expos			
Reds	ab	p	cs	pp	ab	p	cs
Wingblid cc	3	0	0	0	ONixon cc	5	1
Yongblid cd	2	0	0	0	Hudler cg	1	1
Duncan ac	4	0	1	0	Raines cg	2	2
Roomes cd	5	2	3	0	Galarraga lb	2	1
Griffey cg	4	2	2	3	McGiffan l	0	0
Busrgr lb	2	0	1	1	Frey l	0	0
Madison lb	4	0	2	0	WJhonson f	1	0
Reed r	2	0	1	0	DMrtuz cd	1	0
Scudder l	0	0	0	0	Wallach 3b	4	2
Rchdan fs	1	0	0	0	DGarcia 2b	4	2
Birtos l	0	0	0	0	Fitzgerald r	5	2
Oester 2b	2	0	0	0	Huson ac	5	0
Quinn 2b	2	0	0	0	DeMartinez 2b	1	0
DJackson l	2	0	0	0	WJhonson f	1	0
Sebra l	0	0	0	0	ZSmith l	1	0
Oliver r	2	0	1	0	Aldrete lb	1	0
Totaux	37	4	11	4	Totaux	37	12
Cincinnati					201 000 001—4		
Montréal					300 252 00x—12		

E—Huson 2, Duncan, Fitzgerald, DJ—Cincinnati 3, LSH—Cincinnati 11, Montréal 9, 2B—DGarcia, Huson, C—Griffey 2 (6), Wallach (7), Fitzgerald 2 (4), Galarraga (15), Brooks (7), S—DeMartinez, BS—Benzinger.

ML				CS				PM				BB			
Cincinnati	P	6-11		4	6	5	5	2	1						
Sebra			1-3	2	4	4	2	0							
Scudder			1-3	5	3	3	1	2							
Birtos			2	3	0	0	1	3							
Montréal															
DeMartinez G, 11-1			5	8	3	3	2	6							
ZSmith			2	2	0	0	1	1							
McGiffan			1	0	0	0	0	0							
Frey			1	1	1	0	1	0							

Atteint—Galarraga par DJackson. ML — DeMartinez, Frey.
D—3:12. A—33,217.

Les Mets et les Cubs ne lâchent pas

NEW YORK (AP) — David Cone est demeuré invaincu en 10 départs et les Mets de New York ont profité d'une première manche de six points pour filer vers une victoire de 7-2 sur les Braves d'Atlanta, hier après-midi.

Il s'agissait d'un sixième gain consécutif pour les Mets.

Mookie Wilson a réussi deux coups sûrs en première et les Mets en ont fait voir de toutes les couleurs au lanceur Sergio Valdez, qui effectuait un premier départ depuis le 6 octobre, 1986. Kevin McReynolds et Mickey Sasser ont contribué à la poussée avec des doubles de deux points.

Valdez, 0-1, a duré deux tiers de

manche. Il a accordé six points, cinq coups sûrs et trois buts sur balles.

Cone, 8-5, a remporté sa cinquième décision d'affilée. Il a permis cinq coups sûrs en six manches et deux tiers.

Wilson a entamé la manche initiale avec un simple et Valdez a permis aux Mets de remplir les coussins en accordant des buts sur balles consécutifs à Dave Magadan et Howard Johnson.

Après le retrait de Darryl Strawberry, McReynolds a claqué un double, Gregg Jefferies a soutiré un but sur balles intentionnel et Sasser a cogné un coup de deux buts.

Un simple de Kevin Elster a porté la marque à 5-0 et Wilson a chassé Valdez avec un autre simple productif.

Magadan a creusé l'écart à 7-0 en quatrième après un simple, un double de Johnson et une erreur du voltigeur Dale Murphy.

Bruce Benedict, à la faveur d'un simple, et Lonnie Smith, à l'aide de son 15e circuit de la saison, ont produit les points des Braves.

À Chicago, André Dawson et Mark Grace ont produit trois points chacun pour mener les Cubs de Chicago à une victoire de 9-5 sur les Giants de San Francisco.

San Francisco a maintenant subi trois revers à ses quatre dernières sorties.

Les Giants, qui détiennent une avance d'une partie et demie sur Houston dans la section Ouest de la Nationale, avaient amorcé la série de quatre matches contre les Cubs forts d'une séquence de quatre victoires.

Grace a réussi deux coups sûrs pour porter sa série de succès au marbre à 13 matches.

La victoire a été portée à la fiche de Greg Maddux, 10-8. Ce dernier a alloué sept coups sûrs en cinq manches et un tiers. La défaite est allée à Don Robinson, 8-7.

Dawson a claqué son 10e circuit de la saison en sixième manche — son deuxième en autant de rencontres — après un simple de Ryne Sandberg et un but sur balles à Grace.

EN BREF...

Une 2e victoire pour Bruce Crampton

CLEVELAND (AP) — Bruce Crampton a remis une carte de 68 et il a remporté l'Omniium de golf senior de la PGA doté d'une bourse globale de \$ 500,000, hier. Crampton avait joué 70 et 67 précédemment et il a terminé à 205, 11 coups sous la normale, pour devancer Jim Ferree et Orville Moody par un coup. C'était la 17e victoire de Crampton sur le circuit senior, sa deuxième cette année, lui qui en revendique 15 sur le circuit régulier de la PGA. Son chèque de \$ 75,000 était toutefois le plus important qu'il n'ait jamais mérité en 32 ans de carrière. Crampton avait débuté sa journée en troisième position, deux coups derrière le meneur Harold Henning.

Le club Samak établit un record

ROBERVAL (PC) — Le club Samak, de Brossard, a lancé, hier, et de belle façon, les activités aquatiques entourant la 35e Traversée internationale du lac Saint-Jean, en établissant une nouvelle marque de 6h:35.44 sur la distance de 32 kilomètres Roberval-Périlbonka, une épreuve à relais. Deuxième l'an dernier, derrière Sherbrooke, l'équipe dirigée par Gilles Potvin a renversé les rôles cette année et c'est avec une avance de près de 24 minutes (Sherbrooke a fait 6h:59.06, en deuxième place), que Chantale Mathieu, Patrick Gagnon, Karine Ouellet et Maxime Lorrain ont complété la traversée du Piéouagami. Fait à noter, c'est également Gilles Potvin qui avait guidé Sherbrooke à la victoire l'an dernier et, encore là, il s'agissait d'une nouvelle marque de la traversée à relais qui a été mise de l'avant en 1985.

Steve Davies, champion du Québec

SHERBROOKE (PC) — Steve Davies a refusé de se laisser abattre par un double bogey 15e trou, hier, et il a filé vers la victoire au championnat de golf amateur du Québec qui s'est déroulé sur le parcours de Milby, dans les Cantons de l'Est. Davies, membre du Royal Montréal, a remis une dernière carte de 74, un coup au-dessus du par, pour un total de 215, soit quatre coups sous la normale, au terme des trois rondes du tournoi. Marco Pennampede, de Rosemère, a pris le 2e rang tandis que Bob Mailoux, Claude Charpentier et Pierre Trépanier ont terminé en 3e place.

BASEBALL

Ligue nationale				(7-6), 19 h 35				Cleveland 17, Kansas City 5			
Vendredi				San Francisco, Reuschel (12-4) à Atlanta, Smoltz (11-6), 19 h 40				Californie 5, Detroit 4			
S.F. Francisco 4, Chicago 3				Chicago, Bielecki (9-5) à St. Louis, Terry (7-8), 20 h 35				Oakland 3, Baltimore 1			
Pittsburgh 4-3, L.A. Angeles 1-7								Seattle 5, Toronto 2			
Montréal 3, Cincinnati 1								New York au Texas			
Houston 4, Philadelphie 2								Aujourd'hui			
St. Louis 5, San Diego 0								New York, Parker (3-1) à Cleveland, Farrell (5-9), 19 h 35			
Samedi								Detroit, (à déterminer) à Milwaukee, Bosio (10-6), 20 h 30			
New York 7, Atlanta 5								Seattle, Holman (4-2) à Chicago, Reuss (7-5), 20 h 35			
Chicago 5, S. Francisco 2								Toronto, Stottlemire (1-4) au Texas, Alvarez (0-0), 20 h 35			
L.A. Angeles 3, Pittsburgh 4								Californie, McCaskill (9-6) à Oakland, C. Young (2-8), 22 h 05			
Montréal 6, Cincinnati 5											
Houston 1-4, Phila 0-3											
St. Louis 5, San Diego 2											
Hier											
Montréal 12, Cincinnati 4											
New York 7, Atlanta 2											
L.A. Angeles 4-1, Pittsburgh 3-2											
Chicago 9, S. Francisco 5											
Houston 3, Philadelphie 2											
St. Louis 3, San Diego 2											
Aujourd'hui											
Philadelphie, Cook (4-3) à Montréal, B.Smith (9-3), 19 h 35											
Los Angeles, Morgan (6-10) à Pittsburgh, Walk											

LIGUE NATIONALE

Section Est				Section Ouest			
	g	p	moy.		g	p	moy.
MONTRÉAL	57	41	.582	SAN FRANCISCO	58	40	.592
NEW YORK	53	43	.552	HOUSTON	57	42	.576
CHICAGO	53	44	.546	SAN DIEGO	47	52	.475
ST. LOUIS	50	44	.532	LOS ANGELES	46	53	.465
PITTSBURGH	40	55	.421	CINCINNATI	45	53	.459
PHILADELPHIE	37	58	.389	ATLANTA	40	58	.408

LIGUE AMÉRICAINE

Section Est				Section Ouest			
	g	p	moy.		g	p	moy.
BALTIMORE	53	43	.552	CALIFORNIE	58	38	.604
TORONTO	48	50	.490	OAKLAND	59	39	.602
CLEVELAND	47	49	.490	TEXAS	53	43	.552
BOSTON	46	48	.484	KANSAS CITY	54	44	.551
NEW YORK	46	50	.479	SEATTLE	48	49	.495
MILWAUKEE	45	52	.464	MINNESOTA	46	51	.474
DETROIT	33	62	.347	CHICAGO	40	57	.412



Les frappeurs

	pb	ca	cc	moy.
Aldrete	109	24	10	.220
Brooks	339	89	43	.263
Fitzgerald	167	43	28	.257
Foley	263	61	27	.232
Galarraga	341	90	59	.264
Garcia	133	35	13	.263
Hudler	92	26	11	.253
Huson	233	63	29	.251
Johnson	67	14	11	.209
Martinez	223	62	33	.278
Nixon	203	46	20	.227
Owen	264	54	27	.242
Raines	284	67	47	.306
San Venia	172	47	20	.273
Walla	351	98	49	.275
Bute	167	43	28	.257
B. L. Hudler	12	Martinez	11	
Galarraga	8	Brooks	5	
Garcia	5	Wallach	3	
Fitzgerald		Foley		
Owen		Santovenia		
Huson	2	Aldrete	1	

Au 17e trou, l'Australien Grady qui menait depuis la deuxième ronde, a commis un bogy sur le trou à normale trois, ouvrant la porte à Norman et Calcevecchia.

Grady a joué 71 tandis que Calcevecchia a ramené une dernière carte de 68.

En prolongation, disputée au total de quatre trous, Norman a repris où il avait laissé en réussissant des birdies sur les deux premiers trous perdus que Calcevecchia, obtenait une birdie sur un roulé de 30 pieds au deuxième pour se rapprocher à un coup du « Requin blanc ». Quant à Grady, ses deux pars, l'éliminaient de la course.

Conserver l'empire Steinberg

Socanav doit tenir compte des préoccupations syndicales

SOCANAV et la Caisse de dépôt ont finalement et tardivement confirmé vendredi soir leur offre d'achat de l'empire édifié par Sam Steinberg. Heureusement, doit-on s'empresse d'ajouter, même si rien n'est encore joué. En fait, ce nouvel épisode de la « saga » des Steinberg va vraisemblablement s'allonger tout l'été.

Dès la présentation de l'offre Socanav-Caisse de dépôt, LE DEVOIR s'est montré favorable au maintien ici de la propriété et du contrôle du conglomerat Steinberg. De l'ensemble des arguments agités au cours des derniers jours, rien ne milite en faveur d'un changement de position. Mais il serait irresponsable de ne pas tenir compte de l'inquiétude des employés de Steinberg et des interrogations du monde agro-alimentaire. Il est évident qu'il est possible de concilier l'un et l'autre aspect.

Brader le secteur alimentation de Steinberg et remettre à la Caisse de dépôt le bloc immobilier de la société Ivanhoe : voilà le dessein prêté au président de Socanav par les instances syndicales impliquées dans ce dossier. Au sein du consortium, le groupe Oxdon vise, lui aussi, à conserver ce même fonds immobilier Ivanhoe. Son projet initial prévoyait la rétrocession au géant ontarien Loblaw le réseau des magasins d'alimentation, les restaurants et les grandes surfaces de Steinberg.

Seules les nouvelles garanties formelles des financiers ontariens, quant au maintien en exercice des magasins de Steinberg — dans certains cas jusqu'en 1994 — différencient vraiment les deux propositions. Ces promesses ont été arrachées à Oxdon à la suite de l'intervention vigoureuse des dirigeants syndicaux. Au prix, faut-il le rappeler, d'un virage à 180 degrés du patron de la FTQ, M. Louis Labege.

Dans les circonstances, M. Gaucher ne dispose pas d'une grande marge de manoeuvre. Il peut poursuivre son dessein original. Son offre d'achat est-elle retenue par le conseil d'administration de Steinberg et acceptée par les actionnaires ? À moins d'erreur totale, impossible de ne pas prédire une jolie guérilla avec les syndicats. Par ailleurs, la perspective ne peut être écartée de la légèreté. L'état actuel du secteur de l'alimentation au Québec oblige à écarter toute aventure du genre. Les profits y sont ténus. Le marché est saturé. Un conflit de travail dans ce secteur grèverait très

sérieusement les chances de succès de toute l'entreprise.

Alors pourquoi tenter de jouer le jeu d'Oxdon et d'assortir l'offre d'achat des mêmes dispositions, des mêmes engagements envers les syndicats ? D'abord et avant tout, pour emporter cette transaction importante pour le Québec et sa population. Et ce n'est pas faire preuve d'angélisme ou de fanfaronnade naïve.

Oxdon et Loblaw ont adapté intelligemment leur projet aux revendications québécoises. Au départ, tout en affichant clairement leur intention de conserver les magasins situés en Ontario, ils s'engageaient à offrir en priorité à des intérêts québécois les surfaces d'alimentation au Québec. Les nouveaux engagements souscrits par les Ontariens englobent maintenant les restaurants et les magasins « M » et garantissent indirectement les emplois en jeu durant quelques années. C'est, dans un certain sens, souscrire à l'esprit, sinon à la lettre de l'entente conclue, l'an dernier, entre la direction de Steinberg et les centrales syndicales.

Cette promesse, cette concession n'a sûrement pas été inspirée par des considérations philanthropiques. Oxdon et Loblaw ont nécessairement abouti à cette conclusion à la suite d'une lecture rationnelle de la situation du secteur alimentation de Steinberg au Québec. Ces conclusions sont relativement simples. Ce secteur, au sein du groupe Steinberg, est redevenu rentable précisément à la suite de l'entente négociée au prix de l'intervention du premier ministre du Québec, M. Robert Bourassa. Le conseil d'administration de Steinberg avait d'ailleurs dégagé cette même certitude. On ne voit pas pourquoi, ni comment Socanav ne pourrait pas miser sur cette même marge de profit.

Il n'y a aucune honte à corriger le tir lorsqu'une transaction risque de filer entre les doigts. Les Ontariens l'ont compris. À les suivre dans cette voie, le patron de Socanav redonnera son blason et contribuera à atténuer la méfiance que lui vouent actuellement certains dirigeants syndicaux.

Voilà plusieurs mois, M. Bourassa avait joué une méditation efficace auprès de la direction et des syndicats de Steinberg. Les mêmes raisons justifient aujourd'hui des démarches analogues pour favoriser la conclusion de l'entente entre Socanav et Steinberg. Et cette médiation doit s'exercer très rapidement pour ne pas s'enliser dans la farandole électorale.

— PAUL-ANDRÉ COMEAU

Le nouveau rêve américain

Vers la conquête de Mars en collaboration avec l'URSS ?

LE 25 mai 1961, John F. Kennedy, en annonçant officiellement l'effort américain pour la conquête de la Lune, proposait à son pays une « nouvelle frontière ». Vingt-huit ans plus tard, George Bush vient de donner le coup d'envoi de la reprise des explorations spatiales, visant à rétablir la « prééminence des États-Unis » dans ce domaine. Est-ce à dire que l'Amérique retrouve le rêve ?

Contrairement au discours historique de Kennedy, l'annonce faite pour le 20^e anniversaire des premiers pas sur la Lune ne contient, cette fois, aucun calendrier précis. Alors que huit années d'efforts « seulement » avaient précédé le premier débarquement sur la Lune, c'est donc le prochain millénaire, cette fois, qui est en jeu. Le rêve « martien », assurément, se révélera beaucoup plus complexe à réaliser que le rêve « lunaire » : quatre jours seulement sont nécessaires pour atteindre la Lune, mais il faudra près d'un an aux astronautes pour aller jusqu'à Mars.

L'explosion de la navette Challenger, en janvier 1986, a laissé des traces durables dans l'opinion publique et dans l'économie américaines. Et si George Bush n'avait guère d'autre choix que d'annoncer la reprise de la conquête de l'espace pour redorer le blason d'un combien terni de la NASA, il s'est gardé, à l'heure des restrictions budgétaires, d'être trop précis en ce qui concerne tant les étapes de la nouvelle aventure que le budget colossal

qu'engloutiront ces nouvelles conquêtes.

Tout en précisant que les États-Unis « pourraient s'engager seuls » dans le projet de base lunaire et d'exploration martienne, M. Richard Truly, administrateur de la NASA, n'a pas caché l'importance accordée à la coopération internationale. Une main tendue que ne manqueraient pas de considérer avec attention le Japon et l'Agence spatiale européenne (ESA), qui participent déjà au programme de la station spatiale américaine « Freedom ».

Plus révélateur encore de l'évolution des mentalités et du changement du climat international : l'éventualité d'une collaboration avec l'Union soviétique est de plus en plus souvent évoquée à Washington. En 1988, lors du sommet de Moscou, M. Gorbatchev avait lui-même proposé au président Reagan une coopération pour la conquête de Mars — proposition alors considérée avec la plus grande prudence outre-Atlantique. Après les années noires que vient de traverser la NASA, après l'échec cuisant enregistré au printemps dernier par le programme soviétique Phobos, la sonde spatiale qui devait marquer le grand retour de l'Union soviétique dans l'exploration de la « planète rouge », les Deux Grands s'apprennent-ils à viser ensemble Mars via la Lune ?

— LE MONDE

Les 20 ans de l'ombudsman

2) Pour un mandat plus large et des ressources accrues

ANALYSE

GILLES LESAGE

EN 20 ans, l'Assemblée nationale ne s'est donnée qu'une seule fois — le printemps dernier — l'occasion de faire le point sur le Protecteur du citoyen, qui relève pourtant de sa compétence directe et qu'elle est censée entendre une fois l'an. À deux ou trois reprises, en deux décennies, l'ombudsman a discuté avec les députés, mais sur des problèmes particuliers. Pour la première fois, en mars, la commission parlementaire des institutions lui a donné la chance de faire valoir ses buts, priorités et projets. De cet échange, il est ressorti une série de suggestions qui, rendues publiques le jour de l'ajournement estival, sont passées inaperçues.

En raison de l'imminence des élections, ces propositions risquent de rester lettre morte. En raison de leur pertinence, elles mériteraient pourtant un meilleur sort. Appuyant en effet les demandes de Me Daniel Jacoby, la commission presse le gouvernement de revoir le mandat de l'ombudsman, dans le sens suivant :

— étendre sa compétence aux municipalités (c'est déjà le cas pour la Ville de Québec), aux institutions para et péri-gouvernementales (réseau de la santé et des services sociaux, organismes scolaires et sociétés d'État) ; à défaut, que ces institutions mettent sur pied leur propre ombudsman (comme ce sera bientôt le cas à Hydro-Québec) ;

— réévaluer le budget et les effectifs de l'ombudsman, ainsi que le rôle « ambigu et délicat » du Conseil du

trésor à ce titre ;

— étudier, dans les ministères et organismes sous juridiction de l'ombudsman, les causes de lésion et les mécanismes de règlement des litiges ;

— doter les ministères et organismes de nouveaux mécanismes internes de traitement des plaintes, et mettre au point des mécanismes de règlement à l'amiable, de conciliation et de médiation — de la justice douce, quoi ! — pour résoudre les différends avec les contribuables.

Ces demandes peuvent sembler abstraites ; elles découlent pourtant de l'expérience concrète de M. Jacoby et des trois « chiens de garde » qui l'ont précédé depuis 1969. Samedi, nous avons fait ressortir, en même temps que l'augmentation inquiétante des plaintes, la judiciarisation accrue qui entraîne des recours légaux trompeurs, des délais déraisonnables et des dénis de justice. Comme le rappelle M. Jacoby, le citoyen est dans une situation d'inégalité vis-à-vis l'État qui, lui, devient de plus en plus lourd et complexe. En cas de litige, l'État dispose de moyens illimités, contrairement aux citoyens, souvent démunis pour faire valoir leurs droits.

D'autre part, le mandat du Protecteur du citoyen est restreint, incomplet et, de ce fait, injuste pour un grand nombre de personnes lésées, fait valoir M. Jacoby. L'an dernier seulement, il a dû refuser 1,775 plaintes concernant des organismes envers lesquels il n'a pas compétence : 632 cas concernant les services hospitaliers (446) et les institutions scolaires (186) ; et 715 plaintes relevant des organismes municipaux. Certains de ces services se sont dotés d'un ombudsman, mais son action est

souvent limitée. La personne qui s'estime lésée par une décision n'a souvent d'autre choix que de s'y conformer ou de s'adresser aux tribunaux, ce qui peut être long et coûteux.

La commission des institutions appuie par ailleurs l'ombudsman pour que son budget soit étudié par l'Assemblée plutôt que par le Conseil du trésor, en « situation potentielle de conflit d'intérêts ». Il a de plus besoin d'effectifs accrus pour mener à bien sa mission, privilégier des clientèles plus vulnérables et élaborer des structures plus légères de règlement des plaintes. Autrement, il y a risque de perte d'efficacité, de baisse de la qualité et d'augmentation des délais. Avec M. Jacoby, la commission note qu'il est difficile d'expliquer à un citoyen qui se plaint — notamment de délais excessifs dans son dossier — que sa demande ne pourra, faute de ressources, être entendue dans un délai raisonnable ! En effet.

Pour arriver à ses fins, rendre tous les services que sont en droit d'attendre de lui les citoyens lésés par l'administration québécoise, l'ombudsman aurait grand besoin de l'appui constant et éclairé du Parlement, au nom duquel il agit. Ce coup de pouce lui a fait cruellement défaut jusqu'au printemps dernier. L'initiative récente est-elle le signe avant-coureur du dégel, de l'intérêt et de la vigilance des députés ? Le mécanisme souple et léger imaginé par Daniel Johnson père a largement fait ses preuves, en toute autonomie et indépendance. Ses fruits peuvent être plus abondants encore. Souhaitons à l'ombudsman ce cadeau de 20^e anniversaire, au nom des Québécois les plus démunis !

FIN

POLOGNE !



LETTRES AU DEVOIR

À la lanterne

À LA TÉLÉ et même à la première page du DEVOIR on parle du duc et de la duchesse d'York. Ça me choque ! J'espère que pas un sou de mes impôts n'est utilisé pour payer quoi que ce soit à ces gens (quoique j'ai bien vu M. Bourassa gaspiller quelques-unes de ses précieuses minutes de son temps officiel !).

Pourquoi d'ailleurs les reçoit-on avec tant de pompes. Et pourquoi officiellement ? À cause d'un protocole dépassé et qui n'a plus sa raison d'être. Sûrement que la gent royale a une bonne organisation de relation publique pour flatter et promouvoir son image. Après tout c'est tout ce que c'est, une image, et rien d'autre.

Ces gens ne sont ni des chefs d'États ni des gens qui aient fait quoique ce soit de remarquable. Leur seul acquis est d'avoir du « blue blood ». Belle affaire ! Je n'ai rien contre ces personnes qui sont probablement des plus aimables. C'est contre leur statut d'aristocratie que j'en ai.

Ce qui est renversant c'est le comportement obséquieux qu'on affiche devant ces gens. M. Bourassa fait ses courbettes (il est habité), Ottawa tue le veau gras. Et tout ça parce qu'on est né dans la bonne famille, qu'on est parent par quelque cuisse avec le roi ou la reine.

La monarchie et l'aristocratie sont autant de vestiges tristes (et sinistres souvent) de l'histoire que nous, au Québec du moins, et aussi au Canada, on devrait ignorer et même rejeter.

Bien sûr ces gens ont accumulé des fortunes colossales à partir de leurs bons sujets (dont nous sommes !). Et il faut considérer cette puissance économique cachée dans des « holdings ». D'accord, mais je ne vois pas pourquoi on continue à montrer cette révérence qui n'a plus de place dans un monde qui serait vraiment démocratique, dirigé par le peuple et pour le peuple.

En ce 20^e anniversaire de la prise de la Bastille, je dis : « les aristocrates à la lanterne ». Ou si la lanterne est passée de mode : « Aristocratie go home ! »

— ANDRÉ GIL
Montréal, le 18 juillet.

Bonne nouvelle

J'AI OUVERT mon journal ce matin ; j'anticipe toujours un peu ce que je vais y trouver ; le Québec se porte mal, notre planète se meurt. L'information se ressource toujours dans les grands courants de l'hystérie collective, elle est un peu servile, un peu spectaculaire, elle subit comme tout un chacun les contraintes inhérentes à l'inscription d'une volonté de pérennité.

Malgré tout, je ne peux condamner entièrement ses méthodes, étant une avide consommatrice d'informations écrites me renseignant sur l'état du monde, de ma cité et aussi de mon jardin.

Mais quelquefois, il y a un germe, enchassé dans les discours médiatiques qui perpétue l'image d'un monde à la dérive. Aujourd'hui, il prenait la forme d'un court entrefilet : « Latulippe à Montréal et Roméo qui l'envie » ; un germe, suffisant pour donner un nouvel éclat à cette belle journée ensoleillée, pour empêcher l'enlèvement du processus

médiatique qui tend, jour après jour, à saper la volonté, la confiance de l'individu, de plus en plus isolé, de plus en plus effrayé devant le flot d'informations.

Les médias pourtant peuvent tout autant propager la bonne nouvelle, celle qui rend à l'homme sa fierté remise aux oubliettes, depuis qu'on lui inculque la notion de son essentiel égoïsme, de sa mesquinerie et de sa pusillanimité.

La bonne nouvelle exige des apôtres qui sont aussi des communicateurs, qui ont la tribune nécessaire et le désir de redonner à l'homme un peu du respect perdu en cours de chemin, disséminé aux quatre vents des catastrophes écologiques, politiques et nucléaires.

L'article de M. Jean-V. Dufréne a réussi ce tour de force. Il n'a pas craint d'exploiter la truculence du quotidien qui quelquefois est aussi empreint de noblesse et de vérité ; rappelons-nous Rabelais. Deux vieillards beaux et solides comme des étonnés claquant au vent de la liberté qui sommeille en chaque Québécois, « la seule liberté qui vaille, celle de sacrer le camp quand ça vous tente sur les routes de France et de Navarre ou de la Matapédia ».

La couverture de l'arrivée de Phil Latulippe à la place Ville-Marie m'a permis de renouer avec les valeurs du terroir, et ceux qui les perpétuent ; elle m'a fait ressouvenir, car je l'avais oublié, de l'immense potentiel que recèle un pays jeune et prospère, peuplé de « Phil et Roméo », un pays où tout est possible.

— SYLVIE BERROUARD
Montréal, le 18 juillet.

Désarmés

LA SÛRETÉ du Québec bloque présentement la plupart des demandes de renouvellement pour l'obtention d'un permis de port d'arme aux agents de sécurité en vue de les retirer de la circulation. Cette mesure draconienne n'a pour but que de restreindre les armes de poing en circulation, prévenir les abus éventuels, mais en aucune façon elle ne fera diminuer la criminalité au Québec.

Les agents de sécurité sont déjà soumis à des règles très strictes concernant les armes qu'ils utilisent : « Nul ne peut transporter son arme au travail sans l'avoir déchargée, munie d'un système l'empêchant de tirer et placée dans un contenant fermé ».

Tout individu ayant un bon dossier peut, s'il le désire, se procurer une arme de poing en étant collectionneur ou membre d'un club de tir. Pour les autres qui se procurent un fusil ou une carabine, ils n'ont besoin que du permis d'acquisition d'arme à feu.

Un agent désarmé sur un contrat risqué (ex. : une banque) ne devient qu'une cible et il perd le pouvoir de dissuasion que lui procure son arme. Qui empêchera le collectionneur, le chasseur ou le membre d'un club de commettre un vol à main armée ? Pourquoi les agents seraient-ils plus « à risque » que les autres ?

Malgré toute leur bonne volonté, les policiers ne peuvent être partout à la fois. Voilà pourquoi les agents armés sont nécessaires, non pas pour effrayer la population ni pour jouer au « cowboy » mais pour protéger, prévenir et agir si la situation l'exige.

Avec les centaines de gardes que cette mesure touchera, on n'aura fait qu'augmenter la criminalité en diminuant la dissuasion. Les voleurs, violeurs et les tueurs pourront s'en donner à cœur joie.

Vous récolterez ce que vous avez semé ; ce qui est triste, c'est que la population risque d'en souffrir et, si un agent armé aurait pu sauver une vie hier, demain il ne le pourra plus.

— CHANTAL LESSARD
Boucherville, le 12 juillet.

L'otage des conflits conjugaux

NOTRE propos ne veut pas relancer le débat sur l'avortement ou opposer le droit de la femme au droit à la vie du fœtus. Toute femme enceinte doit être accueillie et supportée favorablement par son entourage ; cependant, il existe des circonstances où avoir un enfant est impossible même s'il est conçu.

Notre lettre dénonce une « judiciarisation » abusive et inappropriée des choix des individus qui ne fait qu'accroître la violence psychologique faite aux femmes. Au nom des droits du fœtus, on bafoue ceux de la femme, on permet que le fœtus devienne l'otage des conflits entre hommes et femmes. Et on se surprend de l'escalade de la violence conjugale à laquelle vient maintenant s'ajouter une puissante arme de chantage.

Tous les adultes de notre société sont interpellés par cette décision du tribunal et ses conséquences néfastes sur l'enfant à naître.

Qui veillera au déroulement harmonieux, équilibré de la grossesse de toutes les « Madame Daïgle » pour que le bébé naisse dans les meilleures conditions ? Qui sera présent pour l'accueillir dans ce merveilleux monde où les médias et la justice auront étalé sa venue controversée ?

Si l'enfant doit irrévocablement naître, M. « Le-père-biologique » aura-t-il tout aussi irrévocablement l'obligation de l'aimer, le soigner, l'éduquer, le nourrir, l'encourager toute sa vie durant par ordre de la cour ?

Est-ce à la justice de répondre à toutes ces questions ? Pourquoi la magistrature accepte-t-elle d'entendre une telle cause ? Ne devient-elle pas ainsi la complice d'une nouvelle forme de harcèlement envers la femme ? ... envers l'enfant ?

— PIERRE DUPLESSIS
directeur

— LOUISE CHARBONNEAU

— SYLVIE GRAVEL

— LUCILLE ROCHELEAU

— RITA SYLVESTRE
équipe Famille-enfance-jeunesse
(DSC Sainte-Justine)
Montréal, le 21 juillet.

LE DEVOIR

LE DEVOIR est publié par l'Imprimerie Populaire Limitée, société à responsabilité limitée, dont le siège social est situé au numéro 211, rue du Saint-Sacrement, Montréal, H2Y 1X1. Il est composé et imprimé par Imprimerie Dumont, Division du Groupe Quebecor Inc., dont les ateliers sont situés au 7743, rue Bourdeau, LaSalle. L'Agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans LE DEVOIR. LE DEVOIR est distribué par Messageries Dynamiques, division du Groupe Quebecor Inc., située au 775, boul. Lebeau, St-Laurent. Courrier de deuxième classe : enregistrement numéro 0858. Dépôt légal : Bibliothèque nationale du Québec. (514) 844-3361

Abonnements : (514) 844-3368

« LE DEVOIR » (USPS #003708) is published daily by L'Imprimerie Populaire, Limited, 211 rue St-Sacrement, Montreal, Quebec H2Y 1X1. Subscription rate per year is \$439.00 USD. Second Class Postage paid at Champlain, N.Y. U.S. POSTMASTER: send address changes to: Inss, P.O. Box 1518, Champlain, N.Y. 12919-1518.

L'ACTUALITÉ INTERNATIONALE

Gorbatchev s'engage à mettre fin aux grèves dans les mines de charbon

Les mineurs ukrainiens refusent toujours de retourner au travail

MOSCOU (AFP) — M. Mikhaïl Gorbatchev est intervenu par surprise hier après-midi à la télévision soviétique pour lancer un nouvel appel à la reprise du travail dans les mines de charbon alors qu'un noyau dur de mineurs refusait de mettre fin à la grève dans le Donbass en Ukraine.

Le chef de l'État soviétique a annoncé que des propositions répondant aux revendications des mineurs en grève seront présentées dès aujourd'hui au Parlement et a tenu à rassurer directement les mineurs de Donetsk en affirmant que lui-même et le premier ministre Nikolai Ryjkov « étudieraient leurs demandes ».

Le chef du Kremlin, jugeant que l'Union soviétique vivait « actuellement des jours difficiles, inquiétants, dramatiques », n'a pas hésité à répondre positivement à la demande des grévistes qui exigeaient son engagement personnel.

Il est allé aussi plus loin en insistant sur le nécessaire « renouvellement des cadres ». Cette question fera l'objet de réflexions au bureau politique, au Soviet suprême et au conseil des ministres, a-t-il dit.

« Déjà en certains endroits des pléniums du parti ont remplacé des responsables restés sourds », a souligné le chef du Kremlin, qui avait présidé il y a dix jours au limogeage du chef du parti de Leningrad Iouri Soloviev, le dirigeant du parti le plus en vue à avoir été battu aux élections législatives de mars dernier.

« La classe ouvrière n'est pas contente du cours des réformes, mais elle pose le problème de façon juste, elle nous oblige à tirer les conclusions nécessaires et enlever tout ce qui gêne », a-t-il affirmé.

Mardi, lors d'une réunion particulièrement dramatique au Comité central, le chef du Parti avait déjà lancé un sévère rappel à l'ordre aux cadres communistes, affirmant que les changements n'épargneraient personne de la base au sommet de l'appareil.

Il exigeait d'eux qu'ils soient proches des préoccupations populaires. D'autres intervenants s'étaient pour leur part montrés particulièrement critiques face à l'évolution actuelle, appelant à la défense des valeurs traditionnelles du parti.

Hier, M. Gorbatchev a mis en garde sur le fait « qu'aujourd'hui ce sont les mineurs qui ont eu recours à des moyens extrêmes, mais d'autres attendent et espèrent ».

Des téléviseurs avaient été installés peu avant son intervention sur la place de Donetsk, centre nerveux de la grève du Donbass où se tenait un meeting particulièrement tendu entre mineurs, selon une journaliste de l'AFP présente sur place. Des groupes de travailleurs annonçaient qu'ils retournaient à leurs postes alors que d'autres prônaient la poursuite du mouvement jusqu'au vote par le Parlement d'une loi sur l'autonomie comptable des mines, leur principale revendication.

Ils ont suivi en silence l'interview d'un Mikhaïl Gorbatchev ferme et grave, ponctuée tout de même son propos de quelques sourires. Pendant environ un quart d'heure il a répondu à un journaliste assis derrière un petit bureau de travail couvert de papiers.

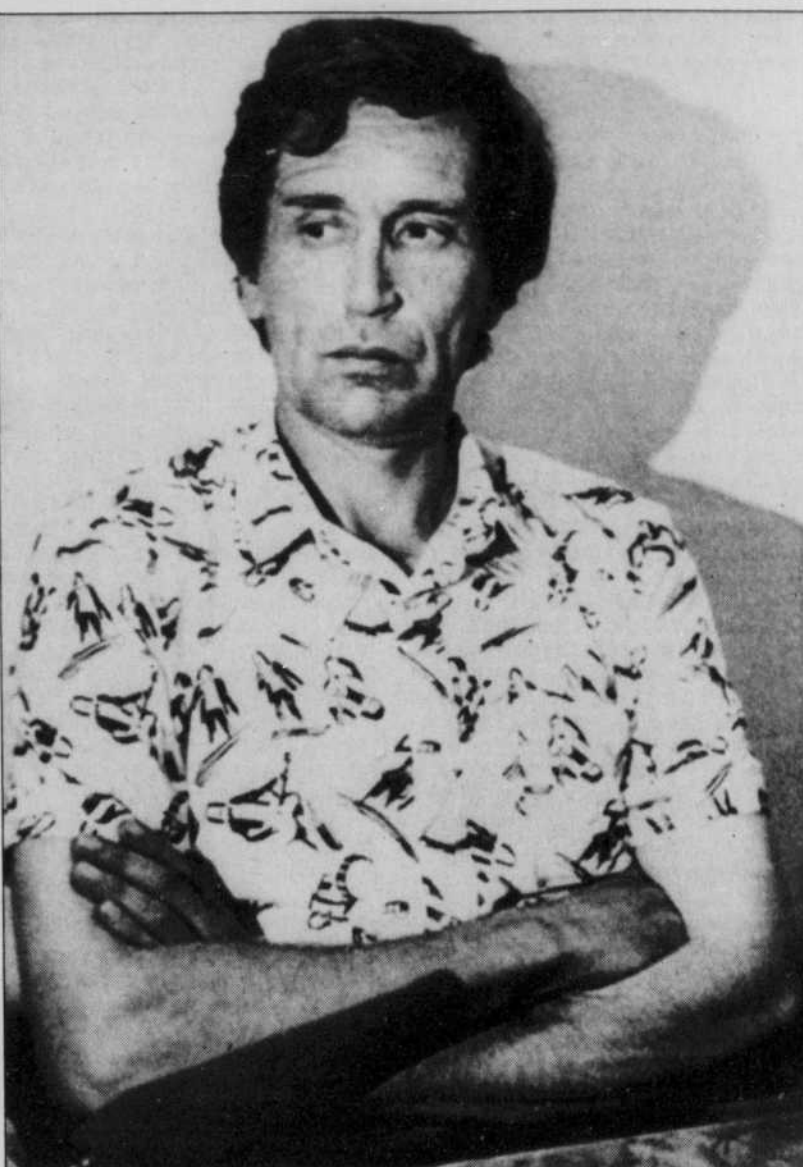
M. Gorbatchev a condamné le recours à la grève « qui enfleure l'économie et le pays », estimant que les mineurs « n'ont pas posé le problème de façon juste ». Mais ils « avaient leurs raisons » et ont donné une impulsion au travail à mener, notamment le renouvellement des cadres, a-t-il dit.

C'est la seconde fois en vingt quatre heures que le numéro un soviétique va au devant de l'attente des grévistes. Ils les avait déjà assuré dans un télégramme rendu public samedi soir que l'examen de leurs demandes allait commencer d'urgence à Moscou en présence de représentants des mineurs.

Par deux fois auparavant, M. Gorbatchev était intervenu face à un mouvement qui a concerné plusieurs centaines de milliers de mineurs, répartis dans cinq bassins houillers : dans un discours au Soviet suprême le 17 juillet et par un premier télégramme le 18 juillet.

Selon le point de la situation hier dans les différents bassins par l'agence TASS, la vie était normale dans le Kouzbass en Sibérie où certaines mines ont même travaillé pour rattraper le retard dans la production. Une des demandes des grévistes vient également d'être satisfaite avec l'annonce de l'interruption de la construction d'une centrale hydroélectrique à Krapovinskij dans l'attente des résultats d'une enquête écologique.

Dans le Donbass, où une centaine de mines sur 121 étaient arrêtées sa-



Un leader des grévistes du bassin houiller de Kuznetsk, en Sibérie, s'est déclaré satisfait des concessions accordées par le gouvernement vendredi.

medi, 29 ont repris hier, selon TASS, et 74 restaient en grève. L'agence officielle ne donne pas d'informations sur la grève à Rostov-sur-le-Don et à Vorkouta, dans le grand nord. Dans le Karaganda, au Kazakhstan, le travail avait recommencé en fin de semaine.

La France relance le dialogue sur le Cambodge

PARIS (Reuters) — La France lance dès aujourd'hui la plus importante initiative diplomatique pour mettre fin à près de vingt ans de guerre civile au Cambodge.

Le prince Norodom Sihanouk, chef de file de l'opposition cambodgienne, et le premier ministre pro-vietnamien Hun Sen se rencontreront aujourd'hui avant que des entretiens ne réussissent demain et mercredi les quatre factions cambodgiennes — partisans du prince Sihanouk, gouvernement pro-vietnamien de Phnom Penh, Khmers rouges, chinois et droite nationaliste de Son Sann.

Ces entretiens seront le prélude à la conférence internationale de Paris sur le Cambodge, convoquée par la France et qui s'ouvrira le 30 juillet en présence de près d'une vingtaine de participants.

Cette conférence, co-présidée par la France et l'Indonésie, a pour objectif de restaurer la paix au Cambodge, près de vingt ans après le coup d'État qui chassa Sihanouk du pouvoir.

Depuis 1978, le Cambodge vit sous occupation vietnamienne. Les Vietnamiens avaient mis fin au régime Khmer rouge, responsable de la mort d'un million de personnes.

« La France donne aux Cambodgiens la meilleure chance qu'ils aient jamais eue de parvenir à un accord négocié », déclare-t-on de source diplomatique occidentale. Mais on ajoute de même source que les chances de parvenir à un accord sont « minces, proches du zéro ».

De source proche de la résistance cambodgienne, on affirme que les

factions opposées au régime vietnamien de Phnom Penh sont prêtes à rompre les pourparlers si les entretiens entre Sihanouk, chef de file de l'opposition, et Hun Sen, premier ministre du gouvernement cambodgien, échouent cette semaine.

Aujourd'hui, le prince Sihanouk et Hun Sen seront accueillis au château de la Celle-Saint-Cloud, près de Paris, par le ministre français des Affaires étrangères, Roland Dumas.

À son arrivée à Paris, Hun Sen, qui avait fait escale en route à Hanoi puis à Moscou, a déclaré qu'il était « temps d'en finir avec cette question » du Cambodge.

Le prince Sihanouk a quant à lui estimé dans une interview au *Journal du Dimanche* que les entretiens de la semaine qui vient « n'aboutiront à aucun résultat positif et s'achèveront inévitablement sur un constat d'échec ».

« Aucun patriote cambodgien ne saurait envisager de partager le pouvoir avec un collabo et se mettre au service de l'impérialisme vietnamien », a ajouté Sihanouk, qui a reçu mercredi dernier à déjeuner le dirigeant Khmer rouge Khieu Samphan, ministre des Affaires étrangères du GCKD — Gouvernement de coalition du Kampuchea démocratique, seul reconnu par l'ONU et chef du plus puissant des trois mouvements de guérilla armée.

Son Sann, président du FNLPK (droite nationaliste) et premier ministre du GCKD, dont le prince Sihanouk est le chef, avait été reçu mardi par le chef de l'opposition cambodgienne.

Les Syriens frappent un pétrolier au Liban

BEYROUTH (Reuters) — Les artilleries syriennes ont bombardé hier un pétrolier grec qui tentait de forcer le blocus imposé par la Syrie à l'enclave chrétienne du Liban, a-t-on appris auprès des services de sécurité.

Le pétrolier Peter Argo, qui était chargé de mazout, a été touché à l'aube, à quatre milles au large de la côte libanaise, par des obus syriens qui ont déclenché un incendie à bord, précise-t-on de même source.

Une station de télévision chrétienne a pour sa part annoncé que l'équipage avait pu éteindre le feu avant que des vedettes syriennes interceptent le pétrolier et l'escortent jusqu'au port de Salaata, contrôlé par les Syriens, au Nord-Liban.

Six heures de duels d'artillerie ont secoué Beyrouth et ses environs hier matin et fait au moins trois morts dans l'enclave chrétienne, a-t-on appris auprès des hôpitaux. Huit autres personnes ont été blessées.

Des obus se sont abattus sur les faubourgs de Baabda et de Yarzeh, où sont situés le palais présidentiel et le ministère de la Défense du général Michel Aoun, chef des unités chrétiennes de l'armée et du gouvernement chrétien rival du cabinet musulman de Selim Hoss.

Les forces d'Aoun ont riposté en tirant sur les batteries syriennes déployées dans cinq villages druzes au sud-est de Beyrouth, a-t-on appris auprès des forces musulmanes.

Lors d'un sermon, le patriarche maronite Nasrallah Sfeir a exhorté les forces syro-musulmanes et leurs adversaires chrétiens à épargner les vies innocentes et à cesser de bombarder aveuglément les populations civiles.

« Sur quelle valeur peuvent encore compter les Libanais quand on les massacre comme des moutons ? », a-t-il demandé.

Depuis mercredi, 19 personnes au moins ont été tuées par les tirs d'artillerie les plus violents depuis l'entrée en vigueur le 11 mai d'un cessez-le-feu laborieusement conclu sous l'égide de la Ligue arabe.

Le chef pro-syrien de la communauté druze, Walid Joumblatt, a déclaré samedi soir que la bataille ne faisait que commencer. « Si ils (les chrétiens) veulent une nouvelle croisée (...) nous sommes prêts (...) Mais s'ils veulent la paix, nous sommes prêts pour une paix fondée sur la justice ».

Aoun a juré de bouter hors du pays les 40.000 soldats syriens déployés au Liban. La Syrie impose un blocus à l'enclave chrétienne pour empêcher notamment celle-ci de recevoir des armes de l'Irak.

Le 10 juillet, les artilleries syriennes ont coulé un pétrolier maltais dans les eaux internationales au large du Liban. Mais des cargos et des pétroliers réussissent régulièrement à forcer le blocus, et des navires israéliens ont récemment commencé à escorter des bateaux libanais.

Attentat meurtrier au Cap

LE CAP (AFP) — Trois attentats à la bombe ont eu lieu hier soir dans la banlieue du Cap, dont l'un a fait deux morts, et un quatrième engin, placé à l'extérieur d'un tribunal du Cap, a été désamorcé, a-t-on appris auprès de la police sud-africaine.

L'explosion d'une mine-ventouse placée dans les toilettes publiques en face du tribunal d'Athlone, une agglomération métisse proche du Cap, a tué deux hommes, a précisé la police.

Un deuxième engin a explosé dans un poste de police de Mitchell's Plain, une autre agglomération métisse du Cap, et le troisième près du tribunal de la ville, indique-t-on de même source.

Le quatrième engin a été découvert et désamorcé par des démineurs à l'extérieur du tribunal du quartier de Bellville au Cap.

ALCOOL... TROP, TROP SOUVENT, C'EST RISQUÉ!

Santé et Services sociaux Québec

Arafat affirme que Shamir discute avec l'OLP

ROME (Reuters) — Le président du Conseil israélien Yitzhak Shamir a autorisé ces derniers jours des contacts directs entre des membres de son gouvernement et des représentants de l'OLP, déclare le chef de la centrale palestinienne Yasser Arafat dans une interview à paraître aujourd'hui dans *Il Messaggero*.

Un haut responsable du parti de Shamir, le Likoud, a rencontré des dirigeants palestiniens à Vienne et Shamir lui-même a été indirectement en contact avec l'OLP, dit Arafat au quotidien romain.

Le gouvernement israélien a rejeté de façon répétée toute idée de dialogue direct avec l'Organisation de libération de la Palestine qualifiée par Israël d'organisation terroriste vouée à la destruction de l'État hébreu.

Dans l'interview accordée au *Messaggero* à Tunis, Arafat affirme cependant : « Il y a eu une rencontre à Vienne entre un membre du comité exécutif de l'OLP et un membre du comité central du Likoud désigné par Shamir ».

Arafat a également montré au correspondant du *Messaggero* Eric Salerno ce qu'il a présenté comme étant la transcription de récents entretiens entre Shamir et des dirigeants palestiniens des territoires occupés par Israël. Il a ajouté que cette rencontre avait eu la bénédiction de l'OLP.

Il y a 10 jours, le vice-ministre des Finances Yossi Beilin avait cependant pris le contre-pied de la ligne officielle en affirmant que le dialogue était engagé depuis deux mois grâce à des intermédiaires américains.

Arafat, qui ne donne aucun détail sur la réunion de Vienne, affirme que Shamir tente clairement d'établir le dialogue avec l'OLP. « Le chef du gouvernement israélien prétend que l'OLP est hostile à des contacts. Ce n'est pas vrai. Nous les avons approuvés », ajoute-t-il.

À Jérusalem, Avi Pazner, proche collaborateur de Shamir, a qualifié les propos d'Arafat dans le *Messaggero* d'« absurde totale ».

« Il ne se passe pas de jour, maintenant, sans que l'OLP, à divers niveaux, ne lance ce genre de rumeurs », a-t-il déclaré à Reuters.

Le chef du cabinet de Shamir, Yossi Ahimeir, a pour sa part qualifié Arafat de menteur — un mot qu'il a répété trois fois après avoir entendu les informations en provenance de Rome.

Le cabinet israélien soutient le plan de paix Shamir

JÉRUSALEM (Reuters) — La crise gouvernementale a pris fin hier en Israël au terme de 18 jours de vives disputes suscitées par le projet d'élections dans les territoires occupés élaboré par le président du conseil Yitzhak Shamir.

À l'issue d'une réunion du cabinet, les ministres du Likoud, parti de Shamir, et du Parti travailliste du vice-premier ministre Shimon Pérès se sont mis d'accord sur une formulation du projet débarrassée des conditions très restrictives qu'avaient voulu y apposer les radicaux du Likoud, ont expliqué ces mêmes sources.

La version originelle du plan de paix a recueilli 21 voix au gouvernement contre quatre avis défavorables et une abstention.

« La crise est terminée et elle s'est achevée sans que rien n'ait vraiment changé », a déclaré à Reuters une source proche du Parti travailliste.

Mais trois ministres rebelles du

Likoud, Ariel Sharon, Yitzhak Modai et David Levy ont persisté à rejeter cette mouture du projet, ainsi que leur confrère travailliste Ezer Weizman, rapporte la radio des forces armées.

Shamir, quoiqu'ayant sauvé son gouvernement et son projet d'élections, risque à présent de devoir batailler au sein même de son parti contre ces partisans d'une ligne dure vis-à-vis de l'intifada.

Ces derniers, menés par Sharon, ont écarté toute éventualité d'un État palestinien. Ils voulaient également inclure au projet d'élections la fin de l'intifada en préalable à tout scrutin, ainsi que l'exclusion des électeurs arabes de Jérusalem-Est.

Sharon, actuel ministre du Commerce et ancien ministre de la Défense lors de l'opération Paix en Galilée qui vit l'invasion du Liban par les troupes israéliennes en 1982, avait également appelé la semaine passée

à l'élimination de Yasser Arafat, président de l'OLP.

Interrogé hier sur cette déclaration, le ministre israélien des Affaires étrangères a répondu : « Tout communiqué ministériel n'implique pas le gouvernement. Ce qu'il (Sharon) a dit n'entre pas dans le cadre de la politique gouvernementale ».

À l'origine de la crise, Pérès avait menacé de retirer les travaillistes du cabinet si le projet électoral originel n'était pas réaffirmé. Selon la presse, il a fait machine arrière hier de crainte de provoquer des élections législatives que le Likoud aurait probablement gagnées, compte tenu de la progression des thèses conservatrices et ultra-nationalistes dans l'opinion israélienne.

Les élections en Cisjordanie et dans la bande de Gaza occupées doivent désigner les représentants palestiniens qui prendraient part à de futures négociations de paix avec Jérusalem.

Un opposant élu au Parlement hongrois

BUDAPEST (Reuters) — L'opposition hongroise a remporté samedi son premier siège parlementaire en battant le Parti socialiste ouvrier (PSOH) au pouvoir, à l'occasion des premières élections libres organisées dans le pays depuis quarante-deux ans.

Les résultats des quatre élections partielles, annoncés par la télévision nationale, rendent plausible une déroute des communistes aux élections multipartites prévues au plan national en 1990.

À Godollo, à 30 km au nord-est de Budapest, le pasteur protestant Gabor Roszik, du Forum démocratique hongrois (FDH), a obtenu le premier

siège parlementaire de l'opposition en ralliant plus de 69 % des suffrages. Le communiste Laszlo Korosfoi, enseignant de 56 ans, a recueilli 30 % des voix.

« C'est merveilleux », a dit Roszik, 35 ans, qui avait le soutien de deux groupes pro-occidentaux, l'Alliance des démocrates libres (ADL) et le Mouvement de Jeunes Indépendants Fidesz. Le FDH et l'ADL comptent se transformer en partis après l'adoption, l'automne prochain au Parlement, d'une loi sur les formations politiques.

Le candidat du FDH a également obtenu 60 % des voix dans la ville méridionale de Szeged, où il affrontait un seul adversaire, et 47,3 % contre cinq autres candidats à Kecskemet.

Mais la participation ayant été inférieure à 50 % de l'électorat dans ces deux villes, les scrutins devront être réorganisés. Des responsables de Kecskemet ont attribué cette faible participation aux récoltes et aux vacances d'été plutôt qu'à l'inertie de la population.

Le candidat du PSOH n'est sorti vainqueur qu'à Kiskunfelegyhaza, où il a recueilli 44,8 % des voix, contre 24,6 % au FDH et 29,6 % au Front patriotique populaire, qui disposait d'un soutien officiel. Mais il y aura un second tour.

Les principaux partis de l'opposition se sont joints au mouvement, qu'ils soient de droite, du centre ou de la gauche.

Hier soir, le gouvernement et le Parti du Congrès n'avaient pas fait connaître leurs intentions à la suite du mouvement de mauvaise humeur de l'opposition.

Selon la constitution, des élections doivent avoir lieu au plus tard en décembre, et le pays est déjà entré en période préélectorale, sans qu'une date ait été fixée pour le scrutin.

peuple) et principale figure de l'opposition.

Les principaux partis de l'opposition se sont joints au mouvement, qu'ils soient de droite, du centre ou de la gauche.

Hier soir, le gouvernement et le Parti du Congrès n'avaient pas fait connaître leurs intentions à la suite du mouvement de mauvaise humeur de l'opposition.

Selon la constitution, des élections doivent avoir lieu au plus tard en décembre, et le pays est déjà entré en période préélectorale, sans qu'une date ait été fixée pour le scrutin.

Plus de 300,000 personnes... juste pour rire

Guy Ferland

Le septième festival Juste pour rire s'est terminé dans la joie hier soir par la présentation du dixième gala au théâtre Saint-Denis et par un feu roulant de performances sur la rue Saint-Denis à partir de 21 h 30.

L'objectif de 300,000 participants à la Drôle de rue du festival Juste pour rire était largement dépassé samedi déjà et l'affluence dans les salles pour les galas et les spectacles d'humoristes a été plus grande que par les années passées.

Le plus important festival de l'humour, qu'on a déjà comparé au festival de Cannes du cinéma, a donné l'occasion à quelque 250 artistes de 16 pays de se faire valoir dans une douzaine de lieux.

Pour les activités de la rue Saint-Denis seulement, 118 artistes de 12 pays ont donné près de 350 spectacles gratuits.

Le budget du festival Juste pour rire est de l'ordre de \$ 8 millions; ce qui comprend, outre l'organisation du festival lui-même, la préparation des tournées Juste pour rire, des programmes de relève, du marché de l'humour fort actif et d'autres activités. L'organisation du festival Juste pour rire fournit ainsi de l'emploi à 38 personnes de façon permanente.

En tout, le festival rejoint 400 millions de personnes par la télévision. Des sketches sont en effet retransmis par la télévision dans une douzaine de pays, dont les États-Unis, la Grande-Bretagne, l'Australie et même le Japon.

Pour les galas du volet francophone, animés par Normand Brathwaite, Jean-Guy Moreau, Patrick Sébastien et Daniel Lemire, 39 artistes étaient invités. Cinquante-quatre ar-

tistes ont participé au volet anglophone.

Les faits saillants de la septième édition du festival ont sûrement été la révélation du jeune humoriste québécois Michel Courtemanche qui a littéralement soulevé l'enthousiasme de la foule lors des galas et la confirmation du talent d'imitateur hors pair de Patrick Sébastien.

On a également remis deux prix Victor pour commémorer les brillantes carrières de grands humoristes: Jean Lapointe et Pierre Richard.

Enfin, hier soir on attendait au moins 30 000 spectateurs sur la rue Saint-Denis pour la grande finale durant laquelle tous les artistes participants y allaient d'un numéro sur les trois scènes aménagées à cet effet.

Le seul point sombre au tableau semble être le manque de subventions que reçoit l'organisation du festival. Gilbert Rozon, président de l'événement, révélait cette semaine en entrevue au DEVOIR sa déception devant l'inertie des instances gouvernementales qui n'ont pas augmenté leurs subventions malgré la croissance du festival et sa renommée grandissante.

Ainsi, pour que le festival règle ses dépenses, le taux d'occupation dans les salles devait être de 100 %. Gilbert Rozon appréhende donc un léger déficit cette année, le premier depuis la première édition du festival.

On sait que pour les gérants américains, entre autres, le festival représente l'occasion idéale pour acheter des spectacles drôles qui ont fait leurs preuves.

Pour les artistes québécois cependant, la barrière de la langue, souvent relevée par les artistes français, est un obstacle de plus à franchir. Mais un humoriste comme Michel Courtemanche, qui fait des sketches

de mime avec des bruits, ne connaît pas cette entrave.

Pour le milieu américain du spectacle, le festival Juste pour rire de Montréal constitue une véritable convention, le principal rendez-vous annuel de cette catégorie d'humoristes que sont les « Stand-up comics ».

Les droits de diffusion aux États-Unis de la dernière heure (en anglais) du Festival ont coûté \$720,000 au réseau HBO, la plus importante chaîne de télévision payante des États-Unis, membre de l'empire Time. En avril, HBO a présenté pendant un mois des extraits d'une heure du spectacle du Cirque du Soleil.

Samedi, dans la première partie de son émission hebdomadaire, *West 57th* parlait de la première place qu'occupe le Festival Juste pour rire pour les milieux artistiques de New York et de Hollywood, qui vont chaque année à Montréal chercher de nouveaux talents. Pendant le reportage, plusieurs jeunes vedettes ont témoigné du rôle que le festival a joué dans leur carrière.

Sans doute vu par quelques millions d'Américains, le reportage de *West 57th* — dont le nom reproduit simplement l'adresse du siège social de CBS à New York — a été présenté à 22h00 par la chaîne CBS, dont la section d'affaires publiques produit l'émission la plus écoutée au pays, *60 Minutes*.

Aux États-Unis, l'industrie américaine du rire fait vivre plus de 2,000 comédiens qui se produisent dans 300 clubs spécialisés dans ce qu'on appelle le « stand-up comic », véritable numéro d'équilibriste de l'humour dominé par des monologues à la mode, bâtis pour déclencher le rire à répétition. Cette petite partie de l'industrie américaine du divertissement a rapporté l'an dernier près d'un demi-milliard de dollars.

« Je recherche des talents qui vont dans notre style et qui plairont en fin de compte à David et à son public », affirmait Robert Morton, producteur de l'émission *The David Letterman Show*, diffusée chaque soir à minuit et demi à la chaîne NBC, juste après *The Johnny Carson Show*, l'émission de fin de soirée la plus écoutée.

Avec son collègue Stue Smiley, vice-président de la section Comédie de la chaîne HBO, Robert Morton assiste religieusement chaque année au Festival du rire de Montréal. « Ce n'est pas seulement un festival, c'est également une foire commerciale du rire. C'est véritablement devenu une foire commerciale. » Chaque année, rappelle *West 57th*, un comédien sort de la masse. Succès instantané. Début de carrière prometteur. Beaucoup de fric. Chance d'une carrière à la télévision.

Pour participer au festival Juste pour rire, rappelle-t-on, il faut avoir fait ses preuves. Pour présenter son spectacle, il faut être invité. Les frais de séjour et de transport sont payés et des cachets de \$2,400 à \$7,200 sont versés aux artistes.

« Le Festival international du rire de Montréal n'est pas juste un autre truc publicitaire pour mousser quel jeune premier. Les 100,000 spectateurs se partagent entre 100 représentations, 50 en français et 50 en anglais. Du bon au mauvais en passant par le ridicule, tout ça de façon très concentrée », disait *West 57th*.

Le prestige accordé au festival du rire consacre Montréal comme une des villes nord-américaines les plus actives l'été. On connaît aux États-Unis l'importance du Festival de jazz, considéré comme le plus important événement dans son genre en Amérique du Nord.

La huitième édition du festival Juste pour rire se déroulera l'année prochaine du 12 au 21 juillet.



PHOTO AP

Un vol difficile

Un Airbus d'American Airlines, parti de Puerto Rico tard samedi soir, a rencontré des perturbations d'une telle violence que 35 passagers, dont les deux ci-haut, ont dû être transportés à l'hôpital à Miami, où le pilote s'est posé d'urgence.



PHOTO AP

Déraillement : 400 évacués

Un train de marchandises de 37 wagons transportant des substances chimiques toxiques a déraillé et pris feu samedi midi près de Midland, au Michigan. La zone d'évacuation a été étendue à un périmètre de 16 km autour de l'accident. Plus de 400 personnes ont été évacuées dans le sud-est de Midland. Seules sept personnes ont été hospitalisées pour des problèmes respiratoires. Cinq des wagons transportaient des composants chimiques inflammables utilisés pour la fabrication du caoutchouc et de l'acide acrylique.

d'Oxdon, jugée insatisfaisante par Steinberg en raison de l'écart considérable entre le prix offert à chaque catégorie.

Comme \$51 n'est pas beaucoup plus élevé que \$50, il est possible que le conseil d'administration de Steinberg exprime des réserves sur l'offre du groupe québécois.

L'offre est valide jusqu'au 22 août. Les dirigeants des TUAC auront probablement, d'ici là, une autre occasion de rencontrer le président de Socanav.

Uno

« C'est la pire crise depuis la création du parti », a estimé pour sa part l'ancien premier ministre Zenko Suzuki. « Nous devons clarifier les responsabilités politiques et demander des réformes draconiennes. Le PLD pourrait ne plus avoir de lendemain. »

Le secrétaire général du PLD Ryūaro Hashimoto a quant à lui reconnu l'ampleur de la défaite lors d'une interview télévisée, tandis que Katsuhiko Shirakawa, parlementaire du même parti, déclarait : « Si Uno reste jusqu'en octobre (terme de son mandat), le PLD deviendra un sujet d'hilarité. »

Uno avait pris ses fonctions le mois dernier après la démission du premier ministre Noboru Takeshita, ébloué par le scandale politico-financier Recruit.

Même minoritaire au Sénat, le

dans une ruelle ou une cour et, ultimement, de se munir d'un système d'alarme.

« Les endroits les moins en vue doivent être les mieux protégés. Il est toujours bon d'avertir la police lorsque quelqu'un rode autour d'une maison et de chercher à noter un signe distinctif sur cette personne. On ne doit pas craindre les représailles de la part des voleurs. Ils sont nerveux et ne pensent qu'à fuir avant d'avoir la police aux trousses », affirme M. Boyer.

Les employés

Les TUAC, qui représentent 12,000 travailleurs au Québec, ont eu la semaine dernière une rencontre dévastatrice avec le président de Socanav, M. Michel Gaucher.

Ce dernier n'a pu garantir le maintien d'un minimum de magasins corporatifs, pas plus que le maintien des magasins « M » et des restaurants Quick et Pik Nik.

Les TUAC ont ensuite fait volte-face et signé une entente avec les Ontariens Oxdon-Loblaw, qui garantissent le maintien de 60 magasins corporatifs — sur 78 — jusqu'en 1994.

Ils ont également forcé le président de la Fédération des travailleurs du Québec, M. Louis Laberge, à exprimer lui aussi, publiquement, son désaccord avec la politique suivie à ce jour par Socanav-La Caisse vis-à-vis des travailleurs.

En apparence M. Laberge a choisi entre le nationalisme et les emplois des travailleurs affiliés à sa centrale. Le choix était d'autant plus déchirant que M. Laberge est membre du conseil d'administration de la Caisse de dépôt.

Mais il n'a pas nécessairement dit son dernier mot. M. Laberge ne sera pas très éloigné des pourparlers qui auront lieu ces jours-ci entre les TUAC, les dirigeants de la Caisse et M. Mario Bertrand, chef de cabinet du premier ministre Robert Bourassa.

Il reste encore quelques étapes à franchir avant la conclusion de la vente des actifs de Steinberg. Les conditions de l'offre de Socanav-La Caisse seront postées aux actionnaires au plus tard le 31 juillet. La CAS a jusqu'à cette date pour faire leur offre.

Vendredi, en affichant son dépositaire OPA, la corporation d'acquisition Socanav-Caisse a confirmé que cette offre pour la totalité des actions ordinaires et des actions de classe A totaliseraient \$1.3 milliard. Un prix de \$75 sera offert aux actions ordinaires et \$51 pour celles de la classe A.

Ce \$51 surpasse d'un dollar l'offre

Ce projet de politique arctique est le fruit de six années d'études et de débats intensifs à la CCI, depuis qu'à son assemblée générale de 1983, elle en a fait une priorité. Deux importants colloques ont eu lieu avec des spécialistes des questions internationales à l'Université McGill, organisés par son Centre d'études et de recherches nordiques. Au second colloque en 1988, il y avait eu une participation soviétique. Mais nul doute qu'à Sisimiut, la délégation soviétique devrait apporter une dimension nouvelle aux discussions du projet de politique arctique.

Des représentants de tous les pays arctiques participeront à la séance d'ouverture de la 5e assemblée. Pour le Canada, il y aura le ministre des Affaires indiennes et du Nord, M. Pierre Cadieux, ainsi que M. Denis Patterson, leader du gouvernement des Territoires du Nord-Ouest. Le gouverneur de l'Alaska, M. Steve Cowper, représentera les États-Unis, tandis que le premier ministre du Groenland, M. Jonathan Motzfeldt, le Danemark. Pour sa part, l'URSS est représentée par le président du Conseil du district autonome de Chukotka, M. Nadechda Olke.

Signe d'une reconnaissance internationale croissante de la Conférence Circumpolaire Inuit, la présidente du groupe de travail des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones dans le monde, le Dr Erica Daes, va s'adresser au parlement inuit pour exposer la situation actuelle de la reconnaissance et de la protection des droits autochtones. Depuis 1983, la CCI est accréditée comme organisation non-gouvernementale auprès des Nations Unies.

Cambrioleurs

née dans notre secteur. Nous intervenons davantage pour des vols qualifiés dans des commerces », assure-t-il.

Généralement commis de jour en banlieue, et de nuit en ville, les vols sont souvent perpétrés au rythme de cinq à six par jour par un même individu dont le butin sert à payer ses besoins en drogues. Les voleurs pressent particulièrement les petits objets : bijoux, argent, montres et appareils électroniques, aisément transportables et revendables.

« En général, les maisons pillées par les cambrioleurs sont plus ou moins bien protégées contre le vol. Les gens n'avertissent pas les voisins de leur départ. Il y a même des gens qui prennent la peine de donner leur date de retour sur leur répondeur ! », s'exclame un lieutenant-détective du Plateau Mont-Royal.

Aussi, affirment les policiers, l'arme la plus efficace contre le vol reste la surveillance des voisins. Malheureusement, dans certains quartiers où la communication est difficile, cette mesure primaire de prévention tombe souvent à plat.

Les boîtes aux lettres, gavées de circulaires, sont aussi les pires ennemies des vacanciers.

Avant de partir, mieux vaut donc laisser les objets de valeur dans un coffret de sécurité à la banque, de noter les numéros de série des appareils dans la maison et de brûler ces objets. Les brûlins sont prêtés gratuitement par la plupart des postes de police et, apparemment, sont souvent disponibles faute d'utilisateurs !

Cette mesure s'impose, selon le directeur du poste 32, M. Yvon Labelle, car une panoplie d'objets retrouvés chez des receleurs ne peuvent parfois être retournés à leurs propriétaires, faute d'identification.

Si possible, on conseille de charger quelqu'un de visiter les lieux, de modifier l'éclairage et la position des rideaux, pour simuler un va-et-vient dans la maison, ou même de laisser l'auto d'un ami dans l'entrée de garage. Les vitres « guillotinées » et les portes coulissantes doivent être sécurisées à l'aide de bâtons de bois. On suggère aussi de laisser ouvertes les lumières extérieures donnant

Me Daniel Bédard, avocat de Daigle, a soutenu devant la Cour d'appel que si l'injonction est maintenue, cela suscitera « une malaise terrible dans la société québécoise qui mettra en danger la santé et la sécurité des femmes ».

Les militants pro-choix, qui ont assisté aux audiences, ont qualifié de torture, la façon dont la vie sexuelle de la jeune femme de 21 ans a fait la une des journaux de tout le pays pendant une semaine.

« C'est criminel », a déclaré Marcelle Delment, membre d'un groupe féministe québécois.

« Nous nous battons contre ce barbarisme et cette tyrannie qui s'empare du Canada, particulièrement du Québec, où les hommes croient qu'ils peuvent imposer leur paternité et faire chanter leurs partenaires avec l'arme de la loi », a déclaré dans un communiqué, le Centre d'information et d'action sur la femme.

Le jugement Viens est cependant une victoire pour le lobby contre l'avortement et Jean-Guy Tremblay, 25 ans, qui a menacé d'accuser la jeune femme de meurtre si elle défie l'injonction.

Même si le père est déterminé à élever l'enfant avec la mère, qu'il appelle sa femme, celle-ci a dit qu'elle ne voulait plus rien savoir de l'homme qu'elle a rencontré en novembre dernier.

Dans une déclaration sous serment, Mme Daigle a déclaré que Tremblay était possessif et jaloux, l'injurait et la battait souvent.

D'autre part, hier, quelque 3,000 membres de l'Organisation nationale des femmes (NOW), réunis en congrès annuel, sont descendus dans les rues de Cincinnati, Ohio, pour défendre le droit à l'avortement.

Sur les trottoirs, environ 300 manifestants opposés, eux, à l'avortement encadraient le défilé, faisant raisonner les rues de cette ville du Midwest de chants et slogans tantôt pour, tantôt contre.

La récente décision de la Cour suprême qui confère aux États le pouvoir de limiter le droit à l'avortement a été au centre des discussions du congrès annuel de NOW.

La présidente du mouvement, Molly Yard, a annoncé, que NOW préparait une législation destinée à empêcher les États de prendre des mesures limitant le droit à l'avortement.

Une « caravane de la liberté » va également effectuer une tournée dans plusieurs capitales des États américains. Mme Yard a enfin donné rendez-vous aux Américains favorables à l'avortement le 12 novembre prochain, date à laquelle doit se tenir un grand rassemblement à Washington.

Inuit

lière, la gestion des ressources renouvelables et non-renouvelables, la conservation de l'énergie ainsi que la relation entre développement et conservation. Les Inuit considèrent qu'ils connaissent le mieux leur milieu, leur habitat, qu'il s'agisse du sol et sous-sol, des cours d'eau et mers ainsi que des glaces flottantes. Dans le domaine social, ils veulent redonner leur rôle traditionnel de Sages aux anciens de leurs communautés, qui ont leur propre délégation à ces assises.

Mais le chapitre le plus percutant du projet de politique arctique est celui concernant les questions de sécurité et de défense alors que les régions polaires prennent une importance grandissante sur l'échiquier international. Il est question d'une étude de faisabilité pour la création d'une zone dénucléarisée déterminée par un traité qui « ne serait pas une alternative mais un complément au Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires de 1968 ». On insiste pour dire que les limites d'une zone dénucléarisée devraient être tracées de façon à ne pas avantagez disproportionnellement l'un ou l'autre des États possédant des armes nucléaires.

SUITES DE LA PREMIÈRE PAGE

Chantal

pour les empêcher de se faire avorter. Dans deux cas, les injonctions ont été rejetées.

Toutefois, le cas Daigle est entré dans l'histoire juridique canadienne quand le juge Jacques Viens, de la Cour supérieure du Québec, a statué à Val d'Or, lundi dernier, que le fœtus est un être humain ayant droit à la vie et à la sécurité en vertu de la Charte québécoise des droits et libertés.

Quelques experts juridiques craignent que si l'injonction, déposée le 7 juillet par Jean-Guy Tremblay, ancien ami de Chantal Daigle, n'est pas rejetée, ce précédent va encourager quiconque, même un pur étranger, à utiliser les cours de justice pour empêcher une femme de se faire avorter.

24 juillet

par la PC et l'AP

- 1988: L'Espagnol Pedro Delgado remporte le Tour de France cycliste. L'Ontarien Steve Bauer termine au quatrième rang.
- 1987: un avion d'Air-Afrique assurant la liaison Brazzaville-Bangui-Paris, est détourné sur Genève; le pirate de l'air, un chite libanais, tue un Français, avant d'être maîtrisé par les passagers et l'équipage.
- 1983: Marie-Andrée Leclerc rentre au Canada après huit ans d'absence.
- 1982: des inondations catastrophiques font 140 morts au Japon.
- 1977: le président égyptien Anouar El Sadate ordonne à son armée un cessez-le-feu immédiat dans les combats avec les Libyens.
- 1976: la sonde spatiale américaine Viking II se pose sur Mars et entreprend une série d'expériences visant à déterminer si la vie existe sur la planète.
- 1975: une tornade démolit la ville de Saint-Bonaventure, au Québec; bilan: quatre morts, un million de dollars de dégâts, cent bâtiments détruits.
- 1973: quatre pirates de l'air, qui avaient détourné un avion de ligne japonais, libèrent les 137 occupants, font sauter l'appareil et sont arrêtés en Libye.
- 1969: les astronautes de la cabine Apollo 11, les premiers hommes qui ont mis le pied sur la lune, amerrissent dans le Pacifique.
- 1967: le général de Gaulle prononce la célèbre phrase « Vive le Québec libre » sur le balcon de l'Hôtel de ville de Montréal.
- 1948: l'écrasement d'un avion sur le cap Bon Ami, en Gaspésie, fait 29 victimes.
- 1946: les États-Unis procèdent au premier essai nucléaire sous-marin au large de l'atoll de Bikini, dans le Pacifique.
- 1943: destitution et arrestation de Mussolini.
- 1942: la Royal Air Force pilonne Francfort et Mannheim.
- 1938: Paul Gouin est confirmé comme chef de l'Action libérale nationale à Sorel.
- 1924: inauguration du pont Athanase David à Rosemère.
- 1914: formation d'un ministère Aristide Briand en France, après la démission de Georges Clémenceau.
- 1704: les Anglais s'emparent de Gibraltar au cours de la Guerre de Succession d'Espagne.
- 1534: Jacques Cartier érige une croix à Gaspé.

Ils sont nés en 24 juillet: Simon Bolivar, général et homme d'Etat sud-américain (1783-1830); l'écrivain français Alexandre Dumas père (1802-1870); le compositeur d'origine suisse Ernst Bloch (1880-1959).



PHOTO JACQUES NADEAU

Fin des grands airs de Lachine

La cinquième édition du festival Superphonique de Lachine se terminait hier par une série de concerts présentés à guichet fermé, tout comme pendant les huit jours de l'événement. La violoniste Marcelle Mallette, la pianiste Esther Gonthier et le baryton Jean-François Lapointe (ci-haut) ont joué une opérette viennoise hier à 15 h à la salle Marie-Esther. Un porte-parole du festival, présenté par les Jeunesses musicales du Canada, estime à près de 14,000 le nombre de visiteurs sur les trois sites du Superphonique à Lachine. Tous les concerts étaient gratuits.